

# La Terre

DE CHEZ NOUS

ORGANE OFFICIEL de l'U. C. C. et de la Coopérative Fédérée

— Membre de l'A. B. C. —

Vol. XI, numéro 27

## La Conférence agricole de l'Est du Canada

### La VOIX du CULTIVATEUR de L'EST SERA MIEUX ENTENDUE

L'un des bons résultats de la Conférence agricole tenue la semaine dernière à Montréal, c'est que la voix de l'Est sera désormais mieux entendue à Ottawa. S'il fallait le prouver, il suffirait de dire que la chorale de la paroisse chante plus fort qu'un seul soliste...

Il y a des problèmes agricoles qui se posent dans toutes les provinces du Canada; il en est d'autres qui sont communs à l'Ontario, au Québec et aux provinces maritimes. Naturellement ces problèmes sont du ressort du ministère fédéral de l'Agriculture, mais les provinces s'en occupent également et peuvent, par l'union de leurs efforts et de leur influence, prêter un concours extrêmement précieux.

Le cas de la mévente du beurre offre un exemple facile. Si l'Union catholique des cultivateurs est seule à réclamer d'Ottawa des mesures remédiatrices, elle devra peut-être "prier" longtemps. Si elle est soutenue par les fermiers unis de l'Ontario et des provinces maritimes, si elle a l'appui des Chambres agricoles et de cinq gouvernements, sa requête sera entendue sans délai et vite satisfaite.

C'est dire que les problèmes communs aux cinq provinces de l'Est pourront à l'avenir être plus facilement et plus rapidement résolus. On ne saurait perdre de vue, d'ailleurs, que la Conférence agricole a porté principalement sur l'organisation des marchés et que cette question nous intéresse au plus haut point.

Bien des gens disent au cultivateur qui se plaint de l'exiguité de ses revenus: "Produisez davantage!"... Et souvent aussi le cultivateur répond: "Donnez-moi des marchés!" Cette réponse, toute simple, suffit seule à indiquer l'importance des débouchés avantageux. Et en bonne logique, il faut reconnaître que des personnalités importantes qui délibèrent sur des sujets importants tiennent une réunion également importante!

Sans doute, il n'est pas résulté de la Conférence de Montréal un mouvement de hausse immédiat des prix des produits agricoles. Ce serait vraiment être trop optimiste que d'attendre d'un congrès des résultats aussi remarquables et aussi rapides. Mais, par contre, il ne faut pas sous-évaluer les résultats qui découlent de l'examen des problèmes, du groupement des bonnes volontés, de la persévérance des efforts. C'est le temps de rappeler ici qu'il "vaut mieux étudier une question sans la résoudre que de la résoudre sans l'étudier..."

D. B.



● Par son président, M. Abel Marion, l'Union Catholique des Cultivateurs a joué un rôle de premier plan dans la Conférence agricole de l'Est du Canada qui s'est tenue la semaine dernière à Montréal. Au début même de la réunion, M. Marion a exposé les raisons qui avaient motivé sa convocation et l'objectif de ses délibérations. Le lendemain, dans une causerie justement appréciée, il a passé en revue les problèmes de l'industrie laitière. A la fin de la conférence, M. Abel Marion a été élu président du Comité permanent de l'Agriculture des cinq provinces de l'Est du Canada. C'est un grand honneur pour l'Union Catholique des Cultivateurs que le premier président de cet important organisme soit le président de l'U.C.C. et c'est un honneur pour la classe agricole de cette province qu'il soit aussi un "habitant" du Québec.

### ETABLIR, L'INDUSTRIE LAITIÈRE SUR DES BASES SOLIDES

L'un des travaux les plus intéressants de la Conférence agricole des cinq provinces de l'Est a été présenté par M. Abel Marion, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Le marché du beurre et les problèmes qui s'y rattachent, tel est le sujet qu'il a traité. Un exposé lucide de la situation, l'énumération logique des données principales, un aperçu des solutions désirables ont préparé la discussion générale.

Il fallait d'abord montrer l'importance de la production du beurre pour le cultivateur du Québec, de l'Ontario, et les provinces maritimes. Il fallait préciser jusqu'à quel point cette production contribuait aux revenus de l'agriculteur.

Naturellement, qui dit revenus, dit aussi marchés. Des prix constants, dérivent des recettes constantes et qui permettent de soutenir ou d'équilibrer le budget familial. Cette année, par suite d'une faible surproduction, le beurre s'est maintenu à un prix très bas et a bien peu rémunéré le producteur.

Il est arrivé que nombre de cultivateurs ont perdu de l'argent au lieu d'en faire ou qu'ils ont travaillé pour rien. Les revenus agricoles ne sont pas, dans l'ensemble, suffisamment élevés pour que l'on puisse indéfiniment renouveler des expériences de ce genre.

... A n'en pas douter, a montré M. Marion, la mise sur le marché du beurre et l'écoulement normal de ce produit laissent à désirer. Certains rouages du mécanisme de la vente fonctionnent mal et il faut les réparer.

Les réparer? Comment?

Les suggestions abondent. On a parlé d'exportation sur le marché britannique, de prime à la production, de prix garantis, etc. Les remèdes ne manquent donc pas. Après en avoir fait l'énumération, le président général de l'U.C.C. a insisté sur une meilleure législation des marchés. A ce point de vue, l'Australie offre un exemple dont il serait bon de s'inspirer. Les producteurs australiens ont le pouvoir de réglementer la vente des produits laitiers et, partant, les prix demeurent stables et rémunérateurs.

Par des mesures identiques ou par quelque autre procédé acceptable, il faudrait à tout le moins assurer le même résultat.

D. B.



● La Conférence agricole de l'Est du Canada a réuni à Montréal les 28, 29, 30 et 31 mars les ministres de l'Agriculture, les hauts fonctionnaires, les représentants des sociétés rurales des provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard. Cette photographie a été prise au cours de la séance du matin le 29 mars. On reconnaît, de gauche à droite, M. W.-J. Reid, président de la Chambre agricole des provinces maritimes, M. R.-H. Mayberry, président de l'Association des Producteurs de Fromage de l'Ontario, les hon. A.-C. Taylor, J.-A. MacDonald et Bona Dussault, ministres de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Québec, M. J.-K. King, sous-ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, Mlle Agnès MacPhail, M.P., M. J.-Abel Marion, président de l'U.C.C. et de la Chambre agricole du Québec, et M. J.-F. Singleton, commissaire de l'Industrie laitière à Ottawa.

# Pour les EQUIPES D'ETUDES de L'U.C.C.

## LA DEMI-HEURE DE LA MUTUELLE-VIE DE L'U. C. C.

**Résumé de la cinquième demi-heure** — Retenons de notre "demi-heure" de la semaine dernière les idées suivantes :

1. Aucune des polices de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. n'est en soi plus avantageuse que les autres. Chacun doit s'efforcer de choisir celle qui répond à ses besoins particuliers.

2. On confond souvent les polices vie 20 paiements et dotation 20 ans parce qu'on les appelle improprement "polices à 20 ans". Il importe de bien étudier ces polices, qui sont totalement différentes l'une de l'autre.

3. La police d'assurance temporaire à l'âge de 65 ans est avantageuse dans certains cas, à condition que l'assuré la convertisse le plus tôt possible en une police permanente.

4. La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. n'émet pas de "pensions" et de polices avec protection double jusqu'à l'âge de 60 ans, mais elle émet des polices qui les valent amplement.

5. La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. n'émet pas d'assurance conjointe et de polices avec secours en maladie parce qu'il est reconnu que très souvent ces polices ne donnent pas satisfaction aux assurés.

### VI — Le deuxième rapport annuel de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. (1)

Q. — Il y a beaucoup de chiffres dans ce rapport. Pouvez-vous m'indiquer les chiffres les plus importants à retenir ?

R. — Voyons d'abord les chiffres qui apparaissent dans un cadre sous le titre "Sommaire des caisses". Le solde global des caisses au 31 décembre 1938 s'établit à \$13,465.07.

Q. — Que représente au juste ce montant de \$13,465 ?

R. — C'est ce que la société a reçu de plus qu'elle n'a donné depuis sa fondation. Autrement dit, c'est ce dont la société dispose, après avoir payé tous ses frais, pour faire face à ses obligations.

Q. — Je vois que le rapport comprend les comptes de trois caisses : caisse d'assurance-vie, caisse d'assurance infantile et caisse d'administration. Pourquoi y a-t-il ainsi trois caisses ?

R. — Parce que, contrairement aux compagnies, une société de secours mutuels comme la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. n'a pas le droit, même pendant les premières années, de dépenser en frais d'administration tout l'argent qu'elle perçoit en primes. Les règlements stipulent qu'une partie déterminée de chaque prime doit aller à la caisse d'assurance-vie ou à la caisse d'assurance infantile, selon le cas, et ne servir qu'au règlement des polices, c'est-à-dire lorsqu'une police arrive à échéance par suite du décès de l'assuré ou autrement.

Q. — Comment expliquez-vous les grandes différences qui existent entre les soldes des trois caisses : \$12,492, \$847 et \$126 ?

R. — Ces différences s'expliquent facilement si l'on tient compte des obligations de chaque caisse :

1. Caisse d'assurance-vie — \$12,491.68 — Le montant des polices en vigueur sur la vie des adultes est \$627,100. Cela fait environ 2 pour cent.

2. Caisse d'assurance infantile — \$847.36 — Le montant des polices en vigueur sur la vie des enfants est \$84,500. Cela fait environ 1 pour cent, mais à cause des restrictions légales concernant l'assurance infantile,

on peut dire que le montant des obligations éventuelles de la société ne dépasse pas la moitié de \$84,500. La situation de la caisse d'assurance infantile est donc à peu près semblable à celle de la caisse d'assurance-vie.

3. Caisse d'administration — \$126.03 — Ce montant est beaucoup plus faible que les autres, mais il indique une situation idéale, parce que la caisse d'administration n'a jamais besoin de solde. Chaque année, chaque mois, chaque semaine lui apporte les revenus dont elle a besoin pour payer les frais courants.

Q. — Le solde global des caisses est-il suffisant pour permettre à la société de rencontrer toutes ses obligations ?

R. — Voyez le bilan. Le total du passif est \$9,426.57. C'est le montant que, d'après les calculs des actuaires, la société pourrait être appelée à payer au cours de l'année 1939. De 9 mille à 13 mille, il y a une bonne marge.

Q. — C'est vraiment une bonne marge. Y aurait-il un inconvénient à ce que les primes soient plus basses et cette marge plus faible ?

R. — Remarquez qu'il n'y a pas encore eu un seul décès parmi les assurés. Normalement il aurait dû y en avoir quelques-uns. Ces décès retardés surviendront-ils en 1939, en 1940 ou en 1941 ? Nul ne saurait le dire. Il faut quand même que la société ait en réserve un peu de fonds pour être en mesure de payer sans hésitation lorsque ces décès retardés surviendront. Voilà pourquoi on a créé une réserve de \$1,500 pour décès surnuméraires.

Q. — Je vois dans le bilan une réserve pour ristournes de \$880.77. Au lieu de créer cette réserve, pourquoi ne verse-t-on pas immédiatement des ristournes ?

R. — Pour deux raisons : 1. Parce que la distribution de \$880 de ristournes à plus de 800 assurés coûterait relativement cher ; 2. Parce que si des assurés abandonnent leurs polices au cours des premières années, il serait injuste qu'ils touchent des ristournes, car alors ils feraient perdre de l'argent à la société. Pour ces deux raisons, il est sage que les ristournes soient distribuées seulement tous les cinq ans. Elles seront alors plus considérables.

Q. — Le bilan indique une réserve pour placements de \$580.04. A quoi sert cette réserve ?

R. — Nous souhaitons qu'elle ne serve jamais à rien. Dans ce cas, elle fera partie de l'avoir des assurés. Cette réserve est établie pour prévoir le cas où l'un ou l'autre des placements de la société subirait une dépréciation ou ne paierait pas ses intérêts régulièrement. Etant donné les précautions qui sont prises en ce qui concerne les placements, il y a tout lieu d'espérer que cette réserve ne servira qu'à titre de mesure de précaution.

Q. — En somme la situation financière de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. me paraît excellente, surtout si l'on tient compte que la société n'a pas encore trois ans d'existence ?

R. — Sa situation financière est certainement excellente. De fait, nous ne croyons pas qu'après deux ans d'existence une seule société d'assurance-vie ait jamais pu produire un rapport annuel aussi merveilleux.

Rédigé en collaboration.

(1) On trouvera dans une autre page du journal le deuxième rapport annuel de la Mutuelle-Vie. C'est un document à étudier et à conserver.

## Il faut une politique d'ensemble

A force de prendre, en les isolant, un à un, les problèmes "agricoles", on finit par perdre de vue l'ensemble du problème "paysan". Les arbres cachent la forêt.

## Ephémérides Et déjà voilà dix ans...

Il y a dix ans, "La Terre de Chez Nous" en était à son cinquième numéro. Voici quels étaient les événements et les préoccupations d'alors dans le monde agricole et dans l'association professionnelle.

La fondation du journal ne s'était pas faite sans difficulté. Rappelant ce fait, M. Robert Raynauld constatait aussi avec joie que la "Terre de Chez Nous" faisait et son chemin et sa marque. Les quatre premiers numéros furent tirés à 30,000, à 20,000 et à 10,000 exemplaires.

Il y a dix ans, la province de Québec déplorait la disparition de sir Lomer Gouin, ancien premier ministre et lieutenant-gouverneur. "Son dévouement à la classe agricole, écrivait la "Terre de Chez Nous", ne faisait de doute pour personne. Il appréciait à sa juste valeur la profession agricole. Il avait prouvé son intérêt à notre association par un geste digne de son grand cœur."

## Brevets d'invention

Voici une liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens - français durant le mois de mars 1939. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "BUREAU TECHNIQUE FOURNIER", procureurs de brevets d'invention, 934 rue Sainte-Catherine-est, Montréal).

379,907 — Lucien Doré, de Montréal. "Système distributeur de fluide";

380,101 — Emile Coteur, Victor et Paul Plamondon, de Montréal. "Alliage";

380,116 — H.-O. Choquette, des Trois-Rivières, P.Q. "Pipe";

380,257 — A. Thiffault et L. Boisclair, du Cap-de-la-Madeleine, P.Q. "Machine à scrutin";

380,279 — Alcide Leblanc, de St-Norbert, P.Q. "Baratte";

380,303 — J.-O. Trudel, de Shawinigan Falls, P.Q. "Pipe";

380,430 — A.-N. Beaubien, d'Agassiz, C.B. "Machine à laver la vaisselle";

380,451 — Jean Lalonde, de Montréal. "Moyen d'allumer les cigarettes";

380,458 — Flavien Roy, de Montréal. "Outil à profiler".

## Soyez des propagandistes et non des dénigreur de votre union.

Au chapitre des prix, mentionnons qu'en mars 1929 le sirop d'érable se vendait \$1.50 le gallon, le fromage, \$0.21 la livre, les oeufs, 33 sous la douzaine, le foin, \$14.00 la tonne, etc.

"Tenir sa comptabilité", tel était le mot d'ordre du secrétaire général aux membres de l'U. C. C. "N'oublions pas", écrivait M. Paul Boucher, "que contrôler son exploitation le mieux possible est la première du succès".

Voilà dix ans, on parlait aussi de coopération. En son numéro du 10 avril 1929, le journal de l'U. C. C. contient deux articles dont l'actualité demeure.

Un membre de St-Ludger, (Frontenac), disait dans une lettre très brève : "Je vous envoie de suite mon abonnement pour un an. Je ne voudrais pas manquer un numéro de la "Terre de Chez Nous..." Ce membre était M. Xavier Beaudoin. Il serait fort intéressant de savoir aujourd'hui combien de cultivateurs ont persévéré pendant dix ans à recevoir un journal qui leur appartient...

Une citation de M. Edouard Montpetit, glissée dans un bas de page, saura encore nous flatter, même après dix ans. L'éminent professeur disait donc : "Etait-ce un tel paradoxe que d'affirmer qu'un habitant sur les bords du St-Laurent vaille plus qu'un milliardaire à New-York?"

D. B.

**TRACTION NOUVELLE**



Un Spramotor solide et à bas prix, possédant toutes les améliorations spéciales des machines plus grosses et donnant les mêmes résultats. Une machine à la portée de tous les petits producteurs. Demandez aujourd'hui un catalogue GRATUIT.

**SPRAMOTOR LTD.**  
1105, rue York, London, Ont.

## TAIT-FAVREAU LIMITE

L. FAVREAU, O.O.D., Président

OPTOMETRISTE-OPTICIEN OFFICIEL  
DE L'U. C. C.  
LE SPECIALISTE

Optométriste  
**LORENZO FAVREAU**  
O.O.D.

et ses assistants

OPTOMETRISTES-OPTICIENS LICENCIÉS

"Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre : MONTREAL

265, rue Ste-Catherine E.

Tél. : L.A. 6703

Bureau du Nord :

6890, rue Saint-Hubert

Tél. : CA. 9344

St-Lambert

Bureau de  
270, Ave Victoria - Tél. : 791

EXAMEN  
de la  
VUE  
VERRES  
Correcteurs  
Lunettes,  
Lorgnons,  
ETC.

## LA COOPERATION

Brochure de M. Hannam

L'analyse du septième chapitre de "La Coopération", brochure de M. Hannam, a dû être reportée en page 6. Nous y référons les habitués de la page des Equipes d'Etude.

## D'une gerbe à l'autre...

L'Ouest...  
chez nous!

Le développement agricole de l'Ouest a toujours eu des répercussions sur l'agriculture de l'Est. On cultivait autrefois du blé chez nous. Qui s'en mêle aujourd'hui? Après la culture des céréales, l'élevage a progressé dans les Prairies. Résultat: nos abattoirs regorgent des animaux des grandes plaines. — L'industrie laitière nous apportait des revenus fort appréciés. L'Ouest produit maintenant du beurre et les entrepôts sont encombrés. — Il nous restait l'avi-culture. Le fermier des Prairies prouve maintenant qu'il s'y connaît aussi en la matière. Les oeufs de l'Alberta franchissent, pour atteindre Montréal, une distance de 2000 milles à raison de 4 sous et demi la douzaine. Et, croyez-le ou non, ils ne se cassent pas tous en route!

### Propriétaires

Le commerce fait des clients. La coopération crée des propriétaires. Le premier réserve ses profits à quelques privilégiés. L'autre paye des ristournes au grand nombre. Le premier investit un intermédiaire de la conduite de nos affaires. L'autre nous rend maîtres de nous-mêmes, de nos vies, de nos biens, de leur disposition. Nous n'avons qu'à choisir. D'autres l'ont fait. Témoins les fermiers de Virginie qui possèdent en commun une manufacture d'engrais chimiques. Ils en sont justement fiers, d'ailleurs, et, en grosses lettres, leur immeuble crie aux passants: "Les cultivateurs ont payé bien des fabriques d'engrais chimiques; mais celle-ci leur appartient!"

### Inondation

C'est le printemps et la "Terre de Chez Nous" est inondée. La copie déborde et il faut remettre plusieurs articles, lettres et rapports à la semaine prochaine. C'est le cas notamment d'une étude sur l'"agriculture en Hollande" dont nous avons commencé la publication la semaine dernière.

### Coopération

Il faut, fût-ce en peu de mots, signaler l'importante réunion coopérative qui s'est tenue à Québec dimanche dernier. Elle a groupé les coopérateurs les plus en vue de la province et l'U.C.C., pour sa part, était représentée par son secrétaire général, M. Gérard Filion. Un conseil supérieur de la Coopération a été formé et s'est donné pour président le Rév. Père G.-H. Lévesque, O.P.

### Si ce n'est fait

Si ce n'est fait, il faut sans retard payer sa contribution à l'U.C.C. et renouveler son abonnement à la "Terre de Chez Nous". Certains membres, dit-on, sont bien prêts à verser un dollar pour le journal parce qu'ils le reçoivent, mais ils se demandent pourquoi contribuer à l'Association professionnelle. Il faut ouvrir les yeux, agrandir le champ de la vision, regarder plus haut et plus loin. C'est l'association professionnelle qui soutient les services dont bénéficient les cultivateurs et alors, pour jouir de ces services, il faut maintenir l'association professionnelle. Simple bon sens!

D. B.

### Comment retenir..

(Suite de la page 9)

ablement. Il faut nous intéresser à toutes les richesses que leur apporte la vie de l'extérieur, mais contrôler continuellement ces rapports. Cela ne vas pas sans peine. Il y a beaucoup de dangers qu'il faut écarter avec tact, avec adresse, avec fermeté. Mais je crois qu'il est possible de s'en tirer à l'avantage de l'enfant, si le foyer reste le centre de sa vie. Pour que ce soit le cas, il faut justement que ses amitiés et ses enthousiasmes y soient compris. Malgré les complications que cela donne, je conseillerais, aux jeunes parents, s'ils le peuvent, d'accueillir les amis de leurs enfants, de les inviter à venir jouer chez eux, de devenir eux-mêmes leurs amis. C'est en s'intéressant à tout ce qui fait la vie des jeunes qu'on peut véritablement diriger cette vie. Les attachements des enfants comme aussi leur zèle au travail, leurs curiosités justifiées ou indiscrètes, leurs jeux de toutes sortes trahissent un désir d'initiation qui doit être constamment satisfait et dirigé. En répondant à ces désirs instinctifs, une maman ne fera jamais fausse route et réussira à rendre son foyer attrayant.

Marianne Gagnebin.

### Les fermes à fourrures au Canada

D'après les dernières statistiques contenues dans le rapport préliminaire qui vient de paraître sur les fermes à fourrures canadiennes, il y avait en 1937 au Canada 9,179 fermes de ce genre, en augmentation de 1,037 sur l'année précédente. Elles se composaient comme suit, par espèces d'animaux élevés: fermes à renards, 7,602; à visons, 1,425; à ratons laveurs, 83; à ratsmusqués, 28; à putois, 19; à castors, 11; à martes, 5; à myopotames, 4; à pékans, 3, et à blaireaux, 2.

La classification est faite d'après l'espèce d'animal qui est en majorité sur une ferme. Par exemple, une ferme avec 10 martes et 4 pékans est classée comme une ferme à martes. Le nombre d'animaux à fourrure sur les fermes en question à la fin de 1937 était de 241,359, dont 143,822, soit 64 pour cent du total, étaient des renards argentés. Les visons étaient au nombre de 71,4100, soit 30 pour cent

## Deuxième rapport annuel de

# LA MUTUELLE VIE DE L'U.C.C.

pour l'année se terminant le 31 décembre 1938

### RECETTES et DEBOURSES

Caisse d'assurance-vie		Caisse d'assurance infantile	
Solde au 1er janvier 1938	\$3,424.64	Solde au 1er janvier 1938	\$ 217.43
Recettes de l'année 1938 —		Recettes de l'année 1938 —	
Primes de première année	3,426.47	Primes de première année	329.18
Primes de renouvellement	5,443.96	Primes de renouvellement	323.54
Intérêts	162.57	Intérêts	11.25
Transfert de la caisse d'assurance infantile	34.04	TOTAL	\$ 881.40
TOTAL	\$12,491.68	Déboursés	Aucuns
Déboursés	Aucuns	Transfert à la caisse d'assurance-vie	34.04
SOLDE au 31 décembre 1938	\$12,491.68	SOLDE au 31 décembre 1938	\$ 847.36

### CAISSE D'ADMINISTRATION

Solde au 1er janvier 1938		\$ 802.87
Recettes de l'année 1938 —		
Primes de première année	\$5,043.57	
Primes de renouvellement	879.59	
Intérêts	9.51	
Divers	50.30	5,982.97
Fonds d'organisation		4,200.00
TOTAL		\$10,985.84
Déboursés de l'année 1938 —		
Salaires, honoraires, etc.	\$5,300.50	
Commissions	3,172.36	
Frais de propagande et d'inspection	1,410.74	
Impôts	2.29	
Permis du gouvernement	25.00	
Frais divers	948.92	10,859.81
SOLDE au 31 décembre 1938		\$ 126.03

Sommaire des caisses —	
Caisse d'assurance-vie	\$12,491.68
Caisse d'assurance infantile	847.36
Caisse d'administration	126.03
Solde global au 31 décembre 1938	\$13,465.07

Polices mises en vigueur en 1938 — 509 — \$415,800.  
Polices en vigueur au 31 décembre 1938 — 856 — \$711,600.  
Décès parmi les membres au cours de l'année 1938 et depuis la fondation — Aucun.

## BILAN au 31 DECEMBRE 1938

Actif	Passif
Obligations d'Etat, de fabriques, de municipalités, d'institutions et d'entreprises de service public	Réserves mathématiques
Banque et caisse	Salaires et commissions échus
Intérêts courus	Impôts échus
Primes échues à percevoir	Primes perçues d'avance
Papeterie	Divers
TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DU PASSIF
\$14,800.80	\$ 9,426.57
	Réserve pour ristournes
	Réserve pour placements
	Réserve pour décès surnuméraires
	Exédent net au 31 décembre 1938
	\$14,800.80

Le secrétaire,  
Thuribe BELZILE

Le président,  
J.-A. MARION

### RAPPORT DU VERIFICATEUR

Je, soussigné, certifie avoir examiné les comptes de recettes et déboursés et le bilan de La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. au 31 décembre 1938, et les avoir comparés aux livres et aux autres documents de la Société, à son siège social.  
J'ai vérifié personnellement les titres qui composent le portefeuille de la Société.  
J'ai accepté tel qu'il m'a été soumis le relevé, préparé par l'actuaire, des réserves mathématiques correspondant aux polices émises par la Société.  
J'ai obtenu tous les renseignements et toutes les explications que j'ai demandés.  
Je certifie que les livres de la Société sont tenus en conformité des règlements et que les comptes ci-dessus de recettes et déboursés et le bilan révèlent la situation véritable de la Société au 31 décembre 1938.

J.-F. DIONNE,  
vérificateur

Montréal, le 28 février 1939.

# Nos CERCLES AU TRAVAIL

## DIMANCHE, LE 9 AVRIL :

Albertville,  
Amos,  
Barraute (Abitibi),  
Clerval,  
Compton,  
Contrecoeur,  
Huberdeau,  
Lac-au-Saumon,  
L'Annonciation,  
La-Reine,  
Palmarolle,  
Rivière-Turgeon (Abitibi),  
St-Athanase (Iberville),  
St-Bruno,  
St-Martin,  
St-Jean-l'Évangéliste  
(Chicoutimi),  
St-Vianney (Matapédia),  
Stoke-Centre,  
Ville-Marie.

## LUNDI, LE 10 AVRIL :

Beauharnois,  
Cookshire,  
Katevale,  
La-Patrie,  
Montebello,  
St-Barthélemy,  
St-Eusèbe (Témiscouata),  
St-Justin,  
Ste-Anne de Beaupré,  
Ste-Irène (Matapédia),  
Trois-Pistoles.

## MARDI, LE 11 AVRIL :

St-Adrien de Ham,  
St-Benoit (Deux-mont),  
St-Claude (Richmond),  
St-Jean-Baptiste (Rouville),  
St-Robert (Richelieu),  
Stanstead.

## MERCREDI, LE 12 AVRIL :

Loretteville.

## JEUDI, LE 13 AVRIL :

Guérin,  
Notre-Dame de Ham,  
Sully.

## VENDREDI, LE 14 AVRIL :

St-Malachie.

### St-Samuel (Nicolet)

A la réunion du 1er mars, on a pu constater un réveil encourageant chez les cultivateurs. 27 membres font partie de l'U. C. C. Les équipes d'étude ont été organisées et ont commencé leur travail. 34 jeunes agriculteurs en font partie et se réunissent chaque semaine. L'étude porte sur la lettre collective des évêques.

Zacharie Doucet,  
secrétaire

### Bois-Franc

L'assemblée mensuelle du cercle a été tenue le 5 mars sous la présidence de M. A. Bernatchez.

Faites remise par Mandats du

**CANADIAN NATIONAL EXPRESS**

Acceptés au par partout - Sécurité - Commodité

En vente à tous les BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIEN NATIONAL

La question des grains de semence a soulevé une intéressante discussion. De retour d'Oka, où il a suivi les cours de coopération, M. R. Charette a fait part de ses impressions. La fin de la séance a été consacrée à l'audition des rapports d'équipes d'étude.

Rodolphe Charette,  
secrétaire

### St-Alexandre (Kamouraska)

Au cours d'une séance tenue le 13 mars, nos membres ont adopté une résolution pour demander au gouvernement provincial d'accorder une prime sur le beurre de telle sorte que le prix de ce produit ne soit jamais inférieur à 25 sous la livre. M. Ludger Ouellet a présidé la réunion.

Armand Voyer,  
secrétaire

### St-Evariste

La journée agricole du 7 mars a remporté un vif succès. Les orateurs ont été M. Thomas Latulippe, président du cercle, M. Louis Bolduc, président diocésain, M. le curé, et M. l'agronome Fournier. Une nombreuse assistance a suivi avec intérêt les questions exposées: fonctionnement des syndicats, principes coopératifs, organisation professionnelle, etc. Au cours d'une autre réunion, tenue le 12 mars sous la présidence de M. Napoléon Grandin, le bureau de direction du syndicat a été constitué comme suit: M. Thomas Latulippe, président, MM. Evariste Mathieu, Archélaus Marois, et Aristide Lachance, directeurs.

Antoine Labrecque,  
secrétaire

### Ste-Irène (Matapédia)

Une quarantaine de membres ont assisté à la séance du 12 mars. Le principal travail a été présenté par M. Joseph-J. Bélanger qui a mis en lumière les services rendus par l'U. C. C. Les caisses populaires, le transport de la crème par camion, la coopération ont aussi fourni matière à la discussion.

Joseph St-Laurent,  
secrétaire

### Montebello

Au cours de la réunion du 13 mars, le bureau de direction du cercle a été maintenu en fonctions pour une deuxième année. Les membres ont étudié la question des prix du beurre et l'engraisement des reaux. M. Léon Ipperciel présidait la séance.

Carmel Huneault,  
secrétaire

### St-François d'Assise

Une cinquantaine de membres assistaient à l'assemblée régulière du 26 février tenue sous la présidence de M. Elisée Roy. Il fut surtout question d'équipes d'étude. Une conférence a aussi été donnée par M. Ernest Poirier sur les pâturages permanents. Le même sujet devait être repris par M. l'agronome Banville à l'assemblée subséquente du 12 mars. Une dizaine de cultivateurs se sont inscrits dans le concours de packages organisé par le ministère provincial de l'Agriculture.

Arthur Arsenault,  
secrétaire

### L'Annonciation

Réunis à l'hôtel de ville le 12 mars, les membres du cercle lo-

cal de l'U. C. C. se sont prononcés catégoriquement contre la participation du Canada aux guerres de la Grande-Bretagne et contre l'immigration juive.

Le secrétaire

### Laterrière

Le cercle a donné toute son attention au cours de sa dernière séance à l'industrie laitière et à la question des machines aratoires. Il demande que le prix des instruments de ferme soit fortement réduit et il invite les gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour que les cultivateurs reçoivent un juste prix pour leurs produits laitiers.

Noël Lapointe,  
secrétaire

### Weedon

Après avoir étudié la question, le cercle local a adopté une résolution en faveur de l'établissement des allocations familiales. Dans une deuxième résolution, il invite le gouvernement fédéral à financer l'exporta ition de beurre.

Le secrétaire

### St-Justin

Des questions fort importantes ont été soumises à la séance du 13 mars tenue sous la présidence de M. Irénée Clément. Le cas des familles nombreuses et l'établissement des jeunes ont fait l'objet d'une étude approfondie. Il a été résolu de prier le gouvernement de contribuer à l'établissement des jeunes sous forme de subventions proportionnelles au nombre d'enfants dans la famille. D'autres résolutions ont trait à l'abolition définitive des rentes seigneuriales, à la qualification des conseillers, au commerce des peaux vertes, etc.

H. Deshaies,  
secrétaire

### Beauharnois

La prière et la lecture du procès-verbal ouvrent la séance du 13 mars. M. S. Gosselin, agronome, traite de divers sujets d'actualité: engraisement des veaux de lait, amélioration des pâturages, concours de porcs à bacon, préparation des semences, etc. M. le président E. Montpeitit le remercie de ses utiles conseils et la séance prend fin.

Is-A. Hébert,  
secrétaire

### Ste-Anne-de-Beaupré

M. le curé, tous les membres du cercle et un certain nombre d'autres cultivateurs assistaient à la dernière séance. Appuyé par M. Philippe Gravel, le président a fait adopter une résolution pour demander que le coût des engrais chimiques soit fortement réduit. Une délégation ira rencontrer le ministre de l'Agriculture afin d'obtenir le creusage de la petite rivière qui traverse la paroisse.

Léonard Blouin,  
secrétaire

### St-Bonaventure (Yamaska)

Les assistants étaient au nombre de 80 environ lors de la séance du 15 mars. Après avoir pris connaissance des rapports des équipes d'étude, M. l'aumônier a vivement félicité les chefs et les équipiers de leur bon travail. Une résolution a été adoptée en faveur de l'interdiction de la publicité des spiritueux de tout genre à la radio. M. Eugène Paulhus a présidé la séance.

Alphonse Lemaire,  
secrétaire

### Les Ecureuils (Portneuf)

Des questions d'ordre local ont été discutées lors de l'assemblée du cercle tenue récemment à la salle paroissiale sous la présidence de M. Ofred Doré. Il faut signaler que quatre équipes, comptant 43 équipiers, sont actuellement au travail dans la paroisse et se réunissent toutes les semaines.

Gérard Pagé,  
secrétaire

## OFFICIERS DE L'U. C. C.

Président: M. Abel Marion, Ste-Edwidge;  
Aumônier: R. P. Léon Label, S.J.;  
1er vice-président: M. Samuel Audette, Landrienne;  
2ième vice-président: M. G.-H. St-Cyr, Nicolet;  
Secrétaire général: M. Gérard Fillon, L.S.C.;  
Directeur général de la Mutuelle-Vie: M. Thuriel Belzile, L.S.C.;  
Rédacteur de la "Terre de Chez Nous": M. Dominique Beaudin;  
Conseiller juridique: Me Wilfrid Guérin, N.P.

## La TERRE de "CHEZ NOUS"

Organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopérative Fédérée,  
Fondée en 1929 - Membre de l'A. B. C.

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE.  
315, AVENUE VIGER, MONTREAL - TEL.: LA 6273

ABONNEMENT: Au Canada: \$1.00 par année  
\$2.50 pour 3 ans  
A l'étranger: \$1.50 par année

Imprimé par L'Action Sociale, Ltée, 3, boul. Charest, Québec.

### Ste-Angèle de Prémont

L'assistance était plus nombreuse que jamais à la réunion du 12 mars. Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous M. l'abbé Rosemont Masson, aumônier diocésain de l'U. C. C., qui a été le principal conférencier. Il a montré que la justice et la charité étaient à la base de la coopération et de l'union. Parmi les autres questions traitées, il faut encore mentionner les caisses populaires, la vente des pommes de terre, l'amélioration des pâturages, l'industrie laitière, etc. Une résolution a été adoptée pour demander au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que les cultivateurs reçoivent un juste prix pour leurs produits laitiers. Notre bureau de direction a été réélu en bloc et se compose de M. l'abbé R. Lafontaine, curé, M. Joseph Baril, président, M. Hector Lesage, vice-président, M. Donat Bellemare, secrétaire, MM. Fortunat Lessard, Hector Pichette, Georges St-Onge, Alphonse Beauregard, directeurs.

Donat Bellemare,  
secrétaire

### St-Benoit (Deux-Montagnes)

M. Marime Charbonneau a présidé la séance du 14 mars. M. Gérard Tremblay, agronome, a été le principal conférencier. Il a fourni des renseignements sur l'amélioration des pâturages et les concours organisés par le ministère de l'Agriculture. En terminant, il a fort insisté sur l'opportunité de fonder ici une beurrerie coopérative. Au cours de l'année 1933, le chiffre d'affaire du cercle s'est élevé à \$2,242.66. De ce montant, la colonne des grains est sans contredit la plus importante.

Robert Rochon,  
secrétaire

### St-Jean-Baptiste (Rouville)

Le cercle de l'U. C. C. et la coopérative de conserves ont tenu leur assemblée en même temps.

(Suite à la page 16)

## MONTRE

Gratis!

Pour la vente de 24 bouteilles de parfum de luxe de .05 à .15 cents  
Aussi: Poupée, Kodak, Set de vaisselle, Coutellerie.



Demandez notre catalogue  
Chapelet et autres cadeaux pour Garçons et Filles.

Novel Art. Co., Regd.,  
7, Edifice Bédard, Québec

## DES ENFANTS

SAINS  
sont des  
ENFANTS  
HEUREUX



Le sirop de blé-d'Inde (Maïs) "CROWN BRAND" convient aux enfants de tous les âges. Ils ne se lassent jamais de sa saveur exquise et vous ne pouvez leur donner rien de mieux que du sirop "CROWN BRAND" à chaque repas.

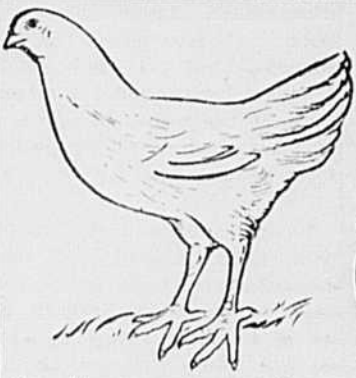
Les médecins affirment que le sirop "CROWN BRAND" est le plus satisfaisant dans l'alimentation des tout petits enfants, aussi bien qu'un aliment nourrissant pour les adolescents.

SIROP de BLÉ-D'INDE (MAÏS) EDWARDSBURG  
**CROWN BRAND**  
LE CELEBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ENERGIE

The CANADA STARCH COMPANY, Limited, Montréal

## Aviculteurs!

Les éleveurs progressifs savent que leur succès dépend en grande partie de l'alimentation. C'est pourquoi ils ont adopté les moulées équilibrées.



Ces aliments contiennent l'herbe déshydratée "CEROGRAS", très recommandée par les experts avicoles.

24 variétés de moulées pour tous les animaux de la ferme  
Prix sur demande

## Reno

Pâtée de Début pour poussins  
Pâtée de Croissance—Pâtée de Ponté  
Pâtée d'Incubation—Pâtée d'Engraissement  
Pâtée de Début pour dindonneaux  
Pâtée pour dindons

J. B. Renaud & Cie, Inc.  
QUEBEC

Chicoutimi - Rivière-du-Loop - Mont-Joli

**GRAINES DE SEMENCE**

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Grátis

COUPON

Messieurs: S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

**HECTOR L. DERY & CIE, LTÉE**  
Grainetiers et Pépiniéristes

**Déry**  
DE CHOIX

Nouvelle adresse  
931, Blvd St-Laurent, Montréal



# LA COOPERATION

(BROCHURE DE H.-H. HANNAM)

Septième soirée: Chapitre VII

LE RELEVEMENT de la DEMOCRATIE, p. 44 à 51

Le chapitre où nous sommes rendus dans notre étude est un des plus importants de la brochure. Il y aurait matière à écrire un volume ou à discuter une semaine sur le sujet. Quelques remarques seulement.

1. L'auteur de la brochure est un partisan et un admirateur déclaré de la démocratie.

La démocratie, gouvernement du peuple, est un régime de gouvernement dans lequel le peuple a le droit de désigner par son vote ceux qui doivent gouverner; chacun des citoyens a le droit d'élire et le droit d'être élu aux fonctions gouvernementales. Ce droit des citoyens de participer au gouvernement par le choix des députés s'appelle la liberté politique.

La liberté politique, le droit de choisir les chefs, n'est pas essentielle à une société. Elle n'existe pas dans la famille ni dans l'Eglise, qui sont cependant deux sociétés fondées sur la nature elle-même.

La démocratie dans la société civile peut avoir plusieurs formes; arrêtons-nous à deux:

Il y a d'abord la démocratie parlementaire: c'est celui qui régit le Canada et la province de Québec. C'est le régime des partis, dont l'un détient le pouvoir tandis que l'autre forme l'opposition et a pour fonction de supplanter le parti au pouvoir pour se mettre à sa place. Ce régime a perdu beaucoup de sa popularité depuis quelques années à cause de sa lenteur, de son inefficacité et de la discorde qu'il entretient perpétuellement entre les citoyens qu'il divise en deux ou trois factions.

Le régime démocratique qui commence aujourd'hui à gagner du terrain, c'est la démocratie corporatiste. Sous ce régime c'est encore le peuple qui élit les députés et les gouvernants; mais il n'y a plus de factions ni de partis qui se font la lutte; le gouvernement est composé de représentants des classes ou des professions élus par les membres qui

composent ces classes ou ces professions. De cette façon, chacune des classes de la société seraient représentées d'une façon plus équitable qu'actuellement et le pays serait gouverné par l'élite des citoyens; car les différentes classes ou professions éliraient pour défendre leurs intérêts leurs meilleurs membres.

Ce régime a été préconisé par plusieurs économistes catholiques: Pie XI le recommande dans son Encyclique Quadragesimo anno; Salazar est en train de le réaliser au Portugal.

2. Y a-t-il moyen d'appliquer les principes démocratiques dans le régime économique, c'est-à-dire dans le domaine des affaires?

Disons d'abord que le régime économique dans lequel nous vivons — le Capitalisme — n'est certainement pas démocratique: ce n'est pas le peuple qui élit les présidents de banque, ni les grands capitaines de l'industrie et du Commerce. On peut dire qu'aujourd'hui notre régime économique est une dictature; une dictature qui est aux mains d'un nombre de plus en plus restreint de magnats financiers. C'est une ploutocratie, c'est-à-dire le gouvernement de l'argent et de la richesse.

Y a-t-il possibilité pour les gens du peuple et pour les cultivateurs en particulier, de se substituer petit-à-petit à ceux qui dominent actuellement notre régime économique et de prendre en main le maniement des affaires?

Les grands financiers et les hommes d'affaires répondent: non!

Nous voulons répondre hardiment: oui!

La preuve est déjà faite dans plusieurs domaines: dans le commencement de l'argent et de la finance, les caisses populaires manipulent aujourd'hui plusieurs milliards de piastres d'une façon aussi habile que les banquiers. Aux Etats-Unis, en 1933, alors que plusieurs milliers de banques ont fait banqueroute, aucune caisse populaire n'a été forcée de déposer son bilan.

En Angleterre, le quart du commerce des produits agricoles est fait par les coopératives agricoles. Les cultivateurs Danois ont supprimé tous les intermédiaires et retirent le profit entier du commerce de leurs produits.

## Votre dernier examen

La "TERRE DE CHEZ NOUS" de cette semaine vous apporte la dernière leçon du 13e cours à domicile. Vous avez dû sans doute commencer à penser à votre deuxième examen? Si vous avez oublié cela, il est grand temps d'y songer, car il vous faudra bien étudier les douze dernières leçons. En effet, vous passerez cet examen DIMANCHE le 23 AVRIL. Mettez-vous donc immédiatement au travail pour revoir et bien apprendre les douze dernières leçons du présent cours. Vous les trouverez dans LA TERRE DE CHEZ NOUS du 18 janvier au 5 avril 1939.

Il n'est pas nécessaire de nous envoyer de nouveau le nom de votre surveillant. Nous enverrons à chacun d'eux autant de copies de questionnaires qu'ils ont eu d'élèves au premier examen. Si quelqu'un prévoyait qu'il aurait un plus grand nombre d'élèves, nous apprécierions beaucoup un avertissement le plus tôt possible. Nous enverrons les questionnaires vers le 15 avril.

Si certains groupes d'élèves désirent recevoir leurs diplômes avant le 1er mai, avertissez le secrétaire des cours à domicile immédiatement.

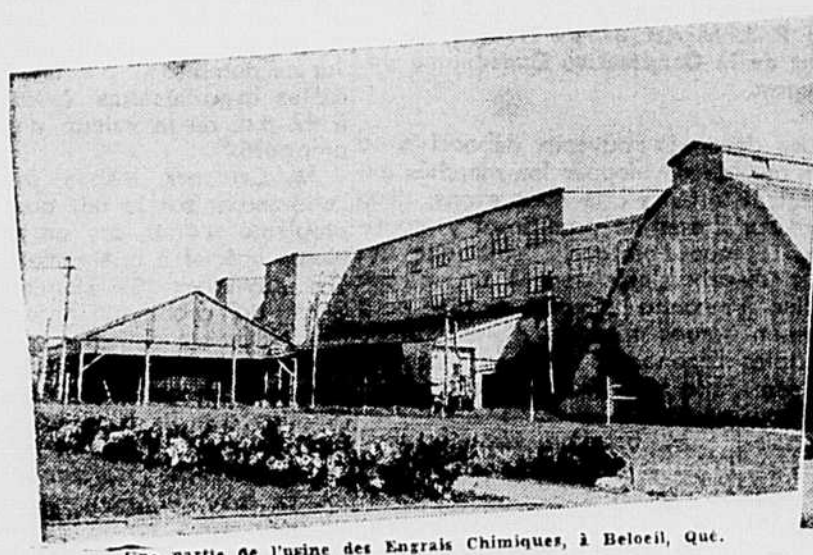
Nous pourrions alors prendre les dispositions voulues pour que vous ne soyez pas déçus et que vous receviez vos diplômes à la date demandée.

Vous êtes convaincu de l'importance de la comptabilité agricole, pour la bonne administration de votre ferme, n'est-ce pas? Qui sait si ce ne sera pas l'étude de la comptabilité agricole que vous faites en ce moment qui vous permettra plus tard de faire une réussite de votre entreprise agricole. Donc pensez-y bien, et mettez-vous résolument au travail.

Nous vous donnons rendez-vous au 23 avril, et nous sommes certains de trouver votre copie avec les autres.

AUGUSTE SCOTT,  
Secrétaire des Cours-a-domicile.

Dans le domaine de l'assurance, le petit peuple a organisé avec succès un peu partout l'assurance-incendie: l'U. C. C. a sa section d'assurance-vie. Pourquoi serait-il impossible d'organiser de même l'assurance-bétail, l'assurance-automobile? Semble-t-il impossible qu'un jour les 700,000 cul-  
(Suite à la page 15)



Une partie de l'usine des Engrais Chimiques, à Belœil, Qué.



Laboratoire de chimie à Belœil

## Engrais Chimiques Supérieurs pour les récoltes du Québec

Fabricant des fameux Engrais Chimiques C-I-L, "Secs et Fluides", Canadian Industries Limited possède d'immenses fabriques de produits chimiques industriels au Canada.

Les Engrais Chimiques C-I-L sont supérieurs au double point de vue chimique et mécanique. Les ingrédients entrant dans leur composition sont dosés avec soin en vue de fournir à la plante une alimentation adéquate au cours de toute sa période de croissance.

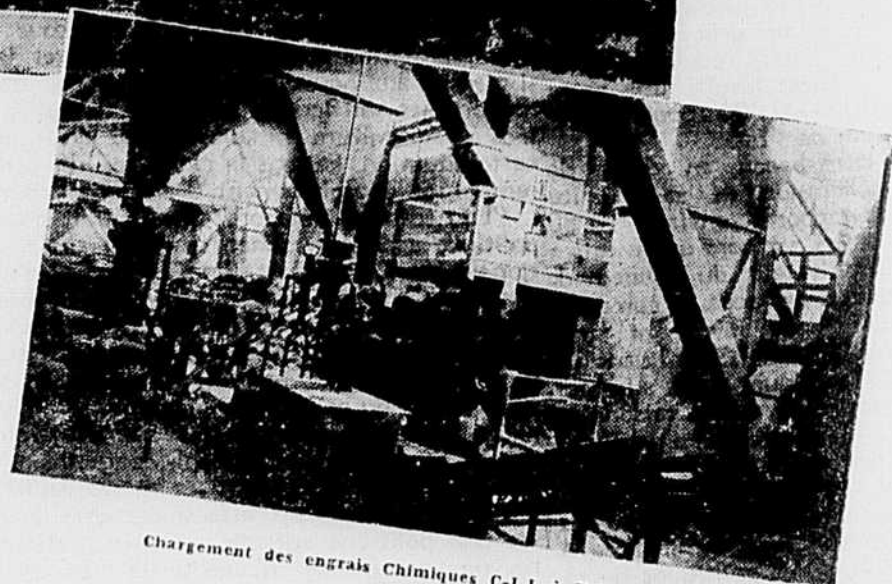
La popularité toujours croissante des Engrais Chimiques C-I-L est due pour une large part aux efforts continus de nos chimistes experts et de nos techniciens entraînés, en vue de la production d'engrais chimiques de qualité réellement supérieure. Seuls, des matériaux de choix sont utilisés, — un outillage ultra-moderne assure une fabrication, un mélange et une maturation parfaits. Qu'il s'agisse d'Engrais Chimiques C-I-L simples ou composés, ils sont toujours "à point".

La livraison des Engrais Chimiques C-I-L, de haute qualité, peut se faire de Belœil, Montréal, Québec, Lévis et Chambly, pour l'accommodation des clients.

## CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

Division des  Engrais Chimiques

Bureau Chef, Casier Postal 10, Dépt. T.C.-5 Montréal.



Chargement des engrais Chimiques C-I-L à Belœil, Qué.

Le Service de Propagande Technique de la Division des Engrais Chimiques C-I-L comporte l'analyse des sols de toutes catégories: pâturages, vergers, serres, etc... Le personnel comprend plusieurs gradués possédant maintes années d'entraînement dans la chimie des sols. Ces personnes ont la compétence voulue pour l'analyse des sols et l'interprétation exacte des résultats. Ils sont toujours à votre disposition. N'hésitez pas à écrire pour toute information dont vous pouvez avoir besoin concernant les engrais chimiques et vos problèmes de fertilisation.

# L'Est du Canada constituerait un débouché normal pour le surplus du grain de l'Ouest

Le congrès agricole de l'Est du Canada adopte une résolution inspirée d'un projet suggéré par M. S.-J. Chagnon, du ministère de l'Agriculture de Québec. — Une politique nationale élaborée en s'inspirant de cette idée favoriserait le développement d'une industrie animale dans les provinces de l'Est sur des bases plus rationnelles et plus économiques.

Des nombreux sujets traités au congrès des cinq provinces canadiennes de l'Est sur la vente des produits agricoles, congrès qui a été pour tous une leçon fort intéressante de géographie économique, il en est peu qui aient suscité un aussi vif intérêt que la politique du grain et d'industrie animale proposée par M. S.-J. Chagnon, et qui a motivé l'adoption unanime d'une résolution inspirée de ce projet à l'issue du congrès.

Le lecteur nous saura gré de rapporter textuellement l'exposé qu'a fait ce technicien du projet qu'il a jugé bon de recommander. Il en est peu qui puisse mieux servir les intérêts de tous les cultivateurs du pays et rares sont les idées énoncées au cours de ce congrès qui aient recueilli l'approbation de 250 délégués des provinces représentées.

Après avoir pris connaissance de ce texte, on verra que nous sommes animés par d'autres motifs que l'esprit de clocher en mettant en vedette la situation de faits exposée par M. Chagnon mais bien parce qu'elle touche directement les cultivateurs de chez nous et que nos organisations agricoles appuient énergiquement une telle politique. Nous tenons d'autre part, à prévenir le lecteur que le conférencier n'a exposé que les grandes lignes de cette politique, il avait très peu de temps à sa disposition mais il en dit suffisamment pour en faire apprécier l'a propos.

Mais laissons la parole à M. Chagnon :

## LES DONNEES DU PROBLEME.

a—Les besoins actuels.— On devrait instituer une politique qui permettrait aux fermiers de l'Ouest canadien de vendre leurs récoltes à des prix avantageux qui laisseraient une marge substantielle de profits après avoir payé l'argent placé et le travail. Cette politique ne devrait pas, par ailleurs, imposer de trop lourdes charges aux autres provinces.

b—Pourquoi les mesures antérieures ont échoué.— Toutes les mesures qui ont été prises jusqu'à présent pour écouler les surplus de notre blé ont été basées sur l'exportation des grains. Ces mesures sont coûteuses par suite du volume des expéditions. Elle sont doublement coûteuses si l'on considère que l'exportation de cette denrée à l'état brut signifie "la vente de notre fertilité". Cette politique d'exportation nous a aussi valu tout un réseau d'élevateurs à grain. Elle nous a amené le problème de Fort Churchill et les tarifs spéciaux sur les chemins de fer.

Le principe d'un bonus pour le blé est une mesure d'urgence et ne peut être considéré comme une solution permanente parce que :

1.—Un traitement de faveur accordé à une partie du pays au détriment des autres parties est préjudiciable à l'unité même du pays, unité devenue aujourd'hui si nécessaire pour renforcer le pacte confédératif.

2.—Le principe d'un bonus pour le blé conduirait à la production intensive du blé aux dépens des autres grains qui sont nécessaires à l'amélioration rationnelle du bétail.

## CONSIDERATIONS NECESSAIRES

Toute politique à ce sujet devrait être vraiment nationale et devrait aussi, si la chose est possible, profiter à toutes les provinces du Dominion.

## LA SOLUTION PROPOSEE

On propose donc comme politique nationale pour la mise des grains sur le marché la distribution des surplus de blé des provinces de l'Ouest dans celles de l'Est et la mise sur pied, dans les provinces de l'Est, d'une grande industrie animale dont les grains seraient la source principale d'alimentation. Même si des dépenses et des bonis étaient nécessaires, l'opinion publique approuverait et supporterait ce plan pour la raison que le pays tout entier profiterait de cette solution.

## NECESSITE D'UNE TELLE POLITIQUE.

1.—L'Ouest du Canada a besoin d'une politique de marchés qui soit inspirée par une vue d'ensemble de tout le problème. Des mesures d'urgence, comme celles apportées jusqu'à ce jour, ne sont que des palliatifs et ne peuvent que remédier au problème sans le résoudre.

2.—Cette politique aura pour but d'amener la confiance mutuelle et l'esprit de coopération entre les provinces de l'Ouest et celles de l'Est. On ne peut obtenir un tel résultat qu'en adoptant une politique dont toutes les provinces, sans exception, profiteront et à laquelle toutes les provinces devront aussi contribuer, si la contribution (par l'Etat ou autrement) est nécessaire.

3.—L'Empire doit, lui aussi être considéré. Et, à ce point de vue, comment le Canada pourrait-il être plus utile à l'Empire qu'en lui permettant de compter sur une source d'approvisionnement régulière, fiable et suffisante de denrées alimentaires en temps de paix comme en temps de guerre ? Le récent traité commercial anglo-américain justifie amplement, semble-t-il cette question.

b—Avantages d'une telle politique. — 1.— Une efficace distribution de ces grains à travers les provinces de l'Est constituerait un débouché pour le surplus de l'Ouest.

2.—En second lieu, on trouverait là la possibilité d'exporter des produits finis, ce qui est toujours plus avantageux, et on contribuerait ainsi à réduire le chômage par suite du travail supplémentaire que nécessiterait d'abord la distribution locale de ces grains dans l'Est, puis l'alimentation et la préparation du bétail qui pourrait en être nourri. Le chômage est un chancre rongeur dans notre vie nationale — quelque

chose encore plus sérieux que notre problème du blé — et l'adoption de ce plan pourrait au moins contribuer un peu à la solution de cette difficulté.

3.—Comme autre conséquence de cette mesure, on diminuerait et on arrêterait peut-être même l'exportation de notre fertilité à l'étranger.

4.—Enfin, on pourrait arriver à développer une agriculture plus progressive dans l'Est du Canada en rendant une plus grande fertilité à nos terres qui en ont tant besoin et en nous aidant à balancer notre production de cultures fourragères et de graminées grâce auxquelles il nous serait possible d'augmenter considérablement notre industrie animale.

5.—Pour résumer, ce serait là une politique de caractère nationale, non pas seulement au bénéfice des provinces de l'Ouest mais encore à l'avantage des cinq provinces de l'Est.

## c—Possibilités d'une telle politique.

1.— L'Est peut avantageusement employer le surplus des grains de l'Ouest en concentrant ses récoltes principalement sur les fourrages et en développant ses pâturages. Les essais tentés sur les fermes expérimentales et l'expérience de milliers de fermiers de toutes les parties de l'Est ont déjà donné sur ce point des résultats décisifs. On devrait exploiter ces possibilités aux maximum — et quant aux concentrés supplémentaires nécessaires, on les ferait venir de ces parties du pays

spécialement aptes à leur production.

2.—Ce que l'on a en vue ici, c'est un vaste programme balancé d'une production agricole pour le Canada considéré comme un tout — un système de distribution du surplus des grains de l'Ouest à travers les provinces de l'Est grâce à laquelle ces provinces pourraient absorber des millions de boisseaux de grains qui leur permettrait en retour d'augmenter dans d'énormes proportions leur industrie animale.

3.—On admet qu'il faudra faire les esprits à cette idée et qu'il faudrait apporter quelques changements dans les méthodes de cultures de l'Est. Mais si l'on venait à adopter une politique qui serait à l'avantage du pays tout entier, on pourrait certainement compter sur la coopération active de tous les services de propagande, des organisations de fermiers, etc., etc.

4.—L'idée de coopération est également suffisamment comprise dans l'Est aussi bien que dans l'Ouest pour contribuer au succès d'un tel plan.

5.—Il y aurait certainement bien d'autres détails à régler; il faudrait organiser, par exemple, des canaux de distribution des grains à travers les provinces de l'Est, mais le ministère fédéral de l'Agriculture et les autres organisations privées ou publiques ont la compétence voulue pour ce faire. Et l'opinion publique, croyons-nous, serait entièrement favorable à un tel projet.

(Suite de la page 5)  
duits de la ferme et des effets d'ordre professionnel, de manière à réduire l'écart des prix entre les produits agricoles et les produits industriels.

## Politiques extérieures de l'organisation des marchés.

"L'affaiblissement du crédit international qui s'est produit en 1930 a marqué une période de transition entre un ordre ancien et une ère nouvelle du commerce international", a déclaré M. H.-S. Arkell, commissaire des marchés à Ottawa, pour le compte du ministère de l'Agriculture, en traitant des politiques étrangères de l'organisation des marchés. Sous l'influence de cette dépression, chaque pays a recouru à des mesures restrictives qui ont, en quelque sorte, révolutionné l'agriculture — politiques pour la plupart basées sur trois principes bien simples : a) Plus nous produisons chez nous, moins nous achetons de l'étranger; b) l'agriculture constitue le meilleur marché pour absorber

# A la conférence agricole de l'Est . . .

la production industrielle; c) l'agriculteur doit être suffisamment rémunéré pour ses produits, autrement il devra vivre au crochet de l'Etat.

"Le Canada ne peut rester indifférent à cette situation. On ne peut s'attendre que ce Dominion puisse faire face aux difficultés suscitées par ce mouvement réactionnaire chez nos concurrents sans recourir à l'action collective," continue M. Arkell.

"Ces politiques étrangères visent principalement à stimuler la production locale dans le but de satisfaire aux besoins locaux puis d'exporter les surplus. La crise monétaire les oblige à stimuler l'exportation et à restreindre les importations.

Le monopole d'Etat est la caractéristique particulière de ces nouvelles mesures de contrôle. Des pays européens comme la Pologne entre autres ont enlevé le commerce d'exportation des denrées agricoles des mains du commerce pour l'absorber au compte de l'Etat. C'est ainsi que ces gouvernements ont été tenus d'organiser la production, de l'unifier et de créer des services de marchés ayant pour effet de régulariser la mise en vente et d'obtenir des revenus accrus dans l'intérêt des producteurs et du gouvernement.

Le Royaume-Uni travaille sur un plan qui prévoit l'organisation des marchés et la stabilisation des prix à un niveau raisonnable. Il fait observer que le marché anglais ne constitue pas une source intarissable et que là comme ailleurs le commerce doit être basé sur une réglementation des approvisionnements. Le Canada doit s'organiser pour être en état de fournir une certaine garantie quant au volume et la régularité de ses exportations. Même dans le cas du fromage, dit M. Arkell, nous avons perdu une partie de ce marché au bénéfice de la Nouvelle-Zélande, non pas parce que la qualité fait défaut, mais parce que nous n'avons pas su assurer la régularité du débit. L'orateur souligne également le fait que nos expéditions de bacon varient jusqu'à 55 p.c. en volume comparativement à 5 p.c. au Danemark. Ce fait démontre

Traitant de la situation du Canada par rapport aux marchés d'exportation, M. Arkell place au premier plan de nos avantages la réputation de haute qualité dont jouissent certains de nos produits sur le marché britannique tels que nos fromages, notre bacon, nos vaches laitières, etc. "Mais nous n'avons pas qu'à tenir compte du facteur qualité", dit le conférencier, "il nous faut être en mesure d'alimenter ce marché régulièrement puis d'exporter en assez gros volume.

la précarité de notre situation par rapport à celle de nos concurrents sur ce marché mondial. Le conférencier dit encore que notre méthode concurrentielle de coter les prix aux acheteurs étrangers nous est défavorable. Comme exemple, M. Arkell cite cette rivalité qui existe entre nos marchands exportateurs, elle est la cause de la perte du marché que nous avons en République Argentine pour la vente de nos patates de semence. Imputons également à cette concurrence le fait que l'automne dernier nous avons perdu le marché anglais pour les pommes canadiennes. Nous ne pouvons nous désintéresser des marchés étrangers, dit en terminant M. Arkell, autrement le Canada ne pourra résoudre son problème agricole. Organisons-nous pour satisfaire le marché britannique, étudions-en bien les possibilités; d'autres pays le font, pourquoi en serions-nous incapables ?

(Suite à la page 8)

(Suite à la page 8)

# A la conférence agricole de l'Est...

(Suite de la page 7)

## Organisons notre industrie laitière pour qu'elle mette ordre elle-même à ses affaires.

Traitant de l'industrie beurrière canadienne, de ses problèmes de production et de mise en vente, M. Marion a déclaré au début de sa conférence : "Il n'y a peut-être pas de sujet qui atteigne aussi au vif toute la population rurale du Québec et un grand nombre de producteurs des provinces sœurs de l'Est". "Au premier mars" continue M. Marion, "il paraît incompréhensible, en face des statistiques officielles, que les 150,000 cultivateurs intéressés dans la production du beurre puissent être livrés sans défense, comme une coquille de noix sur les flots, à des variations incontrôlées, quand toute la difficulté de la situation dans laquelle se trouve depuis quelques mois l'industrie beurrière, se résume à un surplus de quelque 8,784,158 livres de ce produit.

Après avoir rappelé au congrès que durant 1937, le Canada avait dû exporter environ trois millions de livres de beurre, nous avons quelques mois plus tard été dans l'obligation d'en importer 4,132,904 livres. Le conférencier souligne que l'an dernier, à cause de conditions particulières qui sévirent dans l'Ouest la production globale de beurre atteignait 266,000,000 de livres, la plus forte de l'histoire de cette industrie. Il résulte de cette situation de faits qu'aujourd'hui les producteurs et, par ricochet, les pouvoirs publics sont aux abois et se demandent comment éviter une saison de prix ridiculement bas.

Pour mieux illustrer sa pensée M. Marion expose la situation ainsi : Les producteurs canadiens sont appelés à fabriquer pour alimenter leurs marchés domestiques, une cuvette de beurre. Il arrive parfois que la production dépasse d'une cuillerée ce qui était nécessaire pour remplir ce contenant, or il se produit ceci, fait assez étrange, cette cuillerée de surplus fixe le prix de la cuvette entière. Il déduit de ce fait qu'il existe aucune dans l'organisation d'une industrie aussi vitale, industrie qui représente le pain quotidien de quelque cent mille cultivateurs dans les provinces de l'Est du Canada.

M. Marion rappelle opportunément qu'il est établi que les deux grandes provinces de Québec et d'Ontario ne produisent pas suffisamment de beurre pour leurs propres besoins. Ce fait explique combien étroites doivent être les relations entre les fermiers de l'Ouest et les producteurs de l'Est.

Divers remèdes furent suggérés déjà pour remédier à une situation créant un malaise qui se répercute sur toute notre vie économique. Le conférencier en énumère quelques-uns. En premier lieu, il fut suggéré d'exporter du beurre sur le marché anglais régulièrement durant les mois de fabrication intense, époque, prétend-on où notre beurre créait une très favorable impression quant à sa qualité. En acceptant cette suggestion, nous aurions recours au moyen le plus simple d'alléger notre marché local et de l'assainir

en prévision des mois d'hiver. Mais il y a danger que les producteurs soient appelés dans ce cas à accepter les prix prévalant sur le marché anglais. La perte serait entièrement subie par les producteurs.

D'autres suggèrent d'intensifier la production fromagère, ce produit jouissant d'une prime en Angleterre. Ici l'orateur observe que l'organisation de nos fermes, l'augmentation du nombre de vaches laitières, la centralisation des fabriques laitières, tout tend dans notre système actuel, à rendre plus difficile le retour à l'industrie fromagère. Si nous avons diminué la fabrication du fromage, il ne faut pas trop en blâmer les producteurs, car je ne me rappelle pas qu'aucune campagne d'éducation et de prévention ait été mise en branle par les gouvernements pour persuader les producteurs qu'ils s'engageaient dans une mauvaise voie.

Touchant les mesures gouvernementales qui pourraient aider les producteurs dans l'impasse où ils se trouvent, M. Marion dit, entre autres choses : "Chaque fois que se réunissent les représentants de la pensée agricole qui représente l'élément le plus stable de la population, s'élèvent des critiques parce que l'aide des pouvoirs publics est parfois demandée. Parfois l'aide le plus précieux vient sous une forme indirecte et s'appelle chez nous, les tarifs producteurs. Personne n'ignore que certaines industries se développent et prospèrent parce que nous, les cultivateurs, la plus nombreuse et la plus puissante classe d'acheteurs du pays, sommes appelés à payer des prix aucunement en rapport avec ce que nous obtenons de nos produits, et cela à la faveur des protections accordées aux manufacturiers.

Faisant allusion au bon accordé sur le blé, le conférencier dit que les fermiers de l'Est ne critique aucunement cette attitude de l'Etat en faveur de cette classe de producteurs, mais pourquoi n'avoir pas recours à un procédé similaire en faveur de la principale industrie agricole de l'Est, l'industrie laitière ?

"Me serait-il permis d'offrir, à titre de suggestion, ce qui a été recommandée à plusieurs reprises par les sociétés de la "Canadian Dairy Farmers Federation", à savoir qu'une législation des marchés soit adoptée par les gouvernements intéressés, qui donne à l'industrie laitière les prérogatives nécessaires pour tenter de guérir elle-même les maux dont elle souffre. Il s'agirait d'appliquer ici la politique connue sous le nom de "Australian Equalization scheme".

En vertu de ce plan les producteurs australiens possèdent le pouvoir de réglementer la mise en vente des produits laitiers, et d'en stabiliser les prix, de telle façon que durant les six dernières années, le prix du beurre n'a changé qu'une seule fois. Le prix du marché local est établi et pour faire face aux pertes que provoquerait l'exportation du surplus à un prix inférieur au prix local, l'industrie elle-même se taxe de telle manière qu'elle est en lieu de faire face aux pertes encourues sans que le producteur en souffre. Par ce procédé les Australiens ont bénéficié d'un revenu additionnel estimé à \$20,000,

000 sur leur seule production beurrière.

## Absorbons notre surplus de lait en intensifiant la production fromagère.

M. R.-H. Mayberry, président de l'association des fabricants de fromage de la province d'Ontario, a représenté l'industrie fromagère canadienne comme la planche de salut de l'industrie laitière. En fait ce produit canadien est très estimé en Angleterre, il jouit même d'une prime. Dans l'opinion du conférencier aucune autre branche de l'industrie laitière ne paie mieux le cultivateur.

Les difficultés que doit contourner l'industrie laitière en ce moment c'est de limiter la production beurrière à la capacité d'absorption du marché domestique et, d'autre part, d'intensifier la fabrication du fromage de manière à disposer le plus avantageusement possible du surplus de lait. Pour atteindre ce but, M. Mayberry a suggéré l'établissement d'un organisme de contrôle de production et de réglementation de la vente des produits laitiers. Cette mesure s'impose si nous voulons réorganiser sur un plan plus rationnel notre commerce extérieur.

M. Mayberry a recommandé de plus la centralisation des fabriques laitières.

## M. Luke Pearsall, d'Ottawa, parle des marchés extérieurs de notre industrie porcine.

Le bacon canadien est en grande demande sur le marché anglais. Notre système de classement au point d'expédition et au point d'entrée ont eu pour effet d'inspirer confiance aux importateurs de Grande-Bretagne. Le bacon canadien est de haute qualité et, sous le rapport de la texture de sa chair, de sa saveur et de son apparence, on peut le comparer avantageusement au bacon de nos concurrents sur les marchés mondiaux.

Si les producteurs canadiens désirent conserver le marché anglais et désirent développer davantage ce débouché rendu excellent par suite des accords commerciaux de 1931, il leur faut trouver le moyen de régulariser la production afin d'éviter ces expéditions en masse à l'automne qui affaiblissent énormément les prix

## RECOLTES de GRAINS PAYANTES

Commencez avec "CERESAN"

AVEZ-VOUS déjà réalisé ce que vous perdez en ne traitant pas vos semences avec "Ceresan"? Contrôle la carie du blé, les charbons de l'avoine; le charbon couvert et la strie de l'orge. Recommandé dans le Bulletin No. 92, Université de Saskatchewan, pour meilleur contrôle de la pourriture de la racine, maladie transmise par la semence. Augmente généralement le rendement — dans des expériences on obtint un surplus de 6% avec le blé et l'orge et 18% avec l'avoine. Coûte aussi peu que 3c par boisseau de semence. Traitez maintenant — soyez prêt à semer. Demandez notre littérature sur le traitement et l'appareil à traiter automatiquement.

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED  
Division des Engrais Chimiques,  
Casier Postal 10, Montréal



UN TRAITEMENT POUR CHAQUE CULTURE

du marché. Nous devons donc organiser une production mieux équilibrée de façon à échelonner les expéditions sur tous les mois de l'année.

M. Pearsall a fait observer que l'industrie porcine tient un rôle de premier plan dans l'agriculture canadienne. Les chiffres de la production des bestiaux de boucherie pour l'année 1937 indiquent que la valeur totale des bêtes à cornes, veaux et agneaux abattus était de \$28 millions tandis que celle des porcs s'élevait à \$40 millions : ces derniers chiffres, cependant, ne représentaient encore que 50 p.c. de la production porcine globale du pays.

En terminant, M. Pearsall insista beaucoup sur l'importance du marché anglais pour cette denrée en déclarant que 42 p.c. des porcs vendus par les provinces de l'Est avait été exporté en Angleterre en 1938.

## La production bovine de boucherie.

M. L.-E. O'Neill, directeur du service de la production animale de la province d'Ontario, a présenté un travail élaboré sur l'industrie du boeuf de boucherie, son importance dans cette partie du pays, ses relations avec l'agriculture de l'Ouest et l'influence que les récents accords commerciaux du Canada avec les Etats-Unis pourront exercer sur son développement.

M. O'Neill a affirmé que 90 p.c. du bétail de boucherie

est vendu sur les marchés à prix élevés de Toronto et 60 p.c. du total vendu à Montréal proviennent de la province d'Ontario. Il a déclaré que la qualité de cette production pourrait être améliorée sensiblement. Les rapports officiels de classement indiquent que 50 p.c. seulement de la production de l'Est canadien passe dans les catégories de bonne qualité. Cela explique comment il se fait que la consommation du boeuf a baissé de 10 livres par personne depuis une dizaine d'années. Le traité commercial canado-américain favorise particulièrement les éleveurs canadiens, a dit M. O'Neill. En vertu de ce nouvel accord, les Canadiens peuvent exporter 225,000 têtes de bétail pesant plus de 750 livres au taux réduit

(Suite à la page 13)



GARÇONS! Voyez cette montre élégante! Obtenez-la GRATIS! Voici une vraie montre d'homme, avec boîte de montre de Nickel brillant. Garde bien le temps; garantie entièrement pour un an. Jolie chaîne finie en argent; tous les deux données en vendant des Graines de semences ou des Cartes de Pâques, ou tous les deux, pour \$4.00. Ecrivez aujourd'hui. N'envoyez pas d'argent. CADEAU EXTRA pour la promptitude. Dépt. G.8 Les GENS de la MÉDAILLE D'OR 1440 rue Ste Catherine Ouest, Montréal

## Jeunes Poussins - Poulettes

Poussins en croissance, poulettes, chapons

Réalisez vos premiers profits en achetant les meilleurs poussins au plus bas prix. Aidez-vous et aidez-nous en commandant de bonne heure : un rabais de 10% est accordé sur les commandes données avant le 1er mars si le paiement accompagne la commande. Livraison sera faite à n'importe quel temps durant toute la saison. Poussins de toutes races et de tout âge à la date désirée quelle que soit la quantité. Poussins menés au train en camions chauffés : — neuf heures de trajet d'Ici à Montréal.

### Qualité supérieure — Huit races

Quand vous achetez une Marque Supérieure, vous achetez des poussins provenant d'œufs pesant en moyenne 28 onces à la douzaine et de pondeuses que nous choisissons et réservons pour nous-mêmes. En d'autres termes, vous commencez où nous en sommes, alors que nous avons travaillé pendant dix-huit ans à l'amélioration de notre troupeau.

### PRIX D'ICI AU 15 AVRIL

TOM BARON SINGLE COMB WHITE LEGHORN :  
POUSSIN D'UN JOUR, 9c — POULETTE D'UN JOUR, 18c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 22c.  
ROCK BARRES, R. I. ROUGES, HAMPSHIRE, HYBRIDES ROCK ET ROUGES :  
POUSSIN D'UN JOUR, 10c — POULETTE D'UN JOUR, 14c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 20c.  
ROCK BLANCS, GEANTS BLANCS DE JERSEY, GEANTS NOIRS DE JERSEY :  
POUSSIN D'UN JOUR, 12c — POULETTE D'UN JOUR, 14c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 20c.  
COCHET D'UN JOUR LEGHORN, 2c — ROCK BLANCS & GEANTS BLANCS, 12c — AUTRES RACES, 7c.  
CHAPONS DE SIX SEMAINES LEGHORN, 20c — ROCK BLANCS, GEANTS BLANCS, 35c — AUTRES RACES, 30c.

### Marques Standard — Cinq races

Nos poussins de MARQUES STANDARD proviennent de troupeaux qui ont été sous notre surveillance pendant de nombreuses années. Toutes les volailles ont été soigneusement triées et accouplées à nos propres yeux à haut record. A la douzaine, tous les œufs donnent une moyenne supérieure à 25 onces. Vous trouverez ces poussins meilleurs que ceux que vous fournissent d'ordinaire les couvoirs.

### PRIX D'ICI AU 15 AVRIL

SINGLE COMB WHITE LEGHORN :  
POUSSIN D'UN JOUR, 8c — POULETTE D'UN JOUR, 16c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 20c.  
ROCK BARRES, GEANTS NOIRS, R. I. ROUGES, ET HAMPSHIRE :  
POUSSIN D'UN JOUR, 9c — POULETTE D'UN JOUR, 13c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 18c — COCHETS LEGHORN D'UN JOUR, \$1.00 le cent. AUTRES RACES, \$6.00 le cent.

Sur demande prix fournis pour plus tard dans la saison ou pour poulettes plus âgées.

CONDITIONS : Sur poussins d'un jour, dépôt de \$1.00; sur poussins en croissance, acompte correspondant à 25% de la valeur, balance dans les dix jours avant la livraison.

GARANTIE : Les 100% de nos poussins vivant et en bonne santé à leur arrivée chez vous, notre client, sont garantis et vous êtes juge au dernier ressort. Nous croyons absolument à l'honnêteté de tous nos clients et si vous trouvez vos pertes trop fortes et les poussins autres que promis, écrivez-nous et nous arrangerons promptement les choses.

Nous garantissons 90% pour les poulettes. Tous poussins garantis exempts de la diarrhée blanche.

ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX COMMANDES EN FRANÇAIS.

## HILLTOP HATCHERY

1, HILL STREET, KITCHENER, Ont.

# Les Glaneuses

Conte du temps

## Aube pascale

**L**A journée avait été accablante, le soir descendait lourd, ensoleillant. Sur le Mont Sion, le soleil laissait traîner ses dernières franges éparpillant ceci, delà, sur les branches des figuiers, des rayons pourpres. Peu à peu la nuit accrochait son voile aux arbres desséchés, aux toits des maisons, allongeant les ombres. Pendant qu'au firmament la lune, une lune d'Orient, aux luciers de sécheresse illuminait de reflets mornes et rouges les rocaillies des sentiers et les sables des désert.

Et de ce chaud décor du soir insouciant, montait je ne sais quel sanglot étrange et sombre qui étreignait les êtres et planait sur les choses comme aux jours des grandes catastrophes.

Sur la route blanche, un homme cheminait seul, songeant avec tristesse aux événements qui venaient d'agiter toute la Judée; événements épouvantables s'il en fût jamais, où le peuple juif était devenu un peuple déicide en condamnant et livrant à la mort de la croix, le Messie méconnu.

Hâtant le pas, le piéton s'engagea dans l'avenue conduisant à la villa de Meïr, ancien chef de synagogue, que des deuils successifs et des revers de fortune avaient éloigné de la vie publique. Il vivait maintenant à l'écart et n'avait pour famille qu'une petite fille, frère enfant de vingt ans, dont la vie semblait depuis trois ans, s'éteindre de jour en jour.

x x x

En ce moment, Judith s'est fait transporter sous la tonnelle fleurie où l'air est plus frais. Au

Pour vos SEMENCES

et Accessoires de Jardin

Rappelez-vous que: "Chez PERRON tout est bon."



Zinnias Géants

SPÉCIAL

Envoyer 1.50 en timbres et vous recevrez un paquet de nos beaux zinnias géants No 3214, et notre magnifique catalogue de semences, tout illustré, 172 pages, plusieurs en couleurs naturelles, le plus beau et le plus complet au pays.

**W.H. PERRON & CIE**  
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES  
935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL



### Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne droit au traitement de 10 jours

Les suppositoires Orange Lily du Dr D-M. Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués, ils soulagent la souffrance, font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée; ils débarrassent femmes et filles de l'irritation et l'affaiblissement, de l'irrégularité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtés, au dos et à l'abdomen de tous les maux inhérents aux périodes de la vie et de tous les maux de même genre. Toute femme ou fille souffrante, qui n'a pu se rendre compte encore des effets bienfaisants de "ORANGE LILY", pourra jour du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

Vendus partout par les principaux pharmaciens  
MME LYDIA W. LADD. (Dépt. 24) boîte 191, WINDSOR, ONTARIO

milieu de ses fleurs qu'elle avait l'habitude de cultiver, il semble qu'elle reprend vie.

— "As-tu des nouvelles du prophète", demande Judith ?

— "Pilate a donné des ordres et l'on a fait sceller le tombeau, de peur que ses disciples ne l'enlèvent et... fassent croire au peuple qu'il est ressuscité le troisième jour, comme il l'a annoncé".

— "Crois-tu qu'il ressuscitera", fit encore Judith ?

— "Je le crois", reprit avec conviction le jeune homme devenu fervent disciple du Christ; "je crois, Judith, et si tu avais assisté avec moi au miracle des aveugles, tu aurais, aussi, foi en sa parole".

— "Ce fol enthousiasme est bien de ton âge, mon ami", dit l'ancien Rabbi, lequel entendant la voix de Jahel, était venu rejoindre les jeunes gens; "c'est de l'exaltation qui ne saurait durer, et tu verras qu'après les précautions sages prises par le sanhédrin, l'imposture du crucifié sera bientôt établie, puisque c'est demain le troisième jour".

— "Mais, mon père, puisqu'il a déjà ressuscité la fille de Jaïre et Lazare, qu'il a guéri les aveugles", fit Judith, que la foi de son ami ébranlait...

— "Rabbi, veuillez me pardonner, repartit Jahel, "mais Celui qui multiplia les pains, qui calma la tempête d'une mer furieuse, qui changea l'eau en vin aux noces de Cana, qui guérit les paralytiques, qui ressuscita les morts, au nom de Dieu dont il se disait le Fils, ne peut être un imposteur, c'est plus qu'un prophète, c'est le Messie !"

— "Fais-nous grâce pour ce soir de tes idées messianiques en faveur de cet homme", dit Meïr, que l'ardeur du jeune homme pour la cause du Christ impatientait. Puis, après un moment de silence : — "Judith, tu sembles plus lasse, ce soir, tu dois avoir sommeil".

Jahel comprit l'invitation, fit les salutations d'adieu, et il prit congé de ses hôtes.

x x x

La nuit se traîna fort pénible à la villa du Rabbi. Judith plus souffrante et affaiblie par la grande chaleur de la veille, délira sans repos; Meïr qu'elle réclamait dut rester à son chevet.

Vers l'aube, après avoir sommeillé un instant, elle s'agita, plus fiévreuse. — "Père, appelle-t-elle, j'ai soif, oh ! j'ai tellement soif, va puiser de l'eau si fraîche de la fontaine de Siloé, veut-tu ?"

Les désirs de Judith étaient des ordres pour Meïr qui voyait avec désespérance la maladie lui enlever un peu plus chaque jour, sa petite fille, son honneur et sa vie, l'unique rayon de soleil au ciel de sa vieillesse solitaire. Alors, résigné, il prit une urne vide et descendit vers la fontaine.

x x x

Le soleil allait se lever sur la ville déicide, et déjà un bruit confus montait vers la plaine, bruit du jour qui s'éveille, des hommes qui s'agitent, des vies qui tremblent dans la fièvre cupide et sensuelle d'une nation encore ruisselante du sang divin répandu.

C'était l'aube du troisième jour, jour béni entre tous où le Christ devait sortir vainqueur de la mort, et de la haine de ceux-là même qu'il était venu sauver.

Et comme il l'avait annoncé, le Fils de Dieu ressuscita. Ce fut dans l'Eglise naissante, le premier jour de Pâques, et du haut des cieux, les anges entonnèrent leurs alléluias.

x x x

L'Auguste Ressuscité venait d'apparaître à Madeleine, et il cheminait lentement vers le mont Sion. Glorieux dans sa victoire divine, il marchait, regardait à ses pieds la ville coupable, tandis que dans son cœur de Verbe fait chair, montait comme un flot le murmure des mondes, de celui qui profiterait de sa mort, et dans une apothéose passa la phalange des martyrs, premières sublimes de l'Eglise qu'il venait de fonder; et de l'autre hélas, qui se perdrait, malgré son sang répandu.

Et le murmure s'éleva comme une clameur, de la ville. Bruit des douleurs, des blasphèmes, du fol orgueil des nations à venir, rougissant et s'entretenant comme des fauves. Les cris des révoltés, insultant son sacrifice et crachant sur ses plaies. Le Christ en frissonna, dans une larme humaine, puis il s'arrêta. Là-bas, s'avançant tout courbé, pitoyablement las, s'en venait un vieillard, portant une urne vide. Jésus lut sa pensée, et connaissant la détresse immense dont souffrait son âme, Il voulut de son cœur de Maître y apporter un baume divin.

— "Où vas-tu mon ami", lui demanda-t-il ?

— "Je vais à Siloé, y puiser de l'eau", répondit Meïr. "C'est pour ma petite fille, car l'aube de ce matin l'a trouvée bien affaiblie".

Jésus leva la main sur l'urne, et dit au vieillard : "Retourne chez toi, et donne de cette eau à boire à l'enfant".

— "Mais je n'ai point d'eau", reprit l'homme.

— "Si, tu ne t'en souviens plus,

## = PAQUES ! =

**P**AQUES ! Résurrection ! Le mot évoque une vision de joie, de paix, de soleil brillant !

Nous, pauvres humains, nous en sommes tant assoiffés de bonheur... et nous le demandons si souvent à des causes impossibles !

Les mamans désirent la paix afin de garder leurs grands "gars" qu'une guerre meurtrière viendrait leur arracher ! Elles désirent la paix dans la famille, la paix dans les esprits !

De la joie ! Oui, de la joie, pour faire sourire les petits enfants, pour leur donner confiance en la vie, pour qu'ils se sentent aimés, plus que des poupées !

De la joie ! pour ceux qui pleurent dans l'ombre ; pour ceux qui peinent et se sacrifient sans recevoir un mot de réconfort, sans attendre de retour !

De la joie ! pour ceux qui voudraient "avancer" et qui en sont toujours au même point dans leurs projets d'avenir... attendre et toujours attendre des jours meilleurs !

Aux mamans de nombreuses nichées, je souhaite la paix qui fait la maison accueillante, la joie qui fait épanouir l'âme des petits ; je leur souhaite beaucoup de soleil pour réchauffer les petits cœurs, les attirer à elles, les faire se confier, les faire espérer quand personne n'espère plus...

Pâques ! Un autre printemps nous est donné ; encore un bout de vie à employer ; au lieu de gémir sans cesse, regardons autour de nous ceux qui ont encore moins que ce que nous possédons, c'est encore la meilleure recette pour être heureux !

MARGOT.

## Comment retenir les enfants à la maison

Une maman qui veut retenir ses enfants à la maison ne doit pas être avant tout une ménagère accomplie. Pas plus que les mamans qui exercent un métier ne doivent faire passer ce métier avant toute autre chose. Si les enfants ont besoin d'un intérieur soigné et propre, de vêtements tenus en ordre, de repas réguliers, ils ne tiennent pas particulièrement à des parquets luisants comme de la glace, à des douzaines de draps passés dans des liens roses, à des cuivres étincelants, à de l'argenterie impeccable. Quand on peut leur procurer ces choses, sans en négliger de plus importantes, c'est très heureux, mais chacun doit savoir ce qu'il faut sacrifier suivant le temps et l'argent dont il dispose.

Ce dont les enfants ont besoin avant tout, ce qui les attire, c'est un endroit paisible, sans mono-

tonie, où ils retrouvent leur maman et, à certaines heures aussi, leur papa, où ils se sentent entourés tout en restant libres, où ils ont leur place, où se tenir, leur coin pour jouer, où ils peuvent prendre part à la vie sans craindre de gêner trop d'objets délicats, aider les parents, faire preuve de petites initiatives, enfin apprendre ce qu'inconsciemment tous les enfants désirent passionnément apprendre : à vivre.

Les amitiés de nos enfants, leurs camaraderies avec de petits inconnus, leurs enthousiasmes pour des grandes personnes que nous savons très différentes de nous-mêmes ! Encore une question difficile, qui mérite d'être traitée à part et qui a cependant sa place dans cet entretien. L'ignorer ou, comme le font certains parents, combattre résolument les influences extérieures, présente deux dangers : perdre la confiance de nos enfants ou les appauvrir considé-

(Suite à la page 3)

### Gravures Massicotte

Un album complet des gravures de notre éminent peintre canadien Edmond-J. Massicotte vous est offert au prix de \$1.10 — Cet album contient les 18 tableaux de M. Massicotte. Ces gravures sont imprimées sur papier glacé. On peut très bien les encadrer. Il ne faut vraiment pas manquer cette occasion de vous procurer la série complète des oeuvres de notre plus grand peintre canadien.

Adressez votre commande à :  
**Mme Edmond-J. Massicotte**  
10714, rue Fort-Lorette  
Sault-au-Récollet  
MONTREAL

AVIS IMPORTANT. — Cet album complet des 18 gravures ne sera expédié que sur réception du prix en mandat, bons postaux ou chèques payables au pair à Montréal.

LOUISE

# PRINCIPES COOPERATIFS

(Suite)  
Par Henri-C. BOIS

L'ambition ultime des pionniers était donc d'arriver à former une association de travailleurs capable de fournir du travail à ses membres. L'avant-dernier paragraphe indique qu'ils songeaient à créer des colonies du genre de celles qui avaient été établies par R. Owen, à Queenwood, par Abram Combe, à Orbiston, et par John Scott Vandeleur, à Ralahine. Ces colonies suscitèrent un intérêt considérable parce que leurs organisateurs prétendaient qu'elles assureraient l'émancipation graduelle des masses ouvrières qu'elles marquaient l'aube d'une ère nouvelle. D'ailleurs, l'idée ne se limitait pas à l'Angleterre. En France, vers le même temps et surtout un peu plus tard, les chefs du mouvement ouvrier — chef dont le plus grand nombre étaient socialistes — préconisaient la propriété commune des entreprises par les ouvriers. Robert Owen lui-même vint en Amérique et fonda, dans l'Indiana, une colonie qui, comme toutes les entreprises de ce genre, fit faillite.

Les pionniers de Rochdale avaient à peu près les mêmes idées. Ils recherchaient le même but, c'est-à-dire dégager l'ouvrier de l'exploitation des capitalistes en lui permettant de s'approprier les moyens de production, de distribution, etc. Et, lorsqu'ils ouvrirent leur magasin, ils avaient en tête de recueillir avec le temps et à même les profits, le capital nécessaire au lancement d'entreprises capables d'absorber la main-d'œuvre des sociétés. Ils n'arrivèrent jamais à rien de ce côté. Mais le succès de leur magasin fut tel qu'il apparut clairement que le problème ne devait pas être abordé en partant du producteur, mais bien en partant du consommateur. Les coopérateurs eurent l'intelligence de se rendre compte de ce fait et de s'orienter en conséquence. De sorte que le mouvement, qui, au début, avait été conçu pour sauvegarder les intérêts des ouvriers comme producteurs — se mua en un mouvement destiné à protéger le consommateur comme consommateur.

Il arriva finalement que la coopération fut prêchée comme la meilleure solution des difficultés de l'homme envisagé comme consommateur de marchandises produites par l'industrie et distribuées par le commerce. Cette évolution permettait à la doctrine coopérative de s'adresser non pas à une classe particulière de la société, mais à l'ensemble des

consommateurs à des degrés divers. Le coopératisme, dès ce moment, ne connaissait plus de frontières. Il acquérait un caractère d'universalité qui a été fortement souligné par T. W. Mercer, de l'Union coopérative anglaise. Mais il importait de remarquer tout de suite que la structure sociale et économique de 1844 ne ressemblait guère à la structure sociale et économique de 1939. L'intervention de l'Etat dans le domaine économique, ses réglementations plus ou moins appropriées, plus ou moins efficaces, et parfois l'ingérence étatique dans toutes les formes (comme c'est le cas dans les Etats totalitaires : Allemagne, Italie, Russie), d'une part; et, d'autre part, la concentration graduelle des moyens de production, de distribution et de finance entre des mains de moins en moins nombreuses, ont fait disparaître en grande partie, lorsqu'elles ne l'ont pas complètement anéantie, la liberté de la concurrence. On ne retrouve plus de gouvernements dont on puisse dire qu'ils s'en tiennent à la doctrine du laisser-faire, c'est-à-dire à la vieille doctrine libérale; et de moins en moins rencontrons-nous des économies libres, c'est-à-dire qui ne sont pas régies par des cartels ou des ententes nationales ou internationales. De sorte que le milieu dans lequel le Coopératisme doit évoluer s'est profondément modifié particulièrement depuis les vingt-cinq dernières années. Malgré tout, la Coopération doit se maintenir; plus que cela, elle doit progresser. Il importe donc aux coopérateurs de reviser leurs méthodes et de scruter davantage les principes dont ils s'inspirent pour continuer d'être en mesure d'offrir à l'homme de notre époque un moyen efficace d'émancipation.

C'est Charles Gide, croyons-nous, qui a écrit : "Toute doctrine évolue, même entre les mains de ceux qui voudraient pieusement s'en faire les gardiens". Il ne s'agit pas de préconiser une doctrine nouvelle. Il s'agit tout simplement de faire un inventaire et de mesurer la valeur de ce que nous avons en main, de distinguer l'essentiel du secondaire, pour arriver à plus de précision, plus de clarté, partant plus de force et d'efficacité.

C'est pour stimuler l'étude et la critique que nous nous proposons de faire une revue de la doctrine coopérative. Nous n'avons nullement l'idée de défendre telle ou telle chapelle. Il y a belle lurette que nous avons su nous débarrasser de ces oeillères. En nous appuyant sur les meilleurs auteurs et surtout en étudiant de près les mouvements les plus anciens dont le progrès s'est continué en dépit des luttes, des changements et des attaques, nous donnerons notre opinion en toute franchise. Nous n'avons pas la prétention de tout connaître. Il existe certainement des points de vue dont nous n'avons pas eu l'avantage de prendre connaissance. Nous serions reconnaissant à nos lecteurs qui le

remarqueront, ou de nous les exposer, ou de nous indiquer les ouvrages ou les auteurs capables de nous renseigner. Pour commencer par le commencement, voyons comment se sont exprimés les principes coopératifs depuis le temps de Rochdale. Il est évident que nous ne pouvons donner toutes les opinions. Nous nous contenterons des plus typiques.

Les pionniers, comme nous l'avons vu, publièrent un manifeste et, ensuite des règlements qui, dans leur opinion, s'offraient comme des moyens ou des principes directeurs pour arriver à leurs fins. Quels furent les moyens proposés par les pionniers ? Nous les traduisons de "Cooperation" par Hall & Watkins, page 87 (1) :

- 1) Vente des marchandises aux prix qui prévalent dans la localité;
- 2) Limitation de l'intérêt payé au capital à un taux fixe — le paiement de cet intérêt constituant la première créance vis-à-vis des profits;
- 3) Répartition des profits (après avoir payé les dépenses et les intérêts) proportionnellement aux achats de chacun;
- 4) Pas de crédit, les achats ou les ventes devant être payés comptant au moment de la livraison des marchandises;
- 5) Droits égaux aux hommes et aux femmes;
- 6) Chaque sociétaire dispose d'un vote, pas plus;
- 7) Réunions régulières et fréquentes en vue de discuter des affaires de la société et de recevoir les suggestions tendant à améliorer sa situation;
- 8) Comptabilité bien faite et bien vérifiée; présentation aux membres, à époques régulières, du bilan des affaires.

Ces règlements, qu'on attribue à Charles Howarth (2), constituent le premier énoncé de ce que, dans la suite, on a appelé les principes de Rochdale. "En fait, continue le même auteur, strictement parlant, ce ne sont pas des principes, mais plutôt des pratiques". Quoi qu'il en soit, depuis le temps de Rochdale nombreux sont les gens qui ont discuté le Coopératisme et ses principes. M. V.-S. Alan, dans sa publication intitulée "Fundamentals of Consumers' Cooperation", publiée par la ligue coopérative des Etats du Nord, Minnesota, cite les sept principes préconisés par M. Anders Oerne. Nous avons déjà eu l'occasion de citer M. Oerne, qui, pendant quinze ans, fut au service de la Kooperativa Forbundet suédoise. Cette organisation combine les activités d'une coopérative centrale, comme la Fédérée, avec celles d'un centre de propagande coopérative. M. Oerne jouit, dans les milieux suédois, d'une excellente réputation. Rappelons simplement qu'il fut longtemps président de la Société coopérative de Stockholm, membre de l'exécutif de l'Alliance coopérative internationale, vice-président de la Banque Nationale suédoise, etc. D'après M. Alan, M. Oerne, en 1925, établissait comme suit les sept principes coopératifs :

- 1) Les membres doivent fournir le capital nécessaire,

- 2) La coopérative ne doit offrir que des produits de la qualité la plus pure;
- 3) le poids et la mesure seront scrupuleusement donnés;
- 4) les ventes se feront au prix du marché et aucun crédit ne devra être accordé ou demandé;
- 5) Les trop-perçus (Profits) devront être distribués aux membres proportionnellement aux achats de chacun;
- 6) Le principe, un membre un vote sera appliqué et hommes et femmes auront des droits égaux;
- 7) Un pourcentage déterminé des revenus nets sera mis de côté pour être utilisé pour des fins d'éducation.

Dans son livre intitulé : "Idéals et problèmes coopératifs", édition de 1937, M. Anders Oerne écrit ce qui suit à la page 11, après avoir parlé des différents types de coopératives : "L'on peut dire que toutes ces sortes d'organisations ont en commun :

- 1) Paiement d'un intérêt modéré au capital souscrit par les membres;
- 2) Scrupuleuse honnêteté dans les affaires transigées avec ceux qui utilisent l'association;
- 3) Répartition des surplus aux membres dans la mesure où leur participation aux affaires de la société a permis l'obtention de ces surplus, et
- 4) Tous les membres doivent disposer d'un vote et d'une influence égale dans l'administration.

"Nous pouvons, continue M. Oerne, dire de façon certaine et définitive que n'importe quelle entreprise qui refuse d'appliquer l'une ou l'autre de ces règles ne peut prétendre avoir le droit de se dire coopérative. D'un autre côté, une société ne devient pas absolument coopérative en adoptant et appliquant uniquement ces règles. L'on peut facilement se rendre compte, et en fait il arrive fréquemment dans la pratique qu'une société peut appliquer les règles que nous avons indiquées sans pour ce la être accueillie dans les rangs des coopérateurs. Les règles de Rochdale, conséquemment, doivent être complétées par d'autres règles qui cependant peuvent être facilement déduites des intérêts économiques qui ont donné naissance à la société. "Les plus importantes de ces

règles additionnelles sont :  
1) La société doit être ouverte à tout homme auquel elle peut rendre service;  
2) Les principes démocratiques doivent recevoir une application complète dans l'administration de la société.  
"Ces deux choses essentielles dans la constitution d'une société peuvent être considérées comme une garantie qu'elle retiendra son caractère coopératif. Si le sociétaire devient le privilège personnel des fondateurs de la société, privilèges accordés à quelques favoris gracieusement admis, par la suite, l'entreprise dégénère en une affaire qui sert seulement les intérêts pécuniaires d'un petit groupe. Et si la constitution est conçue de telle façon que chaque membre ne puisse, d'un manière pratique, faire sentir son influence sur l'administration, l'égalité du droit de vote devient simplement une farce creuse. Tel est le cas de sociétés qui couvrent un territoire très étendu — un ou plusieurs comtés, par exemple, ou un pays tout entier — et gouvernées par un système de démocratie directe d'après lequel les affaires sont réglées par une réunion générale centrale de tous les membres."

(A suivre la semaine prochaine.)  
Henri-C. BOIS.

(1) Publié par The Co-operative Union Limited, Manchester, Angleterre.  
(2) Merlin-G. Miller, dans "Democratic Theory of Cooperation" — les annales de l'Académie américaine des Sciences politiques et sociales, mai 1937, page 29.

## Accard Canado-Guatemala

Un accord commercial entre le Canada et Guatemala, Amérique centrale, qui a été signé le 28 septembre 1937, est entré en vigueur à partir du 14 janvier 1939. Cet accord établit le traitement de la nation la plus favorisée entre les deux pays pendant trois ans et, par la suite, jusqu'à ce qu'il soit terminé par avis de six mois, par l'une ou l'autre des parties contractantes.

Abonnez vos amis à "LA TERRE DE CHEZ NOUS". Vous leur rendrez un service dont vous profiterez vous-mêmes.

## Le prix du beurre

On est prié de noter que le prix de remise du beurre No 1 pasteurisé, pour la semaine terminée le 20 mars, fut de 21<sup>1</sup>/<sub>2</sub>¢ la livre, et non de 20<sup>1</sup>/<sub>2</sub>¢ comme une erreur typographique nous le faisait dire dans le dernier numéro de "La Terre de Chez Nous".

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

# La responsabilité des producteurs

Bien que nous ayons laissé entendre, la semaine dernière, que nos producteurs sauront choisir la méthode de vente qui leur offre la meilleure garantie, rien n'empêche que la conception qu'ils se font du "Marché" détermine dans une large mesure leur façon d'agir dans l'écoulement de leurs produits. Alors les opinions qu'ils ont ou qu'on a su leur imposer prennent une influence marquée et ont une grande répercussion sur nos cours à bestiaux.

Tout problème concernant le "Marché" est important en soi. Les producteurs ne manquent pas de conseils au sujet de la vente de leurs produits, mais ce serait méconnaître la nature humaine que de prétendre que tous partent d'un bon naturel et qu'ils soient tous désintéressés.

De tous les points de vue qu'on a voulu soumettre aux producteurs, nous nous bornerons à en considérer quelques-uns.

Le premier, et non le moindre, veut que la concurrence entre les acheteurs soit si intense et si efficace qu'il serait impossible à aucun d'eux de pouvoir acheter des animaux vivants pour moins qu'ils ne valent en dehors du marché. C'est là une déclaration qui peut paraître fort rassurante aux yeux du cultivateur, mais il ferait mieux de ne pas trop s'y fier s'il ne veut pas s'exposer à faire des expériences plus ou moins heureuses. La vérité de cette affirmation dépend de ce que l'on entend par la valeur des animaux. On peut dire qu'elle varie selon l'endroit où les animaux sont vendus et selon la méthode employée.

Voici un fait qui illustre bien cet aspect. Nous l'empruntons au professeur "Duddy", qui s'exprime comme suit: Après avoir étudié les prix des porcs à Chicago et à Des Moines, il rapporte que "les prix à Des Moines, en janvier 1933, étaient de 39 1-2c de moins qu'à Chicago, après avoir enlevé toutes les dépenses du marché et que, pendant une période assez longue, la maison de salaison d'Iowa a pu s'approvisionner de porcs, sans avoir à offrir à Des Moines un prix qui se

rapprochât du niveau de la concurrence."

Avant de se rendre compte s'il était impossible à la maison de salaison d'acheter des animaux pour moins que leur valeur, il faut savoir si c'était le prix à Des Moines ou celui de Chicago qui représentait bien leur valeur. On pourrait citer d'autres exemples, mais celui-là nous semble suffisant pour servir de démonstration à notre exposé. D'ailleurs, il s'applique bien à la situation à laquelle nous avons à faire face ici dans notre province et nous croyons que les cultivateurs feraient bien de se concerter entre eux afin de pouvoir remédier à un tel état de chose.

Enfin, peu de producteurs sont en mesure d'offrir leurs animaux vivants en vente, n'importe où, dans des conditions avantageuses, à moins d'avoir une information exacte et complète de ce qui se passe sur le marché, et encore faudrait-il qu'ils soient assez renseignés pour pouvoir les évaluer à leur juste valeur.

Certains prétendent aussi que les dépenses encourues sur le marché diminuent d'autant le produit net de la vente des animaux. La véracité de cette assertion dépend entièrement de ce que les charges du marché représentent en services rendus. Or nous pourrions citer maints cas où les légers débours exigés sur les porcs à bestiaux ont été amplement compensés par les services précieux que rendent les agents à commission en transigeant pour le compte de leurs clients. D'autre part, cet avancé a pour but apparent de persuader les producteurs qu'il est inutile de maintenir les marchés publics et de supporter leurs organisations de vente. Les mêmes intérêts nous font voir clairement quelle est leur politique à ce sujet. Nous ne pouvons guère nous attendre à autre chose de leur part.

La responsabilité des conditions qui existent actuellement est attribuable à un certain degré aux méthodes dont se sont servi les producteurs dans la mise en ven-

(Suite à la page 10)

# SEMENCES

## LISTE DE PRIX

au 1er MARS, 1939

### LISTE DE PRIX DE GRAINES DE SEMENCE

AVOINE	*Cartier No 1	\$ 0.75 par 34 lb
"	*Cartier No 1 Enregistrée	0.85 " "
"	*Bannière No 1	0.60 " "

\*Avoine Bannière No 1, Char complet, minimum 1,500 minots — Prix sur demande

BLE	*Coronation No 1	\$ 1.90 par 60 lb
"	*Garnet No 1	1.15 " "
"	*Reward No 1	1.15 " "
"	*Marquis No 1	1.15 " "
ORGE	*O. A. C. No 21, No 1	0.80 par 48 lb
SARRASIN	Argenté No 1	0.80 par 48 lb
POIS	*Arthur No 1	3.25 par 60 lb
"	*Chancelier No 1	3.25 " "
LENTILLE	Noire No 1	5.00 par 100 lb
MIL	*No 1, Québec	7.00 par 100 lb
"	No 2, Québec	6.50 " "
TREFLE	*Rouge No 1, Québec	16.00 par 100 lb
"	*Rouge No 2, Québec	14.50 " "
"	D'Alsike No 1	17.00 " "
"	Blanc No 1	50.00 " "
"	D'Odeur (Fleur blanche) No 1	8.00 " "
LUZERNE	Panachée No 1	33.00 par 100 lb
"	*Grimm No 1 Enregistrée	34.00 " "
"	Agrostide No 1	18.00 par 100 lb
"	Fétuque des Prés, No 1	18.00 " "
"	Pâturin du Canada No 1	18.00 " "
"	Pâturin du Kentucky No 1	16.00 " "
"	Dactyle No 1	20.00 " "
"	Millet Japonais No 1	7.00 " "
"	Soleil Géant de Russie No 1	10.00 " "
"	Navette Naine Essex No 1	8.00 " "
"	Graine de lin No 1	7.00 " "
BLE D'INDE	*Algonquin Hybride No 1 Eng	6.00 par 56 lb
"	*Longfellow No 1	1.40 " "
"	*Wisconsin 7 No 1	1.10 " "
"	Leaming Amélioré No 1	1.05 " "
"	*North Western Dent No 1	1.10 " "
"	*White Cap Yellow Dent No 1	1.10 " "
"	Compton hâtif No 1	1.30 " "

### GRAINES DE RACINES

BETTERAVE	Géante Rouge	0.18 la livre
"	*Jaune Intermédiaire	0.18 " "
CHOUX DE SIAM	*Laurentian MC No 1 Eng	0.70 " "
"	*Westbury de Hall No 1	0.20 " "
NAVET	*Greystone No 1	0.20 " "
CAROTTE	Blanche des Vosges No 1	0.70 " "

### MELANGES

MELANGE "A" No 1	\$11.50 le 100 lbs	MELANGE "B" No 1	\$11.00 le 100 lbs
Composition:		Composition:	
Mil	40%	Trèfle rouge	20%
Luzerne	15%	Trèfle d'Alsike	20%
Pour la production d'un foin de bonne qualité sur les terres bien égouttées. Quantité recommandée, 12 à 15 livres à l'arpent.			
MELANGE "C" No 1	\$12.35 le 100 lbs	MELANGE "D" No 1	\$14.00 le 100 lbs
Composition:		Composition:	
Trèfle rouge	30%	Mil	30%
Trèfle d'Alsike	10%	Trèfle Alsike	10%
Pâturin du Kentucky	10%	Mil	30%
Recommandé pour la production d'un foin de bonne qualité sur les terres légères. Quantité, 12 à 15 livres à l'arpent.			
MELANGE PATURAGE No 1	\$21.80 le 100 lbs	Recommandé sur terres franches et terres fortes à 16 livres à l'arpent. On ajoute 2 livres de luzerne si le sol est propice.	
Composition:			
Pâturin du Kentucky	25%		
Pâturin du Canada	25%		
Mil	45%		
Trèfle blanc sauvage Kentish	5%		
Mélange strictement recommandé pour pâturages seulement. Quantité, 16 livres à l'arpent.			

### DESINFECTANTS

CERESAN. Pour blé, avoine, orge, (1/2 once pour 1 minot). Boîte de 1 livre	\$1.00
Boîte de 5 livres	3.90
SEMESAN JR. Pour blé d'Inde sucré et fourragé. (2 onces pour 1 minot).	
Boîte de 4 onces	0.45
Boîte de 1 livre	1.35
Boîte de 5 livres	6.10
BYE BYE BLACKBIRD (pour empêcher les corneilles d'arracher le blé d'Inde)	
1 demiard traite un minot. (12 par caisse)	demiard 0.60
1 chopine traite 2 minots.	chopine 1.00

### CONDITIONS DE PAIEMENT : COMPTANT

F. A. B. NOS ENTREPOTS à : Montréal, Québec, Lévis, Princeville, Lennoxville, Waterloo, Ste-Rosalie Jct.

Les sacs en coton seront chargés à \$0.25 chacun. Ils ne sont pas retournables.

Les Associations agricoles désirant obtenir certains délais devront, au préalable, établir à notre satisfaction leur responsabilité financière.

Ces prix sont sujets à changements sans avis.

Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser toute commande.

Les variétés de semences qui sont marquées d'une étoile (\*) sont particulièrement recommandées par le "Conseil Provincial des Semences". Profitez de ces suggestions.

## INSECTICIDES et FONGICIDES

### ARSENATE DE CHAUX

	6000 livres	2000 livres	Moins que
	et plus	et plus	2000 livres
Sacs de 5 livres (6x5 etc)	06 3/4c lb	07 1/2c lb	08 c lb
Sacs de 1 livre (24x1 etc)	09 3/4c lb	10 1/4c lb	11 c lb

### ARSENATE DE PLOMB

Sacs de 5 livres (6x5 etc)	10 3/4c lb	11 1/2c lb	12 1/2c lb
Sacs de 1 livre (24x1 etc)	10 3/4c lb	14 1/2c lb	15 1/2c lb

F. A. B. Montréal, Québec, Lévis — 2% COMPTANT

### VERT DE PARIS

Bar. 25 lbs	Cin 100x1 lb	A la lb
\$5.75	24c lb	25c

### BOUILLIE SOUFREE (liquide)

baril d'acier 40 gal- lons (5 barils ou plus)	\$7.75	\$8.35 le baril
baril d'acier 40 gal- lons (par baril)	8.00	8.60 le baril
canistre de 5 gal- lons	2.00	2.00 canistre
canistre d'un gallon	0.45	0.50 canistre

### BOUILLIE BORDELAISE

ORDINAIRE, paquets de 4 livres (6x4 livres)	\$3.12 le carton
EMPOISONNEE, barils de 30 livres	3.75 le baril
SEMESAN BEL (patates de semence) 5 livres 1 livre 4 onces	
(1 livre pour 60 à 80 minots)	\$8.70 \$1.90 \$0.55

## COOPERATIVE FEDEREE de QUEBEC

130 est, rue St-Paul, MONTREAL  
QUEBEC LENNOXVILLE LEVIS

ECRIVEZ POUR LISTE COMPLETE DE PRODUITS ET DE PRIX

## COOPERATIVE FEDEREE de QUEBEC

130 EST, RUE ST-PAUL

MONTREAL

**- VOS VENTES -**

**Animaux vivants :-**

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 3 avril 1939, par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

<b>PORCS</b>	270 lbs) coupes de 1.50 et 2.00 du 100 lbs	Bonne . . . . . 5.00-5.25
Bacons (180 à 230 lbs) prix de base :		Moyenne . . . . . 4.00-4.50
Nourris et abreuvés . . . . . 9.00	Truies: 6½ et 7e la lb.	Commune . . . . . 3.00-3.50
Par camion . . . . . 9.25	Porcs classés abattus . . . . . 12.35	Très com. . . . . 2.50-3.00
Selects (190 à 230) prime, par tête, de . . . . . 1.00	<b>VEAUX DE LAIT</b>	<b>TAURES</b>
Bouchers (160 à 240) coupe, par tête, de 1.25	Choix . . . . . 7.00-7.25	Choix . . . . . 6.50-7.00
Légers (moins de 160 livres) coupe non spécifiée	Bon . . . . . 6.25-6.75	Bonne . . . . . 6.00-6.50
F . . . . . (240 à 270 lbs) coupe, par tête, de 2.50	Moyen . . . . . 5.50-6.00	Moyenne . . . . . 5.50-6.00
Extra pesants (plus de	Commun . . . . . 4.50-5.00	Commune . . . . . 4.00-4.50
	<b>VEAUX DE CHAMP</b>	<b>TAUREAUX</b>
	Bon . . . . . 3.50-3.75	Choix . . . . . 5.25-5.50
	Moyen . . . . . 3.25-3.50	Bonne . . . . . 4.50-5.00
	Commun . . . . . 3.00-3.25	Moyenne . . . . . 4.25-4.50
	<b>AGNEAUX</b>	Commune . . . . . 3.50-3.75
	Printemps . . . . . 6.00-8.00	<b>BOUVILLONS</b>
	Mélangés . . . . . 6.50-7.50	Choix . . . . . 7.50-7.75
	Mouton Bon . . . . . 4.50-5.00	Bon . . . . . 7.00-7.50
	Commun . . . . . 2.50-3.50	Moyen . . . . . 6.25-7.00
	<b>VACHES</b>	Commun . . . . . 5.00-6.00
	Choix . . . . . 5.25-5.50	Com. lég. . . . . 4.50-5.00

**Prix de remise :- (Montréal)**

<b>COOPERATIVE FEDEREE DE MONTREAL</b>	<b>OEUFs</b>	A-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 23c
Semaine finissant le 1er avril 1939	A-(Gros) . . . . . 23c	A-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 22c
<b>POULES VIVANTES</b>	A-(Moyens) . . . . . 22c	B-5 lbs et plus . . . . . 21c
A-5 lbs et plus . . . . . 22c	B- . . . . . 20c	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 21c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 20c	C- . . . . . 19c	B-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 20c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 19c	<b>VEAUX ABATTUS</b>	C-5 lbs et plus . . . . . 19c
Coqs . . . . . 13c	(Engraisés au lait)	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 18c
<b>POULETS A GRILLER (GRIS)</b>	Bons . . . . . 10	C-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 17c
A-2 1-2 lbs. jusqu'à 3 lbs . . . . . 24c	Moyens . . . . . 8 1-2c	<b>POULETS ABATTUS</b>
B-2 lbs. jusqu'à 2 1-2 lbs . . . . . 22c	Communs . . . . . 7	(Sélectionnés)
C-1 1-2 lb. jusqu'à 2 lbs . . . . . 20c	<b>POULETS ABATTUS</b>	Spécial 6 lbs et plus . . . . . 27c
(BLANCS)	(Sélectionnés)	A-6 lbs et plus . . . . . 26c
A-2 1-2 lbs jusqu'à 3 lbs . . . . . 18c	Spécial 6 lbs et plus . . . . . 27c	A-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 25c
B-2 lbs. jusqu'à 2 1-2 lbs . . . . . 16c	A-6 lbs et plus . . . . . 26c	B-6 lbs et plus . . . . . 24c
C-1 1-2 lb. jusqu'à 2 lbs . . . . . 14c	A-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 25c	B-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 23c
N.-B.— Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.	B-6 lbs et plus . . . . . 24c	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 22c
	B-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 23c	C-6 lbs et plus . . . . . 21c
	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 22c	C-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 20c
	C-6 lbs et plus . . . . . 21c	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 19c
	C-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 20c	C-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 18c
	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 19c	<b>POULES ABATTUES</b>
	C-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . . 18c	(Sélectionnées)
	<b>POULES ABATTUES</b>	Spécial, 5 lbs . . . . . 25c
	(Sélectionnées)	A-5 lbs et plus . . . . . 24c
	Spécial, 5 lbs . . . . . 25c	
	A-5 lbs et plus . . . . . 24c	

**Prix de remise :- (Québec)**

<b>A LA SUCCURSALE DE QUEBEC</b>	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 17c	recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.
Semaine finissant le 1er avril 1939	C-5 lbs et plus . . . . . 16c	Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
<b>OEUFs</b>	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 15c	<b>PORCS ABATTUS</b>
A-(Gros) . . . . . 23c	<b>POULETS ABATTUS</b>	A-Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs . . . . . 11 3-4c
A-(Moyens) . . . . . 22c	(Sélectionnés)	Plus Prime . . . . . 1.00
A-(Poulets) . . . . . 21c	A-6 lbs et plus . . . . . 24c	B-Bacon 140 lbs à 170 lbs 11 3-4c
B- . . . . . 20c	A-3 lbs à 6 lbs . . . . . 23c	Boucher 120 lbs à 170 lbs 11 ½c
C- . . . . . 19c	B-6 lbs et plus . . . . . 22c	Léger 100 lbs à 120 lbs 11 1-2c
<b>VEAUX ABATTUS</b>	B-3 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 21c	Lourd 170 à 200 lbs . . . . . 10 1-2c
Bons . . . . . 11c	C-6 lbs et plus . . . . . 18c	<b>AGNEAUX ABATTUS</b>
Moyens . . . . . 09c	C-3 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . . 17c	Bons . . . . . 13c
Communs . . . . . 08c	<b>POULETS ABATTUS</b>	
<b>POULES ABATTUES</b>	(Engraisés au lait)	
A-5 lbs et plus . . . . . 21c	A-6 lbs et plus . . . . . 25c	
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . . 20c	B-6 lbs et plus . . . . . 23c	
B-5 lbs et plus . . . . . 19c	<b>IMPORTANT :-</b> Dans le but d'être utiles à la classe agricole nous nous sommes organisés pour	

**Produits laitiers**

Semaine finissant le 27 mars 1939  
Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

No 1 pasteurisé . . . . .	21
No 1 non pasteurisé . . . . .	20 1-2
No 2 . . . . .	20

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

**TENDANCES des MARCHÉS**

COMMENTAIRES DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

**Beurre et fromage**

**BEURRE**

Sous l'influence d'un sentiment que l'on pourrait, dans un avenir rapproché, arriver à une solution avantageuse afin d'écartier notre industrie laitière du malaise actuel causé par un surplus de production canadienne, ce marché s'est un peu mieux comporté durant cette dernière semaine et les cotations en cours furent maintenues au niveau de la semaine précédente.

Les achats domestiques furent toutefois limités aux besoins immédiats seulement; par contre, une offre plus modérée de la part des détenteurs de beurre d'herbe diminuant par le fait même la forte liquidation en évidence depuis quelque temps, ainsi que des arrivages de beurre frais moindres que prévus contribuèrent surtout à une plus grande stabilité des prix.

Les marchés d'outre-mer sont actuellement inactifs; ils sont conséquemment peu intéressés à opérer sur une grande échelle et notre volume d'exportation est pratiquement nul.

Au cours de l'avant-midi, le 3 avril, les prix du No. 1, Pasteurisé reclassifié au gros variaient de 21 1-8c à 21 1-4c la livre et le beurre frais de 20 7-8c à 21c la livre.

**FROMAGE**

La demande est limitée et il n'y a aucun changement important à noter dans les prix.

Les arrivages courants colorés de Québec trouvent des acheteurs aux prix de 10 1-4c à 10 1-2c la livre.

**Oeufs et volailles**

**VOLAILLES VIVANTES**

A la suite d'une demande plus active, en vue d'approvisionnements pour la célébration de la Pâque Juive, les arrivages furent rapidement écoulés et les prix fermes.

et les prix à la hausse. L'écoulement des poulets fut un peu plus lent, mais les prix stables.

**OEUFs** — Montréal et Québec

La demande est active aux prix actuels et les arrivages courants ne suffisent que pour répondre aux besoins immédiats.

**VOLAILLES ABATTUES**

Les poulets furent recherchés aux besoins immédiats.

**Animaux abattus**

<b>VEAUX ABATTUS :-</b> Montréal et Québec	<b>PORCS ABATTUS :-</b> Montréal et Québec
Les arrivages excédèrent encore la demande et une autre baisse fut enregistrée dans les prix.	Marché stationnaire et prix soutenus.

**LE MARCHÉ DES POMMES DE TERRE**

--- PRIX DU 1er AVRIL 1939 ---

A Montréal :	Qualité	Poids	Prix
Montagne Verte, N. B. . . . .	No 1	80 lbs	\$1.33 à \$1.35
Blanches, I. P.-E. . . . .	No 1	90 lbs	\$1.35 à \$1.40
<b>A Toronto :</b>			
Ile-du-Prince-Edouard . . . . .	No 1	90 lbs	\$1.60 à \$1.65
Ontario . . . . .	No 1	90 lbs	\$1.20 à \$1.25

COMMENTAIRES : Offre limitée, demande modérée, marché soutenu.

**COUPON D'ABONNEMENT**

"La Terre de Chez Nous",  
515, avenue Viger,  
Montréal.

Vous trouverez ci-inclus la somme d'un dollar en paiement d'un abonnement d'un an à "La Terre de Chez Nous".

Nom . . . . .

Paroisse . . . . . Bureau de poste . . . . .

Comté . . . . .

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

# A la conférence agricole de l'Est...

(Suite de la page 8)  
de 1-2 cent la livre. Il se peut que cette entente commerciale ait pour effet d'accroître les exportations de l'Ouest aux Etats-Unis.

Pour peu que les essais que font les cultivateurs en élevage de bouvillons soient profitables, cette production a de grandes chances de prospérer, car, conclut le conférencier, le cultivateur assume moins de risques en élevant ses animaux sur la ferme qu'en les achetant pour les engraisser ou pour les revendre.

## Le surplus du grain de l'Ouest.

M. S.-J. Chagnon, directeur de la propagande agricole au ministère de l'Agriculture de Québec, succède à M. L.-E. O'Neil à la tribune. Il propose une politique qui aurait pour but de stimuler le mouvement du grain de l'Ouest à l'Est dans des conditions qui permettraient à nos producteurs de développer une industrie animale sur une base plus économique. Cette suggestion fort appréciée des congressistes et qui fait la substance d'une résolution adoptée par le congrès fait l'objet de commentaires spéciaux dans une autre page de ce numéro.

## Les provinces maritimes et leurs problèmes particuliers.

"La culture des pommes de terre constitue la principale production agricole des provinces Maritimes, de façon particulière dans l'île du Prince Edouard et dans le Nouveau-Brunswick" a déclaré M. J.-W. Boulter, président de l'association des producteurs de pommes de terre de l'île du Prince Edouard.

"Certaines parties de ces deux provinces, a-t-il expliqué, sont spécialisées dans cette culture et cherchent des marchés extérieurs pour écouler leurs récoltes. Le sol et le climat de ces provinces sont très favorables à cette culture. L'ouverture de marchés a pour elle une importance capitale."

Par suite des réglementations de toutes sortes, les marchés étrangers sont pratiquement tous fermés aux producteurs de pommes de terre. Ceux-ci doivent nécessairement diriger leur production vers les marchés des provinces centrales en dépit de tarifs de transport élevés. Cependant, dans l'Ontario et le Québec, on engage quand même les cultivateurs à produire suffisamment de pommes de terre pour alimenter les marchés locaux. Les provinces maritimes, moins industrialisées que les provinces centrales du Canada, achètent la majorité des produits manufacturés, notamment ceux de l'Ontario et du Québec. Le conférencier suggère que les fermes des provinces centrales se prêtent davantage à une culture diversifiée et qu'il serait préférable de laisser la culture des pommes de terre aux Maritimes.

M. Boulter a déploré l'absence de coopération chez les producteurs et cite quelques exemples, où dans la vente des semences de pommes de terre particulièrement, certains fermiers ont laissé les rangs de leurs sociétés coopératives pour obtenir quelques sous de plus en disposant de leurs récoltes individuellement.

Au sujet de la vente des choux de Siam, M. Boulter dit que la coopération est absolument nécessaire entre les producteurs de l'Ontario et ceux de l'île du Prince Edouard qui sont spécialement intéressés dans cette culture et qui exportent aux Etats-Unis. L'absence de coopération entre ces deux groupes de producteurs fait que ni l'un ni l'autre sont exactement informés sur les prix du marché américain. De part et d'autre les expéditions s'effectuent sans que l'on sache si le marché est favorable ou non aux producteurs victimes des pertes qui résultent de ce manque d'organisation et d'entente.

## Le marché anglais consomme plus de conserves canadiennes

L'industrie des conserves de fruits et légumes rapporte un revenu global de \$50,290,000. au Canada et la province d'Ontario y contribue pour 70 p.c., a dit M. G.-W. Wilson, directeur de la coopération et du service des marchés de la province d'Ontario.

"Par l'intermédiaire de l'Office de contrôle de la vente des denrées agricoles de l'Ontario", dit M. Wilson, "les producteurs engagés dans l'industrie de la mise en conserves ont réglementé la vente des pêches, des poires, des prunes, des cerises et des asperges. Les associations de producteurs se sont entendues avec les fabricants pour fixer un prix minimum de ces récoltes. Il est résulté de ces négociations une coopération très étroite entre vendeurs et acheteurs, chaque groupe admettant que leurs intérêts respectifs étaient intimement liés."

Cette entente a eu pour effet d'intensifier le commerce d'exportation avec l'Angleterre. En 1932, alors qu'il ne s'exportait que 14 millions de livres de fruits et légumes en conserves ces exportations se chiffraient à 76.5 millions de livres en 1938.

Dans le but de favoriser ce commerce les producteurs d'asperges consentirent volontairement à se taxer d'un quart de sou par livre d'asperges afin de financer les exportations de ce produit. Ceci démontre ce que les cultivateurs peuvent faire pour améliorer leur situation. L'industrie des conserves n'échappe pas à cette règle qui veut que pour conserver nos marchés extérieurs il faut nous organiser pour régulariser la distribution du produit.

## Des produits avicoles de haute qualité pourront être absorbés par le marché britannique

Un programme d'action avicole ayant pour objet d'accroître la production des oeufs et des volailles a été recommandé par M. W.-A. Brown, chef du Service de l'Aviculture à Ottawa, au cours de la revue qu'il a faite de la situation des marchés. Ce programme de production intensive est d'autant plus justifié, souligne M. Brown, que nous jouissons de bons marchés extérieurs pour ces produits.

"Ce n'est pas parce que les marchés mondiaux ne sont pas en état de s'approvisionner de ces produits que nous recommandons ce programme de production intensive. Si nous donnons dans un tel mouvement, ce ne devra être qu'en ayant égard à la qualité. C'est

en maintenant notre production avicole à un standard de qualité supérieur que nous aurons chance d'en stimuler la demande sur les marchés mondiaux.

En supposant que nous fournirions au marché anglais 50 millions de douzaines d'oeufs, 30 à 40 millions de livres de volaille abattue, et environ un million de livres de poulet en conserves annuellement cela voudrait dire une augmentation de 25 p.c. de la production des oeufs et des volailles.

"Le Canada a fait d'énormes progrès dans le domaine de l'aviculture par l'intermédiaire de ses coopératives, de son commerce et par ses méthodes de classement. Ce qui manque c'est une coordination des efforts de tous ces organismes. Ce programme de coopération entre tous les intérêts avicoles est actuellement en voie de réalisation, et la tenue de ce congrès aura sans doute pour effet d'accélérer l'exécution et d'intéresser encore un plus grand nombre de jeunes agriculteurs canadiens à cette industrie rémunérative."

## Dans l'intérêt du Québec, la Nouvelle-Ecosse doit développer son marché d'exportation.

La Nouvelle-Ecosse est une des grosses exportatrices de pommes sur le marché britannique. Il est dans l'intérêt des producteurs des provinces centrales que cette province cherche à stimuler son commerce d'exportation des pommes canadiennes. Il serait à craindre qu'à défaut de marchés la récolte néo-écossaise ne soit déversée sur les marchés des provinces centrales. Voilà en somme le résumé de la conférence très documentée en statistiques sur la production et la consommation des pommes sur le marché britannique qu'a présenté M. F.-Waldo Walsh, commissaire des marchés au ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse.

Le Dr G.-I. Christie, principal du collège agricole de Guelpes, Ontario a résumé les travaux présentés au cours du congrès. Nous devons revenir sur l'intéressante analyse de la situation qu'il a faite de l'agriculture canadienne.

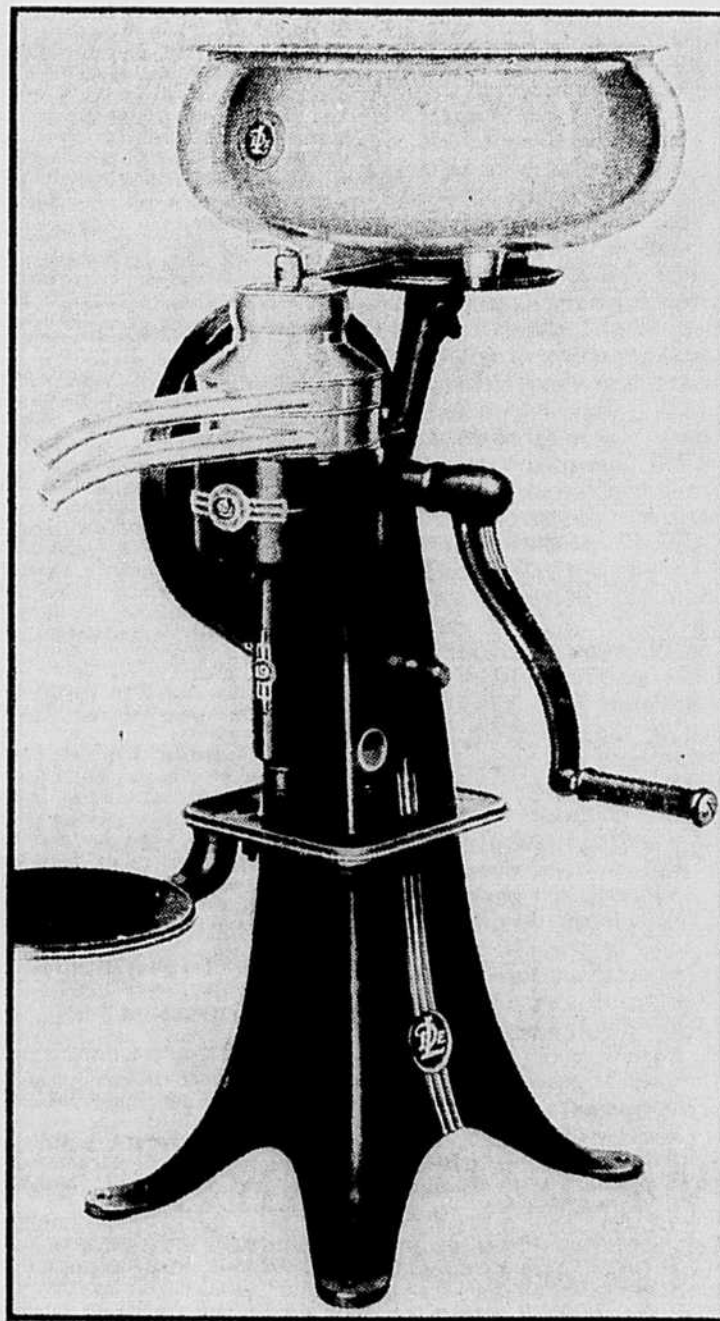
Faisant suite aux recommandations des comités d'industrie laitière, de production animale, de fruits et de légumes et d'aviculture, le congrès a adopté les résolutions suivantes :

### AU BANQUET

L'honorable M. Bona Dusault a présenté les orateurs. Après le toast à Sa Majesté Georges VI, le ministre de l'Agriculture dit : "Il est une vieille tradition dans la province de Québec notamment dans nos campagnes, c'est qu'un visiteur qui arrive dans une maison, un soir d'hiver, par méchants chemins et au milieu de la tempête, reste chez son hôte pour la nuit. On lui dit, vous repartirez par le beau temps. Messieurs les agriculteurs des autres provinces, vous êtes actuellement les hôtes de la province de Québec, vous êtes venus chez elle alors que la tempête faisait rage, vous en repartirez au beau temps."

(Suite à la page 14)

*Vous n'avez pas besoin*  
**D'ETRE RICHE**  
**POUR FAIRE PLUS D'ARGENT**



TANT que vous ne possédez pas une écrémeuse moderne, munie des derniers perfectionnements de la science mécanique, vous perdez de la crème, donc de l'argent. La nouvelle écrémeuse DE LAVAL vous fera faire plus d'argent avec votre lait, parce qu'elle extrait plus de crème de la même quantité de lait que n'importe quelle autre écrémeuse... Elle écrème mieux et plus rapidement... Elle est facile d'entretien... La rouille et la corrosion ne peuvent pas attaquer ses parties vitales... Elle est toujours propre et reluisante... De plus, elle se paye d'elle-même. Essayez une nouvelle DE LAVAL pendant une semaine. Votre vendeur DE LAVAL est autorisé à vous en prêter une. Après une semaine d'usage, si votre nouvelle DE LAVAL ne vous donne pas un surplus de crème suffisant pour qu'elle se paye d'elle-même, remettez-la à notre vendeur. Si vous ne connaissez pas votre vendeur DE LAVAL, écrivez-nous. Si vous le connaissez, voyez-le et demandez-lui de vous prêter une nouvelle DE LAVAL pendant une semaine.

### MAINTENANT

Un nouvel AGENDA 1939 de 146 pages, 3 pouces de largeur par 4 de hauteur. Il contient une foule de renseignements pratiques, un calendrier pour prendre des notes au jour le jour, un système de comptabilité pour tenir compte de vos recettes et dépenses, etc. Cet AGENDA DE LAVAL est donné gratuitement à chaque membre d'une famille agricole possédant une ou plusieurs vaches. Demandez-le à votre vendeur DE LAVAL ou écrivez-nous.



**LA COMPAGNIE DE LAVAL, LTEE**

135, RUE ST-PIERRE, Dépt.-T.

MONTREAL

# A la conférence agricole de l'Est...

(Suite de la page 14)

M. Dussault exprime l'espoir qu'à la suite de ce congrès, l'agriculture connaisse la prospérité. Après quelques mots aimables à l'adresse des organisateurs, notamment des Chambres agricoles, de M. Chagnon et Hannam. Il remercie les hôtes d'honneur qui ont bien voulu accepter l'invitation des agriculteurs, notamment : un représentant de l'Association des banquiers, un de l'Association des Manufacturiers, un représentant de la Banque du Canada, aussi un officier de la compagnie de navigation Furness-Whitney.

"La présente occasion est une de plus", dit en terminant M. Dussault, "où les Canadiens-français de la province de Québec prouvent qu'ils considèrent le Canada comme leur pays, leur patrie".

MM. John Bracken, J. Wesson, président du Cartel du blé canadien et de la Chambre d'Agriculture du Canada, M. Esdras Minville et M. W. H. Brittain, principal du collège agricole Macdonald furent les orateurs au banquet.

M. Wesson a surtout parlé de la question du blé. Le prix récemment fixé à 60 sous pour la récolte 1939, par le gouvernement fédéral, ne laisserait un revenu net de 37 sous le boisseau au producteur. Cette mesure a soulevé des protestations dans toutes les provinces des prairies. On croit que toute l'économie canadienne se ressentira des effets de cette mesure. Le pouvoir d'achat des fermiers se trouvera réduit, davantage et dans l'opinion de M. Wesson, la finance et l'industrie ne fonctionneront qu'au ralenti.

Résolutions adoptées unanimement par la section de l'industrie laitière.

1.—Attendu que le gouvernement anglais, dans l'intérêt des cultivateurs britanniques et de la sécurité nationale, a adopté une politique de restrictions sur l'importation des produits de la ferme dans le Royaume Uni...

Attendu que le ministre de l'agriculture anglais, Sir Reginald Dorman-Smith, a recommandé à la PRIMARY PRODUCERS' CONFERENCE, tenue à Sydney, Australie, il y a un an, et plus tard, dans différents discours prononcés au Canada, que les producteurs de l'Empire assument l'obligation de régler les exportations des différents dominions suivant des quotités établies plutôt que de se voir réduits à l'alternative d'accepter une réglementation arbitraire imposée par le gouvernement britannique...

Et attendu que la conférence de Sydney a approuvé l'établissement d'organismes dits COMMODITY COUNCILS qui, si la législation leur en accorde le pouvoir, contrôleraient et favoriseraient les exportations des denrées de la ferme suivant les besoins du marché anglais...

Il est en conséquence résolu que le gouvernement fédéral, par l'entremise de l'hon. M. Gardiner, ministre de l'agriculture, établisse une législation qui permettrait à toute réglementation provinciale présente ou future de donner aux organismes de vente contrôlés et financés par les producteurs, les pouvoirs nécessaires pour régler et promouvoir le commerce inter-provincial et le commerce d'exportation des produits de la ferme.

2.—La section de l'industrie laitière recommande que le Comité permanent travaille de concert avec le Comité permanent nommé lors de la conférence des provinces de l'Ouest.

3.—La Section de l'Industrie laitière recommande que le Comité permanent travaille sur les résolutions de la présente conférence jusqu'à ce que l'on en arrive aux résultats visés.

## POUR UNE POLITIQUE NATIONALE

du grain et d'industrie animale

Proposée par M. S.-J. Chagnon secondé par C.-H. McGennis.

ATTENDU que l'Ouest canadien a besoin, pour la vente de son grain, d'une politique qui tienne compte de la possibilité d'une réduction constante dans la demande européenne ;

ATTENDU qu'il serait bon d'établir dans l'Est canadien une solide industrie animale pour pouvoir fournir au marché d'exportation les denrées qu'il réclame, pourvu que nous soyons capables de les produire avec une qualité, une quantité et une régularité et à un prix qui nous permette de rencontrer la concurrence étrangère ;

ATTENDU que, de la sorte, nous pourrions diminuer l'exportation de notre fertilité, réduire le chômage au Canada et unir l'Ouest et l'Est dans un intérêt commun ;

Il est proposé que cette conférence recommande que le Comité permanent demande aux gouvernements fédéral et provinciaux l'établissement d'une politique nationale tendant à la distribution économique du surplus des grains de l'Ouest à travers les provinces de l'Est et à l'organisation d'une solide industrie animale dans ces provinces de l'Est suivant les possibilités d'approvisionnement de concentrés par l'Ouest ;

Et de plus, que l'on commence par faire une enquête approfondie sur les taux de transport des grains de l'Ouest sur différents points des provinces de l'Est ; que l'on étudie en même temps les facilités de distribution qu'il faudrait établir pour pouvoir fournir aux fermiers de l'Est ces grains au plus bas prix possible à l'époque où les éleveurs de l'Est en auront besoin.

Section de l'industrie animale

## RECOMMANDATION

ATTENDU que les faits établis au cours de cette conférence montrent que dans pratiquement tous les pays, tant clients que concurrents du Canada, des politiques agricoles ont été adoptées spécialement dans le but de protéger leurs populations rurales ;

ATTENDU qu'il a été démontré que l'absence d'une organisation agricole similaire et que le défaut de réglementation de la vente de produits de la ferme au Canada sont préjudiciables à l'économie de l'agriculture canadienne ;

ATTENDU qu'il est absolument nécessaire, pour faire face à la situation, que la vente des produits de la ferme canadienne soit organisée et dirigée par les producteurs ;

Il est en conséquence résolu que cette section recommande que le gouvernement fédéral soit invité à passer une législation qui, complétée par les législations provinciales propres à ce faire, permette aux producteurs d'organiser la mise sur le marché de leurs produits, d'en régler le flot sur le marché et de diriger tout ce qui a trait à la vente de tels produits tant sur le marché domestique que sur le marché d'exportation.

Proposée par W.-H. McEwen. Secondé par X.-N. Rodrigue.

## RAPPORT DE LA SECTION DES FRUITS ET LEGUMES

(1) Le Comité est d'opinion que l'organisation pour rendre possible la réglementation de la vente des fruits et légumes sur le marché canadien comme sur le marché d'exportation est essentielle à l'amélioration et à la stabilisation de l'agriculture canadienne ;

et attendu qu'une telle organisation est actuellement impossible par défaut d'une législation propre à la permettre ; ce comité recommande donc en conséquence qu'une législation régulière soit adoptée, le plus tôt possible tant par le gouvernement fédéral que par les gouvernements provinciaux, pour placer les producteurs de fruits et légumes en mesure

d'organiser et de réglementer la vente de leurs produits sur le marché canadien aussi bien que sur le marché d'exportation.

(2) Pour améliorer le système de distribution des fruits et des légumes sur le marché provincial comme sur le marché inter-provincial, ce comité désire appuyer sur la nécessité, pour toutes les provinces, d'adopter des standards uniformes en ce qui concerne le classement, le poids et les méthodes d'emballage.

(3) Ce Comité désire recommander l'extension des achats coopératifs d'instruments de ferme pour englober et unifier le travail des différentes associations servant les fermiers des cinq provinces de l'Est.

(4) En considération des problèmes pressants qui confrontent les producteurs de fruits et de légumes, y compris les patates et les navets, ce Comité recommande que l'on étudie la possibilité d'une "ré-allocation" de l'aide actuelle apportée à l'agriculture à la lumière des conditions modernes, et ce, dans le but d'améliorer la situation de ces productions.

(5) Votre Comité fait remarquer que, bien que la situation de l'agriculture dans l'Est canadien et dans le Canada tout entier, telle que représentée au cours de la Conférence, est très sérieuse, ce n'est, après tout, qu'une faible proportion de nos fermiers et des autres classes de la population qui se rendent compte de cette situation.

En conséquence, ne contribuera-t-on pas à atteindre les objectifs visés par cette Conférence si la situation telle qu'elle existe était présentée aux centaines de milliers de fermiers canadiens et à toute la population du Canada par quelque forme de propagande — par exemple, des séries de discours à la radio, — et sur lesquels les fermiers et les associations agricoles seraient prévenus par lettres ou autres moyens de contact.

De plus, quelque action qui résulte de cette conférence, le fait reste que nombre de personnes qui sont encore à convaincre du sérieux de la situation et de la difficulté des mesures à prendre pour résoudre le problème et dont nous avons besoin de l'entier support, ne sont pas tant les autorités gouvernementales que les fermiers canadiens eux-mêmes. Tous réalisent bien qu'il y a quelque chose qui va mal, mais ils ne réalisent pas exactement ce qu'il en est de la situation telle que présentée au cours de la présente conférence.

En conséquence, votre Comité est d'avis, quelle que soit la nature des mesures prises comme conséquence de cette conférence, qu'il restera encore probablement à rallier l'attention de toute notre population sur la gravité du problème et à gagner son appui et sa coopération pour être en mesure d'arriver au but vers lequel nous tendons pour améliorer et régulariser la situation.

Recommandations du comité de l'Aviculture

Le Comité de l'Aviculture s'est rendu compte de la nécessité et de la possibilité d'améliorer la situation générale de l'agriculture

par l'adoption de meilleures méthodes de vente des produits avicoles.

On n'a pas songé à nommer un comité permanent pour la section de l'Aviculture.

Le Comité de l'Aviculture recommande :

## QUOTITE POUR LES OEUFS

1. Que le Canada réclame sur le marché anglais, pour ses oeufs, une quotité fixée à 100 millions de douzaines, cet objectif devant être distribué sur une période de cinq ans, et que les démarches soient entreprises immédiatement pour arriver à ce but.

## EXPORTATION D'OEUFS FRAIS

2. Que les mesures adoptées en 1938 soient développées et même intensifiées au besoin par la coopération des stations de classement, les organisations commerciales et gouvernementales pour organiser la mise sur le marché des oeufs frais sur une base d'exportation, en autant que les conditions et que les marchés le permettent, et que l'organisme nécessaire à cette fin soit mis sur pied.

3. Qu'en raison de l'augmentation des poulets, pour cette saison, une partie du surplus saisonnier des poulets mâles soit expédiée sur le marché d'exportation à 4 livres.

4. Que la question des postes de mirage et d'abatage locaux soit soigneusement étudiée.

Que ce groupe apprécie vivement l'initiative du gouvernement fédéral et des officiers concernés établissant un système de classement national pour les oeufs et la volaille, classification qui a contribué d'une manière décisive à améliorer la qualité de ces produits en général et qui a gagné la confiance des marchés tant domestiques que d'exportation.

5. Que la campagne de propagande du gouvernement sur la vente des produits et sur leur achat par le consommateur, a été très efficace et que le gouvernement soit invité à continuer et à intensifier cette campagne.

6. Que la législation nécessaire soit adoptée pour que la viande de volailles classifiée et identifiée

suivant les standards établis par le gouvernement et emballée selon les mêmes standards soit distribuée par l'intermédiaire du commerce régulier et exposée dans leur emballage original dans les magasins de détail.

7. Que ce groupe recommande que la législation fédérale en matière de mise sur le marché soit rendue plus souple pour permettre aux provinces de fixer leur propre législation en ce domaine.

W.-A. MAW, secrétaire, Comité de l'Aviculture.

## La Beauce à l'honneur

Suite de la page 19)

positions, nous avons l'assurance que vous accéderez à notre demande et que par le fait même, vous accommoderez un plus grand nombre de cultivateurs.

Wilfrid CLICHE, sec. de l'U.C.C.



**Toiture TITE-LAP ou RIB-ROLL**  
"Council Standard"  
est employée partout pour résidences. Elle est permanente, incombustible, résistante aux intempéries — réduit l'entretien au minimum. Demandez notre nouvelle plaquette gratuite, "Toits Résidentiels".

**Eastern Steel Products Limited**  
MONTREAL

## POUSSINS

aux plus bas prix

## D'ACHAT ET D'ALIMENTATION

Ce double avantage vous fournit cette année la meilleure chance de faire de gros profits avec nos poussins de qualité STERLING, qui ont subi l'épreuve du sang et sont recommandés par 20 ans de succès dans l'amélioration des méthodes d'élevage. Notre situation nous permet de faire la livraison sans délai et il n'y a aucun frais supplémentaire pour l'emballage et l'expédition à quelque distance que ce soit. Organisez-vous maintenant pour améliorer votre troupeau aux prix les plus bas de l'histoire. Neuf races : Gros Leghorns blancs Tom Barron, Rocks Barrés, Rocks blancs, New-Hampshires, Light Brahmas, Minorques Noirs, Minorques blancs, Géants Blancs. Poussins d'un jour à partir de 6c. en montant. Nous avons des séries complètes et de tout âge de poussins en croissance de poussins sexés, de coquets, de chapons, et de poulettes élevées en liberté.

### Un catalogue

Sur demande un catalogue en français et complet sera expédié par poste. Nous payons une commission généreuse aux agents qui vendent nos poussins. Remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le nous sans délai :

Romplissez et mallez le coupon ci-bas

Aujourd'hui à

## STERLING HATCHERY — Kitchener, Ont.

Envoyez-moi sans obligation de ma part votre catalogue à volailles et votre liste de prix.

Si vous désirez vendre nos poussins, faites une marque ici

NOM et ADRESSE

**PLUS de PROFITS AVEC VOS POMMES de TERRE**

— en traitant vos semences par Immersion avec "SEMESAN BEL" —

LES PRODUCTEURS sont enchantés de constater comment le traitement par immersion rapide de la semence avec SEMESAN BEL augmente les profits en réduisant les pertes causées par les maladies — Coûte aussi peu que 3c par boisseau de semence ; effectif contre la pourriture des germes, la gale et la rhizoctonie ; dans des essais contrôlés a augmenté le rendement moyen de 13.6%. Pas de long tramping — plus sûr pour la semence — Demandez notre littérature gratuite sur SEMESAN BEL.

**CANADIAN INDUSTRIES LIMITED**  
Division des Engrais Chimiques  
Casier Postal 10 Montréal

**DUBAY**

**DESINFECTANTS de SEMENCE**  
UN TRAITEMENT POUR CHAQUE CULTURE



Aux élèves  
des cours

# 13<sup>ème</sup> COURS A DOMICILE DE L'U.C.C.: 1938-39

## La comptabilité agricole

24<sup>ème</sup> leçon

Par Charles Gagné, B.A., M.S.A.

### Les compléments de la comptabilité du cultivateur

#### Les registres de contrôle.

Dans la province de Québec les cultivateurs se familiarisent de plus en plus avec le contrôle laitier ou avec le contrôle de la ponte. Ces deux contrôles sont les seuls moyens pratiques de connaître les meilleures laitières ou les meilleures pondeuses. Le contrôle laitier, comme celui de la ponte, exige l'inscription quotidienne des pesées de lait ou celle des oeufs pondus. Des feuilles spéciales d'inscription sont fournies sur demande par les services officiels. A chaque mois on doit envoyer le rapport des inscriptions aux chefs des services chargés de surveiller les régimes de contrôle. A la fin de la période de production un certificat officiel dans lequel on reconnaît la capacité de telle laitière ou de telle pondeuse est émis par le service intéressé.

Les débutants en élevage appréhendent parfois une grosse perte de temps comme conséquence de la pratique du contrôle, mais une pareille appréhension n'est pas justifiée. En fait, le contrôle peut prendre une minute de temps par jour en moyenne par vache ou par poule. Or ce temps est payé dix fois par le fait que le contrôle est l'unique moyen de connaître et d'éliminer les sujets indésirables.

A la fin de l'année il est facile pour le cultivateur qui a tenu des comptes spéciaux pour ses vaches, pour ses poules et pour chacune de ses productions de savoir combien lui coûte le lait produit par telle vache et les oeufs pondus par telle poule.

Dans son compte de vaches laitières (voir leçon 17<sup>ème</sup>), il a trouvé que les 83,200 livres de lait produites par ses vaches lui ont coûté \$1,259.32. Ses rapports de contrôle lui démontrent que ses deux meilleures vaches lui ont rapporté ensemble 22,000 livres de lait et que ses deux moins bonnes ne lui en ont donné ensemble que 8,000. Comme les dépenses totales par vache ne diffèrent que de \$7.00 entre les deux plus faibles et les deux meilleurs il pourra constater que cent livres de lait de ses deux meilleures lui coûtent environ 75c., tandis que cent livres de lait des deux plus faibles coûtent plus de \$1.85.

En procédant de la même façon pour ses volailles, il trouvera la différence entre le coût des oeufs des pondeuses de 120 oeufs par année et celles de 250.

Les différences de coût étant établies, le cultivateur n'a plus qu'à en déterminer les causes: différences d'âge ou de qualité, accidents, maladies. Et le remède sera tout indiqué.

#### Autres registres

En plus des feuilles de contrôle, il faut souvent tenir des registres d'élevage et de généalogie. Ceux-ci ont pour des sujets de pur sang et la sélection des bonnes lignées, résultat de faciliter la mise à point des enregistrements. Dans les grands troupeaux exploités intensivement ils sont indispensables.

Les feuilles de contrôle et les divers registres d'élevage constituent des livres auxiliaires ou complémentaires du grand livre.

Enfin il faut toujours tenir à point à un plan ou une carte de son exploitation. Ce plan doit être assez grand pour donner facilement une vue d'ensemble de tous les champs et bâtiments de la ferme.

#### Les organisations agricoles.

Le cultivateur est très souvent obligé de participer à l'administration d'organismes agricoles telles que coopératives, caisses populaires, sociétés mutuelles, etc. S'il n'est pas toujours gérant ou secrétaire d'une société, il lui arrive fréquemment d'en être directeur, administra-

teur ou surveillant et, à l'un ou à l'autre de ces titres, il lui faudra certaines notions élémentaires de comptabilité. Sinon il ne sera pas en état d'approuver ou de désapprouver, en connaissance de cause, le travail du secrétaire ou du gérant. Pour faciliter au cultivateur sa tâche d'administrateur ou de surveillant de société agricole, nous allons avant de terminer, donner un court résumé des notions élémentaires de la comptabilité des principales organisations agricoles.

#### Principes généraux.

Dans les sociétés de toute catégorie dont le cultivateur peut faire partie, on doit retrouver les livres suivants :

1.—Un livre pour les procès-verbaux ou les rapports d'assemblée. Ce livre qui ne fait pas partie des livres de comptes proprement dits est cependant indispensable à la bonne tenue de la comptabilité, parce qu'il doit contenir les décisions des assemblées générales concernant les redditions de comptes requises par la loi. Les décisions des assemblées générales concernant l'administration de chaque année servent justement de base au contrôle des comptes.

2.—Un livre contenant le nom et l'adresse de chaque sociétaire, ainsi que, dans certains cas, son engagement écrit de se conformer aux règlements de la société.

Ce livre est indispensable pour contrôler les opérations de la société et la préparation des rapports annuels. Il permet de connaître le nombre et la date des admissions ou des sorties de sociétaires, etc. Comme le précédent il ne fait pas partie des livres de comptes proprement dits, mais il aide beaucoup à leur bonne tenue.

3.—Un registre ou une filière pour les contrats, les polices, etc. Ce registre ne fait pas partie des livres comptables, mais il les complète.

4.—Un dossier complet ou une filière des pièces justificatives, tels que reçus, talons de chèques, billets, connaissements, etc. Ce dossier sera indispensable pour la vérification des comptes à la fin de l'année.

5.—Le livre de caisse journal ou livre des recettes et des dépenses d'argent. Ce livre fait partie de la comptabilité.

6.—Le grand-livre. Ce livre, peut être en plusieurs parties; comme le précédent il fait partie de la comptabilité.

#### Les comptes de la coopérative.

Depuis une dizaine d'années les sociétés coopératives de cultivateurs prennent de plus en plus l'habitude d'utiliser un système de livres comptables préparé à Montréal spécialement pour les coopératives locales. Ce système, vendu par la coopérative fédérée à un prix très raisonnable (l'impression des feuilles de comptabilité est coûteuse) aux coopératives qui en font la demande, répond aux six principes énumérés plus haut : il comprend le livre des procès-verbaux ou des rapports d'assemblée, la liste des sociétaires, des filières pour les contrats, les formules de chèques, les billets, les souscriptions d'actions, les formules de caution, etc., le livre de caisse et le grand-livre.

Le livre de caisse dans ce système est désigné sous le titre de "Rapport comptabilité". Il est disposé comme suit :

(Suite à la page 16)

## La Coopération...

(Suite de la page 6)

tivateurs du Canada s'entendent pour mettre sur pied une manufacture d'engrais chimiques ou de machines agricoles ?

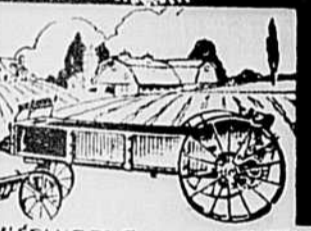
Cela viendra petit-à-petit, à mesure que l'on étudiera la coopération et que l'on acquerra de l'expérience par la pratique de la coopération.

Le jour ou 300,000 cultivateurs Canadiens auront étudié un cours de coopération en équipes d'études ce jour-là nous ne serons pas loin de voir se réaliser ce qui aujourd'hui nous paraît un rêve utopique. Ce que d'autres ont fait nous pourrons le faire.

**J.-F. DIONNE, L.D.C.**  
COMPTABLE PUBLIC  
1438 Sicard  
Montréal  
Vérification municipale,  
scolaire, commerciale et  
industrielle  
Tél.: CLairval 5940

Résidence: St-Eustache  
Bureau: 7 à 8 P.M.  
**Charles-Henri Lalonde**  
C.E. — K.C.  
AVOCAT — BARRISTER  
Edifice-Tramways-Building  
Ouest — 159 — Craig-West  
Montréal

**JUTRAS**  
PRODUITS DE QUALITÉ



**L'ÉPANDÉUR D'ENGRAIS JUTRAS**  
est le pionnier des épandeurs légers au pays.  
Depuis plus de 40 années consécutives, des  
milliers de clients en font usage avec la plus  
entière satisfaction.

**L'ÉVAPORATEUR  
ULTRA-RAPIDE  
JUTRAS**



Vous permettra de raccourcir les  
heures de la monotonie de bouillir,  
dépense moins de bois,  
épargne du temps, améliore  
la qualité du sirop.



Si vous CONSTRUISEZ ou AMÉLIOREZ  
votre usine cette année... Écrivez  
nous maintenant pour informations.  
Nous avons l'assistance la plus complète  
de spécialistes, architectes, charpentiers,  
électriciens, etc. Cet outillage vous vaut  
une augmentation constante de la valeur de  
votre ferme.

**La Cie JUTRAS Ltée.**  
Victoriaville. Qué.

# Cours à domicile de L'U. C. C.

(Suite de la page 15)

RAPPORT DE COMPTABILITÉ (Caisse journal)

Détails	Comptes recevables		Caisse		Marchandises		Banque		Comptes Créanciers		Dépenses		Divers		Fol
	D.	Cr.	D.	Cr.	D.	Cr.	D.	Cr.	D.	Cr.	D.	Cr.	D.	Cr.	

Il sert à enregistrer toutes les transactions et tient lieu de livre de caisse journal. Ses feuilles sont mobiles de sorte qu'en insérant un feuillet "carbone" il est possible d'obtenir une copie de toutes les écritures. Ceci est très utile pour le contrôle des comptes par un organisme central de vérification.

Le grand-livre également à feuillets mobiles se divise en quatre parties principales indiquées comme suit sur sa couverture.

- 1—Comptes recevables
- 2—Comptes créanciers
- 3—Comptes dépenses
- 4—Comptes divers

Ce système de comptabilité convient très bien pour les coopératives d'achat ou de vente et pour la plupart des autres sociétés.

Les sociétés régies par la loi des coopératives agricoles sont, en matière de comptabilité, tenues (article 22 à 27 de la loi) de faire vérifier leurs comptes chaque année pour le 31 décembre, et d'envoyer un rapport au ministre provincial de l'Agriculture avant le 15 février suivant.

Les coopératives agricoles régies par la loi des syndicats coopératifs adoptent des règlements concernant la vérification de leurs comptes. La façon la plus sage pour ces sociétés, si elles ne sont pas des caisses populaires, c'est de mettre dans leurs règlements un article demandant la vérification de leurs comptes par un expert désigné par le ministère de l'Agriculture. Quand il s'agit de caisses populaires, les représentants de la Fédération des caisses sont les hommes tout désignés.

### Les livres des caisses populaires.

Les livres comptables proprement dits d'une caisse populaire sont : le livre de caisse journal, le grand-livre des sociétaires, le grand-livre des déposants, le grand-livre des emprunteurs, le livre des comptes généraux, le cahier des bilans et les carnets des sociétaires. Le livre des comptes généraux et le cahier des bilans sont pour la régie interne et la vérification, les autres livres intéressent directement les sociétaires.

Le livre de caisse journal est à colonnes multiples, colonnes groupées en deux catégories : a) les colonnes pour les entrées d'argent et b) les colonnes pour les sorties d'argent ou les déboursés de la caisse. Chaque colonne porte un titre indiquant son emploi. Exemple :

#### ENTRÉES D'ARGENT

Date	Nom des sociétaires	Folio			Taxe	Cap. Social	Épargne	Remises sur Prêts	Bénéfices	Total
		Cap. Soc.	Dépôts	Prêts						

#### SORTIES D'ARGENT

Dépenses	Bonis	Intérêt sur dépôts	Prêts	Retraits sur		Total
				capital social	Épargnes	

Le livre des sociétaires permet d'ouvrir un compte de capital social pour chaque sociétaire.

Le grand livre des déposants permet de tenir les comptes d'épargne de tous et de chacun des sociétaires.

Le grand livre des emprunteurs permet de tenir le compte de prêts de tous et de chacun des emprunteurs.

Les carnets des sociétaires sont remis à ces derniers pour les tenir bien au courant de leurs affaires avec leur caisse.

### Les livres d'une mutuelle.

Dans la province il y a aujourd'hui un bon nombre de mutuelles-incendie. Ces sociétés sont tenues de par notre loi des assurances de présenter un état vérifié de leurs comptes avant le 1er mars.

Il n'a pas encore été établi de système de comptabilité pour ces associations. Il leur faut cependant, comme livres de comptes proprement dits, le livre de caisse journal et le grand-livre.

Le livre de caisse journal permet de noter les entrées et les sorties d'argent de la mutuelle tandis que le grand-livre rend possible la mise à point des comptes de tous les sociétaires assurés.

### Comptabilité municipale ou scolaire.

La Commission des affaires municipales a mis à point des systèmes de comptabilité pour les municipalités rurales et pour les commissions scolaires. Il n'y a rien de mieux à faire que de recourir aux conseils de ces experts lorsqu'il s'agit de comptabilité municipale ou scolaire.

### QUESTIONS

- 1 A quoi servent les registres de contrôle ?
- 2 Quels principes doivent être à la base des systèmes de comptabilité des associations agricoles ?
- 3 Quels sont les livres comptables d'une coopérative ? d'une caisse populaire ? d'une mutuelle incendie ?
- 4 A qui recourir pour la comptabilité municipale et scolaire ?

## Nos cercles au travail...

(Suite de la page 1)

Le 16 mars, MM. Belleau, professeur à Oka, Savoie, Robert et Petit ont été les principaux conférenciers. La préparation des couches chaudes, la mise des fèves en conserves, l'accroissement des revenus agricoles ont servi de thème à nos instructeurs. Dans une résolution adressée à Radio-Etat, le cercle s'est prononcé pour l'interdiction de la propagande communiste et des annonces de bière.

Laurent Noiseux, secrétaire

### Squatteck

(Témiscouata)

L'assemblée mensuelle du cercle a eu lieu le 13 mars sous la présidence de M. Ernest Chouinard. Dans une instructive causerie, M. l'aumônier a montré les services rendus par l'U. C. C. depuis sa fondation, et exposé la doctrine sociale de l'Eglise. La coopération et l'application de ses principes ont aussi fourni matière à d'intéressantes considérations.

Georges Santerre, secrétaire

### St-Stanislas

La dernière réunion a été consacrée à la formation des équipes d'étude. Celles-ci sont maintenant au nombre de huit et travaillent avec ardeur. En considération des multiples avantages que la chose présente, il a été résolu, à la suggestion de M. Arthur Trépanier et de Philippe Déry, de prier le ministère provincial de l'Agriculture d'accorder une subvention de \$1.00 par membre à chaque cercle de l'union catholique des cultivateurs.

Adélaré Trépanier, secrétaire

### Saint-Lin

Réunis récemment, nos membres ont adopté une résolution pour demander au gouvernement provincial de continuer à accorder un octroi de 20 p. c. sur l'achat de première tonne d'engrais chimiques. Une autre résolution veut que le prix des instruments aratoires soit ramené à un plus juste niveau.

L.-A. Drainville, secrétaire

### L'Île-aux-Grues

(Montmagny)

La séance du 15 mars s'est tenue sous la présidence de M. Charles Painchaud. M. l'abbé Hercule Nicole, aumônier, était présent et il a exposé les avantages de la coopération. Des travaux ont aussi été présentés sur divers aspects de l'agriculture par M. Charles Painchaud, Charles-N. Roy, Adélaré Lachance et Fernand Painchaud.

Charles-Paul Roy, secrétaire

### Val St-Gilles

(Abitibi)

Réunion du cercle le 6 mars. M. Ludger Lapierre préside. Les assistants sont au nombre d'une quarantaine. Équipes d'étude et coopération, tels sont les sujets traités par M. l'aumônier. Secondant le cercle de La Sarre, les membres du cercle local demandent l'agrandissement de l'entrepôt frigorifique situé en cette localité.

L. Carrière, secrétaire

### St-Liguori

La séance du 14 mars a groupé une trentaine de cultivateurs. Le nouveau bureau de direction a été formé à cette occasion et se compose maintenant de M. le curé H. Beaudoin, aumônier, M. Joseph Rivest, président, M. Ernest Brault, vice-président, M. Louis Richard, secrétaire, MM. Andréas Lépine, Athanase Laporte et Albert Rivest, directeurs. La mévente des produits

laitiers et l'achat des engrais chimiques ont été les principales questions discutées. Il a été résolu de prier le gouvernement fédéral d'exporter sur le marché anglais l'excédent de la production canadienne de beurre.

Le secrétaire

### Nicolet

Classification des produits agricoles, contrôle laitier et principes coopératifs, tels ont été les principaux sujets discutés à la séance du 7 mars. Deux résolutions ont été adoptées. La première invite le gouvernement fédéral à financer l'exportation de l'excédent du beurre. L'autre demande que le transport des produits laitiers, (Beurre et froge), expédiés à la coopérative, soit payé par le gouvernement ou la Coopérative elle-même.

Thuribe Tremblay, secrétaire

### St-Antoine

Un bel entrain a marqué la séance du 28 février. L'assistance était formée de 75 cultivateurs environ. M. V. Marchesseault, qui présidait, et M. le curé U. Decelle ont tous deux présenté d'intéressantes causeries. A la fin de la séance, une résolution a été adoptée et demande au gouvernement d'imposer la consommation du lait naturel dans toute la province. Le cercle se prononçant contre l'importation au Canada du beurre de l'étranger, réclame du gouvernement fédéral qu'il exporte l'excédent de la production canadienne. Enfin une autre résolution prie le comité de l'Instruction publique de laisser le droit d'enseigner aux jeunes filles qui, ayant étudié aux couvents, sont munies de leur brevet.

P.-E. Bourgeois, secrétaire

## RATS MUSQUES

La chasse n'est permise que jusqu'au 30 AVRIL, et après le 1er MAI les lois de chasse défendent aux acheteurs d'en acheter. Expédiez-moi les vôtres pas plus tard que le 30 AVRIL afin de vous conformer aux règlements de notre province.

### M. L. LEGRAND

389, St-Paul Ouest  
MONTREAL

## GROS PROFITS

(capacité 20000 poulets par jour)

Demandez-nous ce que vous recevrez et non pas ce que vous payez. Écrivez immédiatement et dites-nous ce que vous désirez pour cette année.

Ne prenez PAS DE RISQUE ou votre année sera perdue

## POUSSINS

18 années de succès

Pourquoi nous avons placé chez de bons cultivateurs satisfaits plus de 150,000 poussins en 1933.

### SEXES OU NON SEXES

100% vivants sur livraison

Escompte spécial quand vous commandez de bonne heure

Références fournies

Nous livrons les poussins comme si nous les recevions. POULETTES DE TOUS LES AGES A VENDRE

6366 St-Hubert MONTREAL

TOUS LES AGES A VENDRE

POULETTES DE

TOUS LES AGES A VENDRE

POULETTES DE

TOUS LES AGES A VENDRE

## B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville,

MONTREAL

# LES PETITES ANNONCES

Pour vendre, acheter ou échanger

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

**Tarif:** - 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

## 2 - A VENDRE

**PIECES EN COTON A COUVREPIEDS.** Matériel de première qualité, couleurs diverses, mesures libérales, formes irrégulières, 5 livres \$1.25 poste payée. Sulfonant pour cinq couvrepieds superbes. Livraison garantie. GEO. MACNAMARA, 3467A AVENUE LAVAL, Montréal, Qué.

**A VENDRE.** - Porcelets Chester en registres, provenant de vieux parents, né en janvier, février, mars. S'adresser à Philippe RICHARD, St-Pascal, C.É. Kamouraska, Qué.

**GRANDE QUANTITE** de beaux SACS EN COTON vides, de sucre granulé, à vendre. Expédition par toutes la province. Adressez votre commande à: LOUIS MORIN, 135, rue Lafayette, Québec, P. Q.

**ANIMAUX A VENDRE** - AYRSHIRES et CHESTER BLANCS. Porcelets Chester Blancs nés en mars. Animaux Ayrshires enregistrés de tous âges. Veaux, etc. Troupeaux accredités. J.-C. BERNARD, St-Pie, Co. Bagot, Qué.

**A VENDRE.** - Patates de semence certifiées. Variété Présidente, garantie pas pourrissant. De trois à cinq cents minots à l'arpent. S'adresser: Dydimé MARQUIS, Île Verte, C.É. Rivière-du-Loup, Qué.

**A VENDRE.** - Porcelets Chester Blancs, né le 1er janvier au 10 mars de vieux parents. Animaux Ayrshire accredités et chevaux de tous âges. Adressez: OLÉRY LALANNE, Mont St-Gregoire, Comté Iberville, Qué.

**FUMIER** vert mêlé et FUMIER pourri, au char via C.N.R. Prompte livraison. Pour informations écrivez à: ALDERIC LEBEVRE LIMITEE, 327, rue Bridge, Montréal, Qué.

**A VENDRE.** - Chevaux et bestiaux CANADIENS de tous âges et de tous sexes. Ecrivez à: ROMEO SYLVESTRE, St-Simon de Bagot, Qué.

## 3 - AGENTS DEMANDES

**"ÊTES-VOUS AMBITIEUX?"** Faites gros profits toutes les semaines. Vendez thé, café, épices, essences, savons, articles de toilette, remèdes, etc. dans territoire réservé. OFFRE DE 30 jours d'essai, SANS RISQUE. Ecrivez aujourd'hui pour catalogue et détails complets GRATIS. Compagnie JITO Ltee, 1611 Borchester, est, MONTREAL.

**HOMMES AMBITIEUX,** 18 ans et plus, demandés partout pour apprendre la profession de détective. Cours d'entraînement pratique, complet, par correspondance. Prix modique. Termes faciles. Pour renseignements, écrivez à Maurice-L. Julien, Case 25, Station T, Montréal.

**AGENTS DEMANDES** - BÉNÉFICIEZ DU RENOUVEAU amené par le printemps dans les affaires, en vous assurant une agence Famillex. Travail sain, profitable, sans risque. 80 vendeurs sont satisfaits. Opportunités nombreuses dans chaque foyer. 200 produits de haute qualité. Bas prix. Qui ne connaît la supériorité Famillex, aujourd'hui? Pour détails complets et catalogue gratuits: FAMILLEX, 570 St-Clément, Montréal.

**"ÊTES-VOUS CET HOMME-LÀ?"** Homme fiable, entre 25 et 50 ans, avec auto, requis immédiatement pour distribuer de l'onguent ou de l'insecticide. GRATIS, sur une route rurale avoisinante et approvisionnement une clientèle établie de produits alimentaires, épices, essences, poudre à pâte, savons, remèdes, et viduals liés pour bestiaux et volailles. Expérience agricole utile. Expérience de la vente pas nécessaire. Débutant devra être satisfait d'un revenu hebdomadaire de \$30.00 au début. Crédit nul. Ecrivez immédiatement. La Compagnie J.-R. WATKINS, Montréal, P.Q., Dépt. "QM-6".

## 4 - DIVERS

**GRATIS.** - Une trousse d'aiguilles de toutes les grandeurs et passe-ruban seront données avec six livres de coupons en soie, broadcloth ou imprimés à votre choix pour \$1.25 poste payée. Matériel neuf, superbe pour la confection de coussins, taies d'oreillers. DIMENSIONS généreuses. SATISFACTION garantie. METROPOLITAN MAILORDER, Dépt. "T", Boîte Postale 2, OUTREMONT, Qué.

**GRATIS.** - Une robe de chambre donnée avec l'achat de chaque manteau de printemps. Manteaux démodés en drap, avec collets de fourrure, couleurs et grandeurs assorties. Prix \$1.75 - Commandez par la poste. P.-E. POULIN, St-Zacharie, P. Q.

**NECESSAIRE DE COUTURE** dans un bel étui comprenant deux fuseaux de fil blanc, noir, aiguille, etc. donné GRATIS avec un gros assortiment de beaux coupons de coton, broadcloth, etc. Le tout vous sera expédié sur réception de 60 cents pour vous faire connaître notre marchandise COMPAGNIE DES COUPONS, St-Zacharie, Québec.

**APPRENEZ LA GUITARE** Hawaïenne ou Espagnole chez vous par la méthode la plus facile. Quelques semaines suffisent. Ecrivez aujourd'hui pour liste de morceaux chiffrés. INSTRUMENT GRATIS avec chaque cours. Professeur T.-W. GAGNON, 74, rue St-Joseph Dépt T, QUEBEC, Qué.

**ATTENTION PERSONNES SEULES.** Pourquoi vous ennuyer? Faites par correspondance, des nouvelles connaissances, des amis; rencontrez votre idéal, mariez-vous à votre choix. Avons des correspondants-tous partout des centaines satisfaits. POURQUOI PAS VOUS? Quels que soient votre âge, position, situation, succès assuré. Demandez renseignements. FOYER CANADIEN, Casier 164, Place d'Armes, MONTREAL. Inclure timbre pour réponse.

**GRATIS.** - Catalogue No. 10, 48 pages. A vendre: Chansons, monologues, livres, vieux timbres, tours de cartes, magie blanche. P.M. CASIER 1266, Place d'Armes, MONTREAL, Qué.

**UN PETIT ESPACE** chez vous suffit pour gagner \$15 par semaine. Ecrivez au SERVICE DES PUBLICATIONS LEMAY, Buckingham, Qué., en incluant timbre.

**GRATIS:** - Echantillon Papier Charbon (parfumé pour faire brûler) Catalogue de livres français, monologues comiques; Curiosités; Nouveautés; Magie; Trucs, etc. Secrets psychiques pour se faire aimer, faire ennuyer, obtenir vos désirs. Tout pour 10 sous. CONRAD DARNOC, Casier 95, Station "N", Montréal.

**VIN FAMILIAL NATUREL** CULTIVATEURS, vous pouvez faire en toutes saisons un vrai vin de famille, naturel, léger, sain, hygiénique. Nous importons et vendons des JUS DE RAISIN absolument purs qui font de bons vins de table à quinze cents la bouteille de 26 onces. Instructions complètes fournies gratuitement sur tout achat minimum de dix gallons de jus de raisins. Pouvons fournir fûts et tous accessoires. Aussi JUS DE POMMES pour Cidre. Pour renseignements écrire: - JUFREUIT, 445 St-François-Xavier, MONTREAL.

**FAITES \$20.00 PAR SEMAINE.** Agents demandés dans chaque paroisse pour vendre linges seconde main. Gros bénéfice. Demandez notre circulaire: NATIONAL TRADING, St-Zacharie, Qué.

## SEVICE CIVIL

**DEMANDEZ** notre circulaire "COMMENT OBTENIR UNE POSITION DU GOUVERNEMENT" soit comme facteur, commis des Postes ou des Douanes. Salaire en commant \$1,000, augmentation annuelle \$120. A-W PATENAUDE INC., Dépt. "T", 197 Ste-Catherine, Ouest, Montréal.

**COUPONS** PLUS DE 5,000 LIVRES de coupons de Broadcloth de 1 verge à 5 verges à vendre par lot. Sur réception de \$2.00 un lot de coupons vous sera envoyé par maille. REDMAN STORE, St-Zacharie, Qué.

**FAITES DE L'ARGENT AVEC LES ABELLES.** EQUIPEMENT du commenant (abeilles comprises), \$12.50 et plus. Demandez un catalogue illustré. H.-M. Clubine & Company, Dépt. S, Brantford, Ont.

## 5 - ELEVES DEMANDES

**COURS PAR CORRESPONDANCE** Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez COURS PRATIQUES BILINGUES, Enreg., Casier 66, St-Hyacinthe, P. Q.

## 7 - POUSSINS

**MES POUSSINS** sont cette année meilleurs que jamais. ELEVAGE de premier choix. Meilleures plumes. Pas de pertes avec mes poussins. Quantité limitée. Ne tardez pas. Commandez maintenant. "Pete" Pagel, Dresden, Ontario.

**POUSSINS.** - Afin d'avoir à la date désirée des POUSSINS provenant de nos grosses LEGHORNS blanches pour livraison de mai et juin, commandez dès maintenant. Une éclosion chaque semaine. BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, WICKHAM OUEST, Qué.

**POUSSINS** Rocks Barrés, qualité supérieure deux générations et plus R.O.P. aucune réaction à la diarrhée blanche depuis 6 ans. Adressez-vous à: ARTHUR BOULANGER, Montmagny, P. Q.

**ROCK BARRES** et races pesantes, coquets, \$5.00 le cent; coquets de trill, \$2.00 le cent. GODDARD CHICK HATCHERIES, Britannia Heights, Ontario.

## Les Poussins Superbes

**AUBAINES SPECIALES,** le plus large choix de poussins; poulettes de tout âge, 10 races, catalogue français gratuit. MASTER HATCHERY, Kitchener Ontario.

**LES POUSSINS** Bray ont subi l'inspection du gouvernement. Proviennent de gros oeufs. Tous reproducteurs soumis à l'épreuve du sang et nourris en vue de l'élevage. Les poulettes vivent avec aisance, croissent rapidement, pondent tôt, pondent beaucoup, vous rapportent de l'argent BRAY HATCHERY, Boîte B, 30, rue Dufferin, Sherbrooke, P. Q.

**POUSSINS** Rocks barrés, qualité supérieure deux générations et plus R. O. P. Aucun réacteur à la diarrhée blanche depuis 6 ans. S'adresser à: ARTHUR BOULANGER, Montmagny, Qué.

**QUAND L'OCCASION** se présente, achetés directement du producteur. Il y a des choses que seul un vendeur peut vous fournir, mais tel n'est pas le cas des poussins Tweddle. Vous achetez directement de nous et épargnez de l'argent. Grade A, Rock Barrés, New-Hampshire Rouges, Rock Blancs Races croisées, \$11.00, Poulettes, \$18.00, Coquets, \$9.00, Leghorns Bruns, Leghorns Blancs, \$10.50, Poulettes, \$22.00, coquets, \$13.00. Grade Extra-Profit, poussins tous éclos d'oeufs pesant 25 à 30 onces, un peu plus cher. Livraison rapide. Catalogue GRATUIT. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

**ACHETEZ DES** poussins Bray. Mme Pat McCrank la fait. "Tous les ans, écrit-elle, nous achetons des poussins Bray; ils nous donnent plus de profits et nous sommes très satisfaits". Vous serez aussi satisfaits. BRAY HATCHERY, Boîte B, 30, rue Dufferin, Sherbrooke, P. Q.

**PROFITS PLUS FORTS** que jamais obtenus partout par les éleveurs de volailles grâce aux poussins BONDED Plus d'oeufs, croissance plus rapide, garantie de trois semaines. Remise au besoin. Ecrivez et demandez des détails (BONDED) Hatchery, Dresden, Ontario.

**POUSSINS LINWOOD,** garantie de survie de 3 semaines. Prix de gros et de détail. Gros Leghorns blancs, Rock Barrés, Rock Blancs, Hampshire, Grands, Poussins sexes d'un jour, (garantie) 95% de poulettes), coquets, chapons, poulettes de 3 semaines, 25c, 5 semaines, 35c. Escompte sur commandes de bonne heure. Catalogue gratuit. LINWOOD HATCHERY, Linwood, Ontario.

## CONSULTEZ CE RAPPORT

**S. BEDARD** fait rapport qu'à trois mois ses poulettes Rock Barrées BIG-4 pesaient de 4 à 4 livres 1/2, et ses coquets, 5 livres. A 4 mois, ses poulettes, pesant 5 lbs 1/2 et 6 livres commencent à pondre tandis que les coquets pesaient de 6 à 7 livres. Demandez prix et catalogue. Nous élevons toutes les races populaires; inspection du gouvernement et épreuve du sang. Races pesantes, \$9.50 et plus. Poulettes, coquets, poussins en croissance, pour livraison immédiate. Kitchener Big 4 Hatchery, 1084, King Street East, Kitchener, Ontario.

## L'ELEVAGE COMPTE

**LES POUSSINS HILLSIDE** ont derrière eux une expérience de 18 ans dans la production d'oeufs plus gros et en plus grand nombre. Tous reproducteurs soumis à l'inspection du gouvernement et à l'épreuve du sang. Leghorn et New-Hampshire, \$9.45 le cent; Rock Barrés et Races croisées, \$10.20. Grade A \$2.00 de plus. Poulettes (garantie) 90% de poulettes), \$15.00 et plus. Coquets, \$3.00 et plus. Demandez un catalogue et la liste complète des prix. HILLSIDE POULTRY FARM, New-Dundee Ontario.

**POUSSINS A VENDRE,** provenant de grosses LEGHORNS blanches et ROCKS BARRES. Troupeaux soumis à l'épreuve du sang. AVRIL, \$10.50, MAI, \$9.50. Une éclosion chaque semaine. Coquets Rocks Barrés âgés de 2 à 4 semaines, \$12 le cent. ANTONIO GIRARD, aviculteur, Ste-Perpetue, Comté Nicolet, Qué.

## 8 - REMEDES

**SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE?** - Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING Co. Dépt 200 Preston, Ont.

**NE PUNISSEZ PAS VOTRE ENFANT**

On ne devrait pas punir les enfants parce qu'ils mouillent leur lit par suite d'une déféciosité du rein ou de la vessie. Les mères verront que notre facile Traitement à domicile soulagera rapidement leurs petits.

Traitement d'essai sur demande.

**Vanderhoof & Compagny, Limited**

Boîte 247, Dépt 71-D2, Windsor, Ont.

**POUR RHUMATISMES,** raideur des jointures, ankylose, acide urique, eczéma, rifo, etc. essayez les remèdes de Mlle PLOURDE, 1262, rue Amherst, Montréal. Visites entre 4 heures et 8 heures.

**LES PERSONNES FATIGUEES,** nerveuses, la journée à peine commencée, ont les nerfs épuisés. Il est dangereux de fouetter les nerfs avec des stimulants. NERVITAL, est la nourriture naturelle des nerfs, donne une vigueur nouvelle, de bons nerfs, un sommeil réparateur, pas d'accoutumance. \$1.60 franco. Echantillon gratis sur demande. LABORATOIRE HUGELA, 4424, ave des Erables, Montréal.

## ESSAYEZ GRATIS

**ONGUENT CAMPREX.** - Farnoux composé à base d'extraits végétaux. Milliers d'attestations, pour hémorroïdes, eczéma, plaits, aussi démangeaisons, enflures, boutons. Envoyez 50.40 par paquet contenant pot régulier et boîte d'essai. Employez d'abord celle-ci et si pas satisfait, retournez pot régulier non ouvert, et votre argent sera remboursé.

**LA CAMPREX CAMPAGNA** FABRIQUE St-Paul de Chester (Arthabaska), Québec.

**PRISES PIDARD** - Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-La Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Felicien, comté Roberval, Québec, ou à votre marchand.

## PILULES MATERNELLES

**CES PILULES** augmentent la sécrétion du lait chez la femme et lui permettent de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2.00 en mandat-poste au Dr JOS COMTOIS, A.B. St-Barthélémy, P. Q., qui vous les enverra affranchies 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, Pharmacies Brunet et Livernois.

## 9 - SEMENCES

**GRATIS** Primes ou argent 30% Montres, Plumes, Crayons, Robes, etc. Plusieurs belles primes données GRATUITEMENT. Vendez 72

ou 144 paquets de nos graines de jardins à 5 cents le PAQUET. Spécial 6 pour 25 cents. Ne tardez pas à nous donner votre commande. Nos quantités s'écoulent rapidement. Ecrivez-nous aujourd'hui. Demandez le nombre de paquets de graines que vous désirez et notre CATALOGUE.

## Allen Nouveautés

St-Zacharie, P. Q.

## MELANGE A PATURAGE

**POUR \$12.50** vous achetez 100 livres de graines mélangées pour pâturage permanent, ensemencement bon pour des années, applicable à tous les sols. Feuillage touffu. Résiste à la sécheresse. Contient de l'alfaifa, du trèfle rouge, du trèfle d'Alsike, du trèfle blanc de Hollande, de l'herbe bleue, du trèfle Timothy, etc. Donne la récolte la plus importante de la ferme. Semences inspectées par le gouvernement. Classées no 2, expédiées en sacs scellés et fret payé à la station la plus proche. MISNER SEEDS, Port Dover, Ontario.

## SEMENCES! SEMENCES!

**AVEC \$11.50** vous achetez 100 lbs de semences mélangées d'Alfaifa, de trèfle rouge, de trèfle d'Alsike, de trèfle timothy qui donnent une merveilleuse récolte de foin \$10.00 pour cent livres de graine de trèfle rouge. Mélange d'Alsike et de "timothy" mélange idéal là où l'alfaifa ne pousse pas, contient 10% de trèfles; pour \$10.00, vous achetez 100 livres de trèfle rouge mêlé à 25% de trèfle "timothy". Pour \$9.00, vous avez 100 livres d'Alsike mêlé à 25% de trèfle "timothy". Semences inspectées par le gouvernement, classées no 2, en sacs scellés et fret payé à votre station la plus proche. MISNER SEEDS, Port Dover, Ontario.

## GRAINES DE CHOIX

Variétés recommandées. Prix modique. Assortiment complet de graines de légumes et de fleurs; voilà ce que vous trouverez chez nous. SPECIAL - Envoyez - nous 10 cents en timbres et vous recevrez un paquet de nos belles reines-marguerites et notre beau catalogue.

Reine-Marguerite Plume d'Autruche

**L'UNION DES JARDINIERS,** Enregistrée

1, rue Victoria - LEVIS, P. Q.

## 11 - TABAC

**TABAC** naturel canadien de haute qualité, bien mûri, en feuilles, nacne, cigares, tabac en feuilles, livre, balles de 5 à 30 livres. Demandez liste de prix à J.-J. Gareau St-Roch de l'Achigan, P. Q.

**TABAC** en feuille, nache, cigares, au plus bas prix possible. Liste de prix envoyée gratuitement sur demande. Sur réception de 10c, un échantillon vous sera envoyé. J.-A. PILON, St-Roch de l'Achigan, C.É. de l'Assomption.

## 12 - TONDEUSES

**AIGUISONS LAMES TONDEUSES** CLIPPEURS, toutes sortes. Prix 35c. le set. Garantie. AJUSTONS les têtes de clippeurs défectueux. REMPLAÇONS les morceaux brisés. VENDONS tous les accessoires. LAMES NEUVES \$2.75 le set. NOUVEAU CLIPPEUR combiné pour encaux, vaches et moutons, \$14.00. Charrue à neige, \$40.00. Confiez-vous à WILFRID FONTAINE, PIERREVILLE, P. Q.

**L'AIGUISE** toutes sortes de lames de tondeuses; PRIX 40 cents. Pour ceux qui ne connaissent pas encore le vrai bon ouvrage, payez après SATISFACTION. Réparations de têtes de clippeurs GRATUITES en payant le transport. POLYDORÉ DEMPERS, L'Ange-Gardien, C.É. Rouville, P. Q.

**REPARATIONS CLIPPEURS** CONFIEZ-NOUS L'AIGUISAGE DE VOS LAMES DE TONDEUSES CLIPPEURS POUR CHEVAUX, MOUTONS, etc., Prix \$0.25 la paire. Aussi l'ajustement ou réparations des têtes-Clippeurs brisées, cassées. Nous avons tous accessoires à bas prix. Lames-Neuve \$2.35 le set. Garantie, prompt service, sinon argent remis. Adressez-vous à: CLIPPER SHARPENING SHOP AF. PIERREVILLE, Qué.

**AIGUISAGE GARANTI.** - Tondeuses, 20 cents le set. Achetons lames usagées. Echangeons vieilles lames pour neuves \$1.75. Vendons accessoires, lames neuves \$2.75. Chalumeaux galvanisés, \$1.50 le cent. Adressez toujours: STEWART SHARPENING SHOP, usine d'aiguisage, Notre-Dame de Pierreville, comté d'Ymaska, Qué.

## PHOTOGRAPHIE

**PHOTOS FINIES DE QUALITE.** - Un agrandissement 4 pouces par 6 sur papier glacé et huit répressions sur papier glacé VELOX - 25c. N'importe quelle grandeur de film développé et huit impressions - 25c. Une belle grande photographie de la plus grosse charge de troncs de pins (500) jamais traitée par une paire de chevaux envoyée GRATIS avec chaque commande si vous mentionnez cette annonce - TRAVAIL DE PREMIERE QUALITE - SERVICE PROMPT. ALGOMA PHOTO FINISHERS, Blind River, Ont.

Rouleaux de films développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS - 25c. N'importe la grandeur. Impressions: 8 pour 25c, avec agrandissement GRATIS. Service de Photographie Commerciale, Dépt. T Outremont, P. Q.

**NOUS FINISSONS LES FILMS,** 8 impressions avec 2 agrandissements pour 25 cents ou 8 répressions avec deux agrandissements pour 25 cents. ALCO PHOTO, 748-A, Broadview Ave, Toronto, Ont.

## PEINTURE

**ATTENTION,** cultivateurs. Peinture garantie, \$1.50 et \$1.75 le gallon. Procurez-vous directement du manufacturier les meilleures qualités de peintures, vernis, émaux, "shellac". Ecrivez immédiatement pour détails à la compagnie de peinture et vernis Eno, 1570, boulevard St-Joseph Est, App. 3, Montréal, P. Q.

## ARBRES - ARBUSTES

**QUALITE EXCELLENTE.** Bas prix. 400 Epinettes bleues \$3.00 pour \$1.90  
900 Spirées V. Houthe .50 " .30  
800 Berberis .50 " .30  
3000 Pommiers no 1 .80 " .60  
1000 Pruniers no 1 .80 " .60  
40,000 plants de toutes sortes, à prix d'aubaine. Economie 50%. Liste complète gratis. CERCLES U. C. C. ATTENTION. Pépinières ARTHUR-V. GADBOIS, ROUGEMONT, P. Q.

## LAPINS

Eleveurs d'Angoras, Géants des Flandres, Rouges et Blancs de Nouvelle-Zélande, Chinchillas, Pigeons, Cochons de Guinée. Demandez un catalogue illustré. Animaux enregistrés de haute valeur à prix raisonnables. Adressez à: DORVILLE RABBITRY, Parksville, B. C.

## Annales collectives

**A VENDRE.** - 300 minots d'avoine de semence Cartier, 500 lbs de graine de trèfle, un "centrifuge", 10 vaches à lait de races pure et croisée, une jument poulinière, 4 chevaux, et aussi étalon belge classé. S'adresser à M. Roland Gouin, secrétaire, Cercle de l'U. C. C., La Baie-du-Febvre, C.É. d'Yamaska, P. Q.

**A VENDRE.** - Graine de mil et graine de trèfle de qualité no 1. S'adresser à M. Laurent Noisieux, secrétaire, Cercle de l'U. C. C., St-Jean-Baptiste de Rouville, P. Q.

**Quand vous aurez lu la TERRE DE CHEZ NOUS, ne la déchirez pas; donnez-la à votre voisin.**

# CONSULTATIONS AGRONOMIQUES

Sous cette rubrique, nous publions les réponses aux questions que peuvent nous poser les membres de l'U. C. C. touchant des sujets agricoles, tels que : problèmes de production, de vente, d'exploitation, de ferme, etc.

Ces consultations sont gratuites. Chaque correspondant peut adresser une ou plusieurs questions à la fois. Nous publierons les réponses aussitôt qu'il nous sera possible de le faire. Le nom du correspondant est tenu confidentiel. Adressez à Consultations Agronomiques, La Terre de Chez Nous, 515, Avenue Viger, Montréal.

## POULAILLER SEC

Q. — Comment procéder pour la construction d'un poulailler qui n'aurait pas l'inconvénient de ressuer ?

R. — L'humidité du poulailler peut être prévenue par divers moyens. Le ventilation compte parmi les plus importants. La vapeur d'eau que la poule rejette en respirant doit être entraînée par l'air en circulation; autrement elle s'accumule, rend l'atmosphère humide, épuise par refroidissement, prédispose aux maladies, diminue la ponte. On arrive à régler correctement la circulation de l'air grâce au système de ventilation qui comprend une cheminée d'appel et des prises d'air. Pour le détail de la construction de même que pour les dimensions des parties du système, il n'y a rien qu'à faire venir le plan de poulaillers, distribué gratuitement par le Service de publicité du Ministère de l'Agriculture de Québec.

Il faut rechercher pour le poulailler un terrain plutôt sec

(de préférence) et l'orienter face au sud-ouest pour bénéficier le plus possible des rayons solaires.

Le plancher a de l'importance. Il importe de le bien construire. S'il est fait de béton, il faut, avant d'étendre la dernière couche de ciment (2 pouces d'épaisseur), interposer une couche d'asphalte ou du papier noir pour prévenir la montée de l'humidité du sol. Si le plancher est en bois, l'air devra pouvoir circuler sous le poulailler (plancher à 12 pouces du sol. Le plancher en bois doit comprendre une chambre d'air immobile tout comme les murs. C'est un point capital. Autrement le froid de l'extérieur se communique facilement à l'intérieur. On y arrive en faisant un plancher double contenant une chambre d'air immobile, soit un rang de planche bouvetée, recouvert de papier noir et d'un autre rang de planches que l'on isole du deuxième plancher en interposant des tringles. Le grand principe de l'isolement du froid et de la

chaleur, c'est d'avoir de l'air emprisonné et immobile entre deux parois étanches.

Les murs doivent être construits d'après le même principe.

Il serait trop long, vu l'espace limité qu'offre le journal, d'entrer dans le détail de toutes les questions effleurées. Un plan de poulailler avec devis a déjà été indiqué; qu'il suffise d'ajouter que dans le "Guide Avicole" vendu par le Service de librairie de l'U.C.C. à 25 cents, il y a aux pages 28 à 40 tout ce qu'il faut savoir pour être bien renseigné. Nous y référons notre correspondant.

## MOULÉE LAITIÈRE A BASE DE GRU, D'AVOINE ET D'ORGE

Q.—Est-ce qu'un mélange d'avoine, d'orge et de gru, en parties égales, fait une bonne moulée laitière ?

R.—Il est bien difficile de répondre avec précision à la présente question; elle ne comporte pas assez de détails. Le choix de la moulée, son dosage en protéine dépend de la qualité de la base de la ration, c'est-à-dire du foin et aussi de l'ensilage ou des racines (choux de Siam, betteraves, etc.) qu'elle comporte.

Ainsi avec un foin de luzerne, on peut servir une moulée à 10 p. c. de protéine digestible, mais il est rare qu'un cultivateur ait en abondance dans sa grange du foin de luzerne de bonne qualité. Avec du trèfle seul ou du foin d'avoine, pois, lentilles récoltés en bonne condition, une moulée de 17 p. c. de protéine suffit.

Comme généralement sur la ferme (les bonnes fermes ordinaires), le propriétaire a à sa disposition du foin de trèfle et du foin mêlé plus ou moins riche en trèfle, sans ensilage ou succulents, la moulée doit doser pas moins de 15 p. c. de protéine digestible et de préférence 18 p. c.

A ce compte, une moulée laitière à base de gru, d'avoine et d'orge, est déficiente en protéine digestible. Le mélange en effet dose 11.5 p. c. quand il devrait doser 15 et 18 p. c. De plus, parce qu'il manque de son et d'autres éléments laxatifs tels que le pain de lin, le mélange est constipant. Ajoutons encore qu'il manque de matières minérales. Il y aurait lieu de rejeter le gru qui coûte trop cher pour le rendement obtenu aux prix actuels du marché, et lui substituer du son, du pain de lin auxquels il conviendrait d'ajouter des matières minérales.

Voici, à titre d'exemple, une des formules que préconise la commission provinciale de l'alimentation. Elle permet d'obtenir une moulée balancée à 15 p. c. de protéine digestible.

Orge moulue : 500 lbs;  
avoine moulue : 500 lbs;  
son de blé : 00 lbs;  
tourteau de lin : 500 lbs;  
matières minérales pour vaches laitières : 60 lbs.

Les matières minérales peuvent s'acheter toutes faites du commerce. Elles sont formées d'un mélange en parties égales de farine d'os calcinés, de pierre à chaux moulue, de sel fin iodé, additionné d'huile de foie de morue concentrée.

Les maisons commerciales d'engrais alimentaires ont mis sur le marché des suppléments protéiques pour vaches laitières qui comprennent tout excepté les grains de ferme. On peut recourir à leur emploi. La formule pour composer les mélanges accompagne chaque poche de supplément.

## DANS QUEL ORDRE SERVIR LES ALIMENTS DE LAXATION DU CHEVAL

Q.—Auriez-vous la bonté de me dire dans ce journal de "La Terre de Chez Nous", la meilleure manière de distribuer l'eau, le foin et l'avoine à un cheval? L'eau donnée avant la portion noie-t-elle l'avoine? Serait-il mieux d'espacer de quelques minutes? Peut-on faire boire après ?

R.—Soignez dans l'ordre suivant : l'eau, les fourrages, et finalement les grains.

Il n'y a pas d'inconvénient à ce que le cheval ait de l'eau à sa disposition en permanence dans un abreuvoir aménagé à cette fin et tenu rempli en tout temps. La température de l'eau doit être douce. Quand il en est autrement et lorsque l'animal a une grande soif, l'eau doit être servie après les fourrages et avant les grains. Ainsi le cheval

ne fera pas d'excès dans la quantité d'eau absorbée ce qui détermine alors du balayage stomacal prématuré et souvent aussi des coliques. Si le cheval est très altéré, le faire boire à plusieurs reprises en contrôlant la quantité d'eau. Un cheval ne doit pas prendre plus de 20 à 25 pintes d'eau par jour, autrement il devient mou.

Servir le cheval à heures fixes, ne pas attendre qu'il ait un appétit exagéré, car alors il se bourre et peut avoir des coliques.

Ainsi contrôlée, l'eau ne "noie" pas les aliments, mais favorise la bonne digestion.

F.-X. BOUDREAU, agronome

## Commandez de suite vos accessoires pour sucreries

BIDONS A SIROP un gal. imp. le cent \$15.00  
MECHES spéciales . . . \$ 8.50  
35 ch., la douz.  
FILTRES en Feutre de laine \$21.00  
\$2.50 ch. la douz.  
Raquettes INDIAN impochoables, la paire \$4.00  
THERMOMETRES et HYDROMETRES TAYLOR, etc.  
J'ACHETE SIROP D'ÉRABLE CHOIX — Etc.  
LEGER L. HARDY  
ST-BASILE Qué.  
Comté de Portneuf

## CHAULEZ

avec "CALCO"

le grand chaaleur par excellence

Ne risquez pas votre argent en expériences coûteuses et décevantes; d'autres en ont fait avant vous, servez-vous-en! Chaulez tout de suite avec "Calco", c'est ce qu'il y a absolument de mieux; son rendement est tout à fait incomparable. Commandez directement pour vous en assurer le livraison. Prix et conditions à la portée de tous. Écrivez :

LA CARRIERE DESCHAMBAULT, INC.  
(DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION)

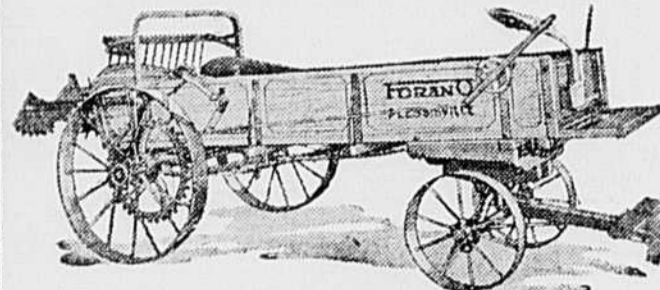
au service de la classe agricole depuis près d'un quart de siècle.

56, rue ST-PIERRE, QUEBEC  
N.B.—Il n'y a qu'une seule sorte de "Calco", c'est notre produit. Défiiez-vous des contrefaçons!



## Les fermiers du Québec Préfèrent L'EPANDEUR FORANO

Parce qu'il est plus facile de traction



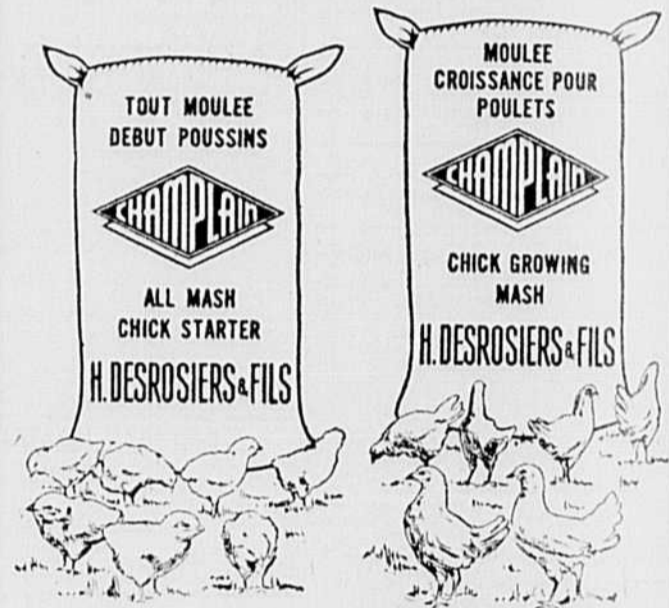
ET SA BOITE EN BOIS résiste à l'acide du fumier.

Le FORANO est facile de traction et sa boîte résiste à l'action corrosive de l'acide du fumier. Mécanisme en acier avec système de graissage "Alemite Zerks".

Demandez nos circulaires en couleur

LA FONDERIE de PLESSISVILLE  
PLESSISVILLE, P. Q.

## LES RATIONS BALANCÉES



### TOUT MOULÉE DÉBUT POUSSINS

Analyse garantie  
Protéine, minimum, 18.5%  
Gras 4.0%  
Fibre, maximum, 6.5%

#### Ingrédients

Blé moulu, orge moulue, blé d'inde jaune moulu, son, les fines recoupes d'avoine, feuille de luzerne moulue, farine de poisson, farine de viande, lait en poudre, tourteau de Soya en poudre, huile de foie de morue, écailles d'autres fines, sel fin iodé 1%.

### MOULÉE CROISSANCE POUR POULETS

Analyse garantie  
Protéine, minimum, 17.5%  
Gras 5.0%  
Fibre, maximum, 5.5%

#### Ingrédients

Avoine moulue, blé d'inde jaune moulu, recoupes de blé, son, tourteau de soya en poudre, feuille de luzerne moulue, farine de viande, farine de poisson, lait en poudre, pierre à chaux moulue, sel fin iodé 1%, huile de foie de morue.

POUSSINS — Servir à la trémie à laquelle les oiseaux ont continuellement accès. Donner quantité telle qu'elle puisse être renouvelée tous les jours. On doit servir cette moulée à l'état sec pendant huit semaines. Il est bien important de tenir constamment des abreuvoirs remplis d'eau propre. (De l'eau tiède de préférence pour commencer).

POULETS — A huit semaines changer graduellement de la moulée de début à la moulée de croissance et au grain, une partie de grain pour deux parties de moulée. A l'âge de douze semaines donner quantité égale de grain et moulée.

POUR OBTENIR LES MEILLEURS RESULTATS SERVEZ TOUJOURS DES MOULÉES FRAICHES QUI ONT CONSERVÉ TOUTE LEUR SAVEUR ET LEUR HAUTE DIGESTIBILITÉ. Les rations CHAMPLAIN sont faites dans notre moulin à Montréal chaque jour suivant le besoin, sans jamais accumuler de quantité qui pourrait vieillir. En achetant les moulées CHAMPLAIN vous avez des moulées FRAICHES.

Cerles de l'U. C. C.

Demandez nos prix



LES RATIONS BALANCÉES

SONT MANUFACTURÉES PAR

H. DESROSNIERS & FILS

GRAIN - FARINE - ENGRAIS - SUCRE - SEL - FOIN - PAILLE

204, RUE YOUNG

MONTREAL, P.Q.

**L'heure :-  
CATHOLIQUE**

La causerie doctrinale à l'heure catholique, organisée par le comité des oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée le 9 avril, à 1 h., au poste CKAC, par le R. P. Victor Dillard, S. J., rédacteur à l'Action Populaire et aux "Etudes" de Paris. Il parlera de la fête de Pâques : "Et nous aussi, nous sommes ressuscités". Cette causerie durera vingt minutes. Elle sera suivie d'un bref programme de chant.

**La Beauce et les concours de pâturages**

Le cercle de l'U. C. C. de St-Joseph de Beauce a adressé à M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture, la lettre suivante :

A la réunion de notre cercle tenue le 14 février à St-Joseph de Beauce, nous avons appris avec plaisir l'existence d'un concours pour la fertilisation des pâturages. Il existe cependant dans les plans A et B une clause qui exige du concurrent une parcelle-témoin et qui embarrasse tellement les cultivateurs qu'il sera impossible pour la majeure partie de prendre part à ce concours si important pour notre région.

Evidemment les plans ont été préparés pour la province. Ils ne peuvent malheureusement s'appliquer partout. Nous sommes convaincus que, si vous connaissiez les fermes beauceronnes, spécialement leurs pâturages, vous n'exigeriez pas de ceux qui les cultivent la mise en rapport d'une parcelle-témoin, parce que c'est tout simplement impossible.

En certains cas, l'eau manque. Ailleurs, il faudrait élever des clôtures. Ou encore les pacages sont loin et il faudrait matin et soir accompagner le troupeau pour le faire paître tantôt sur le pâturage fertilisé, tantôt sur la parcelle-témoin.

Le cultivateur produit déjà du lait à perte et, pour se conformer à la clause citée, il lui faudra perdre encore du temps ou de l'argent.

Si elle a pour but de démontrer au cultivateur l'efficacité de l'engrais chimique, on peut le supprimer sans crainte parce que le cultivateur y croit; s'il n'en utilise pas davantage, c'est que les prix sont trop élevés.

Quant à la clause de la parcelle-témoin, nous suggérons qu'elle soit laissée à la discrétion de M. l'agronome.

Convaincus de vos bonnes dispositions  
(Suite à la page 14)

**Mots croisés**

Solution du problème de la semaine dernière.

1	P	I	E	R	R	E	J	E	A	N	E	L	A	
2	H	V	A	U	T	R	A	S	S	E	N	T	N	
3	I	R	A	S	T	C	E	P	E	E	S	A	D	
4	L	I	N	J	A	C	O	U	E	S	C	B	E	R
5	I	G	A	U	F	R	U	R	E	F	D	U	R	E
6	P	E	I	N	D	U	E	P	T	B	E	T	E	
7	P	O	L	I	E	S	M	A	S	R	E			
8	E	N	E	O	S	W	A	G	O	N	U			
9	A	V	E	N	R	O	S	A	C	A	P	I	C	S
10	P	A	U	L	S	B	A	R	T	H	E	L	E	M
11	P	U	T	C	B	A	N	O	R	E	S	D		
12	E	T	D	O	S	S	I	M	O	N	P	O		
13	L	M	O	N	D	U	R	A	N	T	I	L		
14	A	O	U	T	J	U	D	A	S	O	S	E		

**Les couvoirs coopératifs certifiés fournissent des poussins profitables.**



**P  
O  
U  
S  
S  
I  
N  
S**

**C  
E  
R  
T  
I  
F  
I  
E  
S**

adoptés par les COUVOIRS COOPERATIFS pour la Saison 1939	Provenant de troupeaux de poules et poulettes accouplées avec des							
	COQS : Descendants directs d'eng. ou de R. O. P.				COQS : Enregistrés au R. O. P.			
	Plymouth Rocks		Leghorns		Plymouth Rocks		Leghorns	
	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes
Du début de la saison au 10 mai	.12	.22	.11	.23	.14	.26	.13	.27
Du 10 mai au 1 juin	.11	.20	.10	.21	.13	.24	.12	.25
Après le 1 juin	.10	.18	.09	.19	.12	.22	.11	.23

adoptés par les COUVOIRS COOPERATIFS pour la Saison 1939	Provenant de troupeaux de vieilles poules accouplées avec des							
	COQS : Descendants directs d'eng. ou de R. O. P.				COQS : Enregistrés au R. O. P.			
	Plymouth Rocks		Leghorns		Plymouth Rocks		Leghorns	
	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes
Du début de la saison au 10 mai	.14	.26	.13	.27	.16	.30	.15	.31
Du 10 mai au 1 juin	.13	.24	.12	.25	.15	.28	.14	.29
Après le 1 juin	.12	.22	.11	.23	.14	.26	.13	.27

Dindonneaux : 40c jusqu'au 15 juin et 35c après le 15 juin. Coquets d'un jour : P. R. B. 01c chacun — Leghorns 01c chacun.  
Si la commande est reçue trois semaines d'avance, les réductions suivantes sont accordées :  
25c sur commande de 500 poussins ou plus  
15c sur commande de 1,000 poussins ou plus  
10c sur commande de 3,000 poussins ou plus.

**Couvoir Coopératif de BEUCE-JONCTION**  
comté de Beauce  
Capacité 31,000 oeufs  
Races P  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 1.7%  
L.-P. Nadeau, gérant

**Couvoir Coopératif de MONTMAGNY**  
comté de Montmagny  
Capacité 42,000 oeufs  
Races P-D  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 1.4%  
J.-C. Hébert, N. P., gérant

**Couvoir Coopératif de ST-AUGUSTIN**  
comté de Portneuf  
Capacité 21,000 oeufs  
Races P-L-C  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0.5%  
Aurélien Côté, gérant

**Couvoir Coopératif de SHERBROOKE**  
comté de Sherbrooke  
Capacité 29,400 oeufs  
Races P-L-R-N-C  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0.7%  
J.-A. Renaud, gérant

**Couvoir Coopératif de L'ILE D'ORLEANS**  
Saint-Pierre, I. O.  
comté de Montmorency  
Capacité 32,000 oeufs  
Races P  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0.8%  
Oscar Ferland, gérant

**Couvoir Coopératif de PAPINEAU**  
Comté de Papineau  
Capacité 21,000 oeufs  
Races P-R  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 2.8%  
En commandant chez nous vous aurez entière satisfaction.  
Emile Duguay, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-BERNARD**  
comté de Dorchester  
Capacité 15,000 oeufs  
Races P-L-B-D  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0.08%  
Nap. Fortier, gérant

**Couvoir Coopératif de L'EPIPHANIE**  
A vendre toutes les semaines, poussins d'un jour, certifiés  
Capacité : 21,000 oeufs  
Races P-B-R  
Epreuve rapide  
Réaction 0.5%  
Coqs : \$4.00 le cent; \$35.00 le mille  
P.-D. Périgny, secrétaire

**Couvoir Coopératif de L'ISLE-VERTE**  
comté Rivière-du-Loup  
Races P. B. et dindes bronzées — Vente dindonneaux en 1938 : 4,000. Capacité de production en 1939 : 15,000.  
Epreuve Standard Tube.  
Réaction 2.2%  
Jos.-M. Marquis, gérant.

**Couvoir Coopératif de RIMOUSKI**  
comté de Rimouski  
A vendre tous les mercredis de chaque semaine : poussins d'un jour Certifiés  
Capacité : 27,000 oeufs  
Race P.R.B. — R.I.R.  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 4.2%  
Fernand Lapointe, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-FERDINAND**  
comté de Mégantic  
Capacité 21,000 oeufs  
Races P  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 1.8%  
Emilien Côté, secrétaire

**Couvoir Coopératif de ST-BARTHELEMY**  
comté de Berthier  
Capacité 42,000 oeufs  
Races P  
Epreuve rapide  
Réaction 0.4%  
Cuthbert Brousseau, gérant

**Couvoir Coopératif de LAURIERVILLE**  
comté de Mégantic  
Capacité 42,000 oeufs  
Races P  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0.9%  
Nap. Normand, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-AGAPIT**  
comté de Lotbinière  
Capacité 21,000 oeufs  
Races P-L-R  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0.9%  
Georges Méthot, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-ISIDORE**  
comté de Dorchester  
Capacité 42,000 oeufs  
Races P-B  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0.2%  
J.-F. Guillemette, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-JACQUES**  
comté de Montcalm  
Capacité : 21,000 oeufs  
Races P-L  
Epreuve rapide  
Réaction 0.2%  
AGENTS DEMANDES  
Eugène Sincerny, gérant

**Couvoir Coopératif de LES CEDRES**  
comté de Soulanges  
Capacité 21,000 oeufs  
Races P-L-B  
Epreuve rapide  
Réaction 2.6%  
Omer Clément, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-ANSELME**  
comté de Dorchester  
Capacité 42,000 oeufs  
Races P-R  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0%  
J.-E. Lavallée, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-PAMPHILE**  
comté de L'Islet  
Spécialisé dans la production exclusive de DINDONNEAUX CERTIFIES. — Réaction 0.2%  
Capacité 23,000 oeufs  
Race dindons bronzés  
Pierre Chouinard, gérant

**Couvoir Coopératif de VAUDREUIL**  
comté de Vaudreuil  
Capacité 42,000 oeufs  
Races P-L-R-B-N-O  
Epreuve rapide  
Réaction 0.2%  
Hector Castonguay, gérant

**Couvoir Coopératif de MARIEVILLE**  
comté de Rouville  
Capacité 107,000 oeufs  
Races P-L-R-N-D-O  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 2%  
Yvon Paquette, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-ANTOINE**  
comté de Verchères  
Capacité 42,000 oeufs  
Races P-L  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 1.5%  
Ths Marchessault, gérant

**Couvoir Coopératif de ST-RAYMOND**  
comté de Portneuf  
Capacité 21,880 oeufs  
Races P-L  
Epreuve Standard Tube  
Réaction 0.4%  
Ant. Plamondon, gérant

**RACES**  
B - Plymouth Rock blanche, C - Chantecler, D - Dindonneaux, L - Leghorn, M - Minorques, N - New-Hampshire, O - Orpington, P - Plymouth Rock barrée, R - Rhode Island rouge, W - Wyandotte blanche.

**PROTEGEZ-VOUS EN ACHETANT DES COUVOIRS COOPERATIFS, CI-HAUT MENTIONNES**

LES COUVOIRS COOPERATIFS QUI REMPLISSENT LES CONDITIONS EXIGEES RECOIVENT, CHAQUE ANNEE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, LE CERTIFICAT DE COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE.

Cette annonce fait partie d'une série de réclames collectives payées par les Couvoirs coopératifs certifiés ci-dessus mentionnés.

S'il vous plaît, mentionnez ce journal en écrivant aux Couvoirs Coopératifs

# LE BUCHERON

## CHANTIERS! 1938-1939

Il est grand temps, croyons-nous, que les ouvriers de nos forêts élèvent la voix pour exiger plus de justice de la part du gouvernement et de la part des compagnies qui sont intéressées dans la coupe du bois.

Tous les bûcherons sont d'avis que le salaire minimum de \$45.00 par mois est loin d'être suffisant surtout lorsqu'il faut travailler dans un endroit où l'on glane le bois de pulpe. Voici un exemple concret et vécu qui sera de nature à nous faire mieux comprendre le problème.

Un employeur, avec une cinquantaine d'hommes et douze chevaux à son service, a fait la coupe cette année sur une superficie de 1,600 acres. Et durant 5 mois d'ouvrage, ils ont sorti 2,600 cordes de bois : en moyenne 1 3/4 de corde à l'acre. Si le bois avait été avantageux, et si le collage avait été moins sévère, ils auraient pu sortir au-delà de 5,000 cordes. Dans de telles conditions, les hommes sont forcés de "courir un arbre ici et là" et ils perdent à marcher un temps précieux. Cet employeur m'affirme que sur les 50 hommes à son service seulement 10 sont arrivés dans leurs gages et qu'il a déboursé \$780.00 pour compléter le salaire minimum de ses ouvriers. Et pourtant il avait engagé d'excellents bûcherons : des hommes qui, dans les conditions normales, bûchaient 2 ou 3 cordes de bois par jour. Pour arriver au même résultat cette année, "il fallait faire des journées de 15 heures". Quelques bûcherons ont tenté cette expérience pour gagner leur salaire. Ils ont réussi, mais, pour la plupart ont certainement compromis leur santé. On a beau être fort et

bien bâti, un travail ardu de 15 heures par jour dans les chantiers est de nature à miner les meilleures constitutions.

Dans ce même chantier, on a trouvé aussi que le collage du bois a été des plus sévères. Sur un total de 3,100 cordes de bois, il y a eu 500 cordes de "colle morte". Cela veut dire, 500 cordes de bois que les bûcherons ont coupé et pour lesquelles ils ne recevront pas un centin; 500 cordes de bois qui pourriront dans la forêt et sur lesquelles la compagnie ne paiera aucun droit de coupe.

De cette petite histoire authentique et très récente, nous pouvons retirer trois idées :

1. Le salaire minimum des bûcherons est insuffisant.
2. Les conditions de travail dans nos chantiers sont onéreuses.
3. Il se gaspille beaucoup de bois dans nos forêts.

Les deux premières idées intéressent plus particulièrement les ouvriers de la forêt. La dernière nous concerne tous, habitants de la province de Québec. Nos réserves forestières constituent une richesse nationale des plus importantes et nous ne pouvons pas permettre que le 1-6 du bois coupé chaque année demeure "la proie des vers".

Nous lançons de nouveau un appel en faveur de l'union des bûcherons. Cet appel nous le lancerons aussi longtemps que le dernier bûcheron ne sera pas membre de son groupement professionnel, car nous sommes convaincus que seule l'union solide des coeurs et des intelligences pourra apporter plus de justice et de charité dans les chantiers.

Jean BLANCHET.

## IDEES COOPERATIVES

V. - Judis et aujourd'hui

Des engueulades stériles sur le parquet des chambres, des crises de nerfs, des colères noires, tels furent les résultats net des efforts pseudo-coopératifs de 1909 à 1930.

Les Caisses Desjardins échappèrent à ce désastre.

Mais, est-ce utile de rappeler ces faits, nous diriez-vous?

Eh! oui. C'est même nécessaire.

Dans tous les milieux, des gens mal renseignés ou mal disposés, mettent sur les épaules de la coopération, des fautes qu'elle n'a JAMAIS commises.

Des Compagnies à fond social ont accélé à leur nom, TRES IN-DUMENT, le mot coopératif.

Elles ont administré leurs affaires à la manière des Compagnies, c'est-à-dire en vue des bénéfices pour les actionnaires; elles ont fait des mécontentes, des adversaires presque irréductibles de la coopération, il importe que cultivateurs, ouvriers et professionnels sachent qu'on les a simplement trompés.

La vraie coopération est nécessaire pour que les Canadiens puissent faire une concurrence saine aux autres pays.

Cette concurrence, M. le Commandeur Desjardins la pressentait déjà, en 1910, alors qu'il écrivait:

"Plus que jamais les luttes des peuples se livrent sur le champ de bataille économique. Par suite de communications de plus en plus faciles et rapides, le marché, de national qu'il était, est devenu mondial et la victoire définitive sera au pays qui aura su davantage mettre en oeuvre toutes les énergies, toutes les forces vives de ses citoyens, qui aura le mieux fécondé leurs initiatives et qui aura, par conséquent, adopté le régime le plus productif avec le moins d'efforts.

"C'est l'exemple concluant que donne entre autres le Danemark, petit royaume mutilé par la Prusse en 1866, perdu dans les glaces de la Mer du nord. Grâce à son organisation coopérative presque idéale, son agriculture n'a-t-elle pas accompli des merveilles depuis moins de trente ans, n'a-t-elle pas écrasé tous ses rivaux sur le grand marché anglais, luttant victorieusement même contre l'a-

griculture des Isles Britanniques pourtant plus avancée dans l'ensemble que ne l'est la nôtre ?

"Que l'on compare les bienfaits que le Danemark a retirés de la pratique intense de la coopération, avec l'état de choses qui a régné dans nos belles campagnes et qui, hélas, n'est pas encore disparu.

"Pendant que les Danois étaient par une guerre désastreuse avec la Prusse, attristés par la perte d'une partie de leur territoire, n'ayant qu'un sol pauvre à exploiter, ont su néanmoins secouer la torpeur que de pareilles épreuves nationales devaient engendrer, reprendre vigueur et triompher de leurs plus redoutables concurrents sur le terrain de la production agricole, grâce à l'association coopérative; nos braves cultivateurs canadiens, ayant un sol vierge et fertile, un climat sain et des ressources abondantes, prenaient dans le même temps la route de l'exil, émigrant dans le pays voisin pour y trouver une subsistance due à un travail pénible, ruinant des bras robustes dont la patrie avait tant besoin, se voyaient réduits à cette extrémité par l'absence d'une semblable organisation économique qui les livrait sans défense à de multiples exploitations usuraires.

"Certes, l'auteur des commentaires de la lettre Pastorale de Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, a eu mille fois raison d'écrire que si on eût songé plus tôt à ce moyen, "on aurait fait disparaître l'une des causes de l'émigration qui a dépeuplé notre province".

"Et à notre tour, ne sommes-nous pas justifiable d'ajouter que si, à l'individualisme égoïste et défiant, on eût substitué l'action énergique et féconde de l'association coopérative", on aurait fait davantage, et qu'on aurait même accru notre belle population rurale en lui mettant entre les mains cet outil superbe qui lui aurait permis de tripler la valeur de son travail, en le rendant plus efficace et en le protégeant mieux contre les abus d'un régime pour le moins défectueux.

"En faisant régner l'aisance à la place de la gêne, on lui aurait ainsi ouvert des horizons souriants et pleins d'espoir, au lieu des

sombres certitudes du présent et des perspectives décourageantes de l'avenir qui la forçaient à fuir le clocher tant aimé.

"Après avoir évité l'erreur fatale d'une fausse orientation, en choisissant le seul genre d'association qui convienne à cette organisation des forces économiques, soit la coopération et non le régime des compagnies à fonds social, "il faudra se garer d'une autre erreur très grave, celle de vouloir créer une telle organisation par en haut au lieu de par en bas".

"L'expérience des faits prouve qu'il faut procéder avec prudence et qu'il importe de faire naître tout d'abord une conception nette et le désir de l'association, en démontrant la nécessité et les bienfaits, puis de faire germer et éclore sur le sol ainsi préparé la petite cellule locale.

"Ces modestes centres d'action économique se multiplieront ensuite de proche en proche, d'autant plus que leur succès sera tangible pour leur voisinage immédiat, et leur prospérité sera d'autant plus grande et solide que leur vitalité sera vigoureuse et, à son tour, cette vitalité sera d'autant plus intense qu'elle reposera sur une confiance absolue dans le régime adopté.

"Or, tout cela est l'oeuvre du temps, de la providence, d'un dévouement personnel et désintéressé..."

Ce qui était vrai, en coopération, il y a 30 ans, l'est encore aujourd'hui.

La vraie coopération commence "par en bas" et non par en haut.

Elle doit naître d'une "conception nette et du désir de l'association..." Sans commentaires; avis à tous les messieurs qui ont étudié la coopération, et, gare aux charlatans!

LOUIS ARNEAU.

"Je prends l'engagement de trouver un nouvel abonné à la "Terre de Chez Nous"... et ma parole vaut de l'or !"

UN MEMBRE DE L'U.C.C.

## L'exploitation de la forêt et l'industrie du papier

D'un discours qu'a prononcé l'hon. Kelly au Conseil législatif nous tirons les passages suivants qui, à n'en pas douter, ne manquent pas d'intéresser tous ceux qui s'intéressent de quelque façon à l'industrie forestière.

"Actuellement, dit l'hon. Kelly, le prix du papier canadien est de \$50 la tonne, et celui du papier américain, \$48. En plus il y a le papier qui nous vient des pays scandinaves et qui est moins cher. La situation des consommateurs de papier aux Etats-Unis est assez précaire. Ils perdent de l'argent. Or en face de cette situation, le consommateur américain cherche à faire baisser le prix du papier canadien. Il existe aux Etats-Unis un monopole sur le prix du papier et les journaux américains sont à faire une enquête pour trouver les moyens de faire baisser les prix du monopole.

L'on croit qu'il existe aussi un monopole canadien. Les journaux américains veulent, en brisant le monopole américain, atteindre le monopole canadien. Aussi cherchent-ils à avoir de notre bois pour faire du papier, ainsi que les moyens de faire du papier d'autre façon. Ainsi, on se sert, depuis quelque temps, du Slash Pine. Une grande fabrique a été établie à cet effet, au coût de six millions et dont le papier se vendra en concurrence avec l'autre.

Que va-t-il arriver chez nous si cela se continue; si l'on se sert maintenant de toutes sortes de moyens, et substances nouvelles pour remplacer notre papier? Il y a là pour nous un danger immédiat. Plus on vendra notre papier cher, plus on s'efforcera de le remplacer. En 1901, le papier à journal se vendait \$112 la tonne; en 1914, \$38, et en 1933, \$48.

A l'heure actuelle, nous avons trois catégories de producteurs de papier; ceux qui attachent les deux bouts, ceux qui perdent de l'argent et ceux qui en font.

Si le papier tombe à \$48, la situation devient sérieuse. Si le prix du papier baisse, que va-t-on faire? Va-t-on fermer des usines? C'est multiplier le nombre de chômeurs. On ne veut pas de zones que j'ai suggérées, mais il faudra en venir là, car il n'y a pas d'autres moyens de remédier à la situation que de diminuer les droits de coupe qui doivent être basés, selon la zone, sur le coût de la production en papier. Il faut baser les droits et les gages sur ce que coûtera le papier dans chaque zone. Ce serait là le moyen de garder l'équilibre économique.

L'hon. M. Kelly exprime le regret de voir que dans notre province aux forêts si riches on ne puisse pas même suffire à la consommation locale du "bois marchand". Dans notre course à la fabrication du papier nous avons ruiné le commerce du bois.

### MOYENS D'OBTENIR DES PONDEUSES PAYANTES

Seuls les poussins qui vivent et croissent sont destinés à devenir des pondueuses. C'est leur début qui garantit leur rendement futur.

La Moulée de Début pour Poussins assure la croissance uniforme et rapide de grosses et robustes poulettes, aux chairs fermes, au plumage soyeux.

Voici, tel que consigné au Registre Gouvernemental Officiel de Performances, un exemple de troupeau nourri à la Pioneer dès le début, pendant la croissance puis à la période de ponte.

"Ferme Avicole de Rosemeare, Sainte-Thérèse, P.Q.: 250 Rocks barrés enregistrés au R.O.P.

185 (74%) oiseaux certifiés donner 200 à 344 oeufs chacun.

Production moyenne 254.2 oeufs chacun.

Poids moyen de l'oeuf 36.1 onces par douzaine.

Cela paie non seulement de les partir mais aussi de les continuer à la Pioneer.

La Pioneer vous arrive en sacs de coton fort, très propres, et la date vous en garantit la fraîcheur.

MOULEE PIONNER POUR POUSSINS

Consultez votre marchand au sujet des autres moulées de début PIONEER, comprenant: Moulée de Début pour Dindonneaux, Moulée de Début pour Veaux, Moulée de Début pour Cochonnets, etc.



NOURRITURES  
**PIONEER**  
GARANTIES  
PROFITABLES POUR LES  
VOLAILLES

DEMANDEZ PAR LETTRE CES BROCHETTES GRATUITES à Dépt. C.N. "Résultats"

WESTERN CANADA FLOUR MILLS CO. LTD., TORONTO  
Succursales: Calgary, Winnipeg, Goderich, Ottawa, Montréal, Saint-John, N.B.